

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2022 - 2,20 €

N° 6958-6959

NOUVELLE- AQUITAINE

Lancement du Cercle 1Pacte

LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE

Château Talbot : 2018,
la bouteille du centenaire !

CHRONIQUE

Île Maurice :
un paradis... fiscal ?



GIRONDE FORÊT INCENDIÉE ENJEUX ET CONSÉQUENCES

À LA RENTRÉE, NE VOUS TROMPEZ PLUS.

ON NE DIT PAS FRAIS DE NOTAIRE,
MAIS FRAIS D'ACTE.

Les frais d'acte sont souvent nommés
à tort frais de notaires. En réalité 80% de
ces frais sont de type fiscaux, reversés
aux collectivités locales et à l'État.

Plus d'infos sur
chambre-gironde.notaires.fr



Chambre des notaires
de la Gironde

4

SOMMAIRE

RÉGION ACTU

27 **ECHOS EN RÉGION**

32 **LOT-ET-GARONNE**
Gueuleton, la marque
des bons vivants

44 **TOURISME**

Un été record

46 **TECH**

Cryptomonnaies :
cybercriminalité et effondrement
des cours

GIRONDE ACTU

4 **FOCUS**

Forêt incendiée :
enjeux et conséquences

14 **ACTU / GIRONDE**

Margot & Tita, un succès parfumé

16 **ACTU / NOUVELLE-AQUITAINE**

Lancement du Cercle 1Pacte

17 **L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS**

22 **LE COUP DE CŒUR DE PHILIPPE**

Château Talbot :
2018, la bouteille du centenaire !

24 **TRIBUNE**

Cartographie des
compétences : une stratégie RH



14

36 **LANDES**

La Maison de l'Espadrille,
du Béarn à la côte landaise

TENDANCES BUSINESS

38 **ENTREPRISES**

Énergie : simplification des aides

40 **TENDANCES**

Numérique et chasse au gaspi

42 **ARTISANS**

Entre optimisme et inquiétude



52

CULTURE & SPECTACLES

48 **CINÉMA**

Citoyen d'honneur

52 **CHRONIQUE**

Île Maurice : un paradis... fiscal ?

56 **SORTIR EN GIRONDE**

Gradignan,
exposition Jean Vautrin

58 ANNONCES LÉGALES

VENTES AU TRIBUNAL

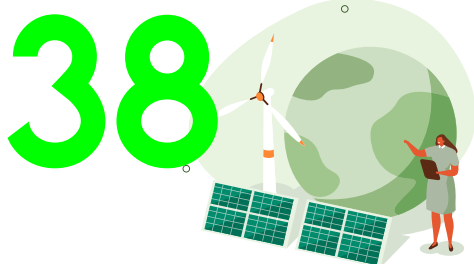
APPELS D'OFFRES

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

VIE DES SOCIÉTÉS

MANDATAIRES JUDICIAIRES

IMMOBILIER



ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Directeur des opérations : Laurent **RAFFALLI** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Responsable Annonces Légales : Emmanuelle **GESLAIN** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD**, Sandrine **CARCENAC** & Estelle **MENAUT** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secretariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • publicite@echos-judiciaires.com • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 I 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55



Gironde FORÊT IN ENJEUX ET CO



CENDIÉE NSÉQUENCES

La France est le quatrième pays le plus boisé de l'Union européenne. La surface forestière est passée de 14,1 millions d'hectares en 1985 à presque 17 millions d'hectares de forêts en métropole en 2022, soit près d'un tiers du territoire. Cette ressource permet de réaliser 60 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuels, dont 26 de valeur ajoutée. Les activités et les produits de la filière, qui va de la gestion forestière aux transformations successives, se retrouvent dans nos usages quotidiens : construction, ameublement, panneaux, emballage, papier-carton, énergie, chimie verte...

Mais ce trésor, aussi fragile que durable, peut vite partir en fumée ou, plus lentement mais sûrement, souffrir du réchauffement climatique. Cet été brûlant a attiré l'attention des professionnels comme du grand public sur ce patrimoine complexe, à la fois économique et paysager, matière première et écosystème.

La diversité des usages et la combinaison des perceptions aboutit parfois à brouiller la réalité, avec une propriété foncière ressentie comme un bien commun : quelques citoyens vont jusqu'à contester des modes de gestion et s'en prennent aux équipes de travail, accusées de déforestation.

À l'heure où l'on réduit l'usage du plastique et tandis que d'énormes flux de colis circulent pour livrer les commandes en ligne, le volume de carton continue d'augmenter ; et il nous vient de la forêt... De plus, le bois est une solution pour réduire le recours aux énergies fossiles.

Dans un contexte d'appel à plus de souveraineté et alors même que la demande augmente, ce secteur qui représente 392 000 postes directs et indirects (le double de l'automobile) accuse un déficit commercial d'environ 6 milliards d'euros : les ressources manquent notamment pour l'ameublement et le papier-carton. Il faut donc importer. Le bois pourrait pourtant être un modèle de circuit court, produit et consommé localement. Et la Nouvelle-Aquitaine a de solides arguments avec son massif forestier, le plus étendu de France. Comme pour l'alimentaire, l'engagement du consommateur a toute sa place... au bout de la filière.

Un dossier réalisé par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

URGENCES ENVI ET ENJEUX

Alors que ces incendies hors norme ont tout juste été éteints dans les derniers jours d'août, les professionnels et pouvoirs publics devront forcément tirer des enseignements, prévoir davantage de pare-feux, quadriller la forêt avec des points d'appui pour les pompiers... Sera-ce suffisant ? Ces feux devenus récurrents posent des urgences environnementales mais aussi des enjeux économiques.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT



Notre maison brûle » ... et nous regardons groggy les conséquences immédiates et les moyens de réorienter sur le long terme des choix de société. L'espace forestier repose sur un équilibre, avec ses forces de défenses et ses points faibles, et la prévention reste la meilleure attaque pour le préserver du feu, danger d'origine essentiellement humaine.

tation, un groupe opérationnel régional forêt-bois s'est formé dès le 3 août autour de la préfecture de Gironde pour estimer les dégâts et les difficultés de la filière bois, recenser les besoins et soutiens. Il va préparer le plan de reboisement selon des règles plus protectrices pour prévenir ces incendies hors norme.

Le volume de bois incendiés est évalué à 2,37 millions de m³, avec de fortes conséquences dans le



GRAND CHANTIER NATIONAL POUR LA REPLANTATION

Après la réunion interministérielle de crise et l'annonce d'un grand chantier national pour la replan-



massif des Landes de Gascogne : ce sinistre y équivaut presque à une demi-récolte annuelle. Un suivi sanitaire évalue les risques de prolifération d'insectes ravageurs. Et la profession, en accédant aux parcelles brûlées pour exploiter ces bois, va poursuivre l'approvisionnement des industries de transformation en Nouvelle-Aquitaine.

RONNEMENTALES ÉCONOMIQUES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À REVOIR

Le président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset, rappelant sa crainte des feux dans une forêt source de « richesse économique, humaine et environnementale », donne la priorité de réflexion « à la reconstruction du massif forestier, à son entretien et à ses usages ». Et surtout, « il est urgent d'avoir en région une force aérienne, des équipements capables d'intervenir rapidement pour éteindre ces feux ». La collectivité se dit prête à s'associer pour élaborer un nouveau programme de relance de la conception d'avions amphibies. La maintenance pourrait y être assurée, du fait des compétences et formation développées, notamment avec l'Aerocampus Aquitaine. L'aménagement du territoire est à revoir, qu'il s'agisse de mitage du massif, bordures de routes et lisières de forêts.

RENFORCER LES SERVICES PUBLICS FORESTIERS

De son côté, la Fédération nationale des communes forestières et l'Association des maires ruraux de France alertent de nouveau l'État sur l'urgence de renforcer les services publics forestiers : espaces de biodiversité et de loisirs, les forêts participent à la souveraineté économique du

LA FORÊT RÉGIONALE EN CHIFFRES

La Nouvelle-Aquitaine, avec le massif forestier le plus étendu de France métropolitaine (2,8 millions d'hectares), est la première région pour la récolte de bois commercialisé (plus de 9 millions de m³ en 2020, soit le quart de la production française). Les résineux, pin maritime en tête, pèsent pour près des deux tiers de la récolte. La production de sciages, de bois sous rail et de merrains représente 22 % de la production nationale (soit près de 1,8 million de m³). 10 % de l'exploitation forestière est utilisée en énergie.

La région arrive en tête pour le nombre d'entreprises qui opèrent dans la filière bois : elles sont 28 000, avec plus de 50 000 salariés. Côté chiffre d'affaires, la Nouvelle-Aquitaine prend la seconde place française, avec 10 milliards d'euros.

Source : Agreste, Draaf Nouvelle-Aquitaine

Le volume de
bois incendiés
est évalué à
2,37 millions
de m³

pays et aux solutions pour lutter contre le changement climatique. Les deux instances demandent d'assurer une gestion durable et multifonctionnelle des forêts, de déployer les moyens nécessaires



© D.R.

avec un nombre suffisant de professionnels sur le terrain, sachant la réduction d'effectifs prévue à l'ONF (500 postes de moins dans les prochaines années).

○○○

DES MAUX ET DES REMÈDES

Retour sur cet été de feu avec Stéphane Viéban, directeur général d'Alliance Forêts Bois. Cet automne, les parcelles incendiées seront exploitées.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Échos Judiciaires Girondins :

Comment situez-vous ces incendies dans l'échelle du temps et du climat ?

Stéphane Viéban : « Tout d'abord, il faut plutôt parler de feux hors norme que de mégafeux, ceux qui dévastent des centaines de milliers d'hectares aux États-Unis ou en Australie. Les incendies de juillet représentent 20 000 hectares et ceux d'août 8 000 hectares (au 16 août, ndlr) : 30 000 hectares de forêt*, c'est gigantesque, mais les Landes de Gascogne comptent un million d'hectares et il ne faut pas oublier que la tempête Klaus, en 2009, a détruit 200 000 hectares. Et si on remonte aux étés 1949 et 1950 qui ont marqué l'histoire des hommes et de la forêt landaise, on se souvient que 400 000 hectares avaient brûlé. Ce qui avait donné lieu à l'organisation d'associations de Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) pour créer des pistes, points d'eau et systèmes d'alerte. Jusqu'à cet été, cela a limité la surface d'incendie malgré des centaines de dépôts de feu. Là, le contexte était exceptionnel, avec deux incendies simultanés : végétation très sèche, canicule, vent. Nous craignons que ces conditions soient réunies de plus en plus souvent. »

EJG : Quel est l'état des lieux ?

S. V. : « Les sites nous ont été interdits par arrêtés préfectoraux le 10 juillet, totalement puis avec accès le matin. Nous avons uniquement travaillé sur réquisition de moyens pour réaliser les pare-feux et sécuriser les villages, mais cela ne compensera pas l'activité, juillet étant un mois très chargé d'habitude. La baisse d'interventions a impacté notre chiffre d'affaires, sans indemnisation prévue, et l'approvisionnement d'entreprises a été très tendu : des papeteries tournent à 50 % par manque de ressources.

À partir de septembre-octobre, nous interviendrons pour exploiter les parcelles incendiées : sur celles de moins de 15 ans, c'est-à-dire 30 % de Landiras, rien n'est récupérable et il faudra broyer. Sur les 70 % restants, une partie pourra être consommée par nos clients auxquels nous demandons de faire preuve de solidarité, même si la qualité n'est pas la même, et



STÉPHANE
VIEBAN

« Il ne faut pas oublier que la tempête Klaus en 2009, avait détruit 200 000 hectares de forêt »

de maintenir les prix. Cette phase devrait nous occuper jusqu'au printemps 2023. Puis ce sera la reconstitution, nous espérons replanter dès l'automne 2023. Les zones brûlées seront recolonisées à partir des zones qui ont échappé à ce drame et, sur quelques années, la biodiversité reviendra. »

EJG : Quels sont les conditions et moyens pour cette renaissance ?

S. V. : « Ce sont des forêts privées, des sylviculteurs ont tout perdu. On les accompagne depuis des décennies : voir des investissements d'une ou plusieurs générations partir en fumée en quelques heures, c'est un drame. Pour les 30 % sans aucune valeur de bois, c'est une totale perte de valeur d'avenir et ils devront, en plus, payer pour reboiser. J'ai pu m'exprimer auprès du président de la République pour un soutien de l'État dans le financement de la replantation des forêts brûlées, comme il a soutenu les sinistrés de l'Est de la France après les attaques de scolyte.

Une autre piste de solidarité concerne les entreprises, qui peuvent passer de l'émotion à l'action via le label bas carbone attribué par le ministère de la Transition écologique : il leur permet de compenser leur émission en finançant des opérations. En reboisant des parcelles incendiées, elles bénéficient de crédits carbone volontaires. Notre groupe travaille déjà avec Orange, avec des compagnies aériennes, le bâtiment... Nous pouvons proposer aux entreprises qui veulent reconstituer la forêt sinistrée de monter ce dossier. Nous le faisons

« Nous espérons replanter dès l'automne 2023 »

déjà, cela représente des milliers d'hectares. On peut s'en occuper dès cet automne et les faire agréer par le ministère pour réaliser des reboisements sur 3 à 5 ans. »

EJG : Qu'est-ce qui va changer ?

S. V. : « La forêt paie un lourd tribut au changement climatique, alors même qu'elle est une solution au problème en captant du carbone. Comme après les étés 1949-1950, une importante réorganisation devrait suivre : c'est la première heure qui est essentielle. Dans ces conditions exceptionnelles, les moyens terrestres ne suffisent plus, malgré la synergie pompiers-forestiers. Les 4 à 5 % de feux qui ne sont pas aussitôt éteints doivent être combattus avec les moyens aériens, tous basés à Nîmes. Voilà pourquoi le président de la Région souhaite en positionner en Nouvelle-Aquitaine.

La question des assurances se posera aussi, peu de sylviculteurs sont assurés et nous verrons à quel prix ce sera possible.

Nous allons forcément tirer des enseignements, prévoir davantage de pare-feux, quadriller la forêt avec ces points d'appui pour les pompiers, avec des zones de sable le long des pistes, des routes et,

peut-être, des évolutions techniques avec des corridors de feuillus s'ils arrivent à supporter les changements climatiques. Le pin maritime reste l'essence qui valorise le mieux le sol des Landes de Gascogne, il produit du bois de qualité et pousse sur ces terres parmi les plus pauvres de France, il s'adapte quand il fait sec.

Cela nous conforte dans les décisions que nous étions déjà en train de prendre : ce changement climatique est une réalité, il est peut-être plus rapide que ce que les experts avaient imaginé. La forêt aura encore plus besoin de l'homme pour s'adapter, et inversement, l'homme a besoin d'elle pour réduire ce changement. La course contre la montre que les forestiers sont appelés à mener nous oblige. Et cette migration assistée de la forêt se fera tout en assurant les conditions économiques, puisqu'il faudra bien la payer, et en répondant aux besoins en bois de la société pour l'énergie, la construction... Nous devons être encore plus audacieux, en restant très modestes. »

* À La Teste, au cas unique en France de forêt usagère s'ajoutent forêt domaniale et privées. À Landiras, c'est une forêt à 95 % privée, avec une moitié d'adhérents d'Alliance Forêts Bois.



UNE ALLIANCE DURABLE AVEC LA FORÊT

Alliance Forêts Bois, premier groupe coopératif forestier français, spécialiste de la forêt privée, est leader national dans la production et la mobilisation de ressources forestières durables. À l'horizon 2030, le projet stratégique d'entreprise repose sur la souveraineté en produit bois et l'adaptation aux changements climatiques, comme nous l'explique Édouard Bentejac, président d'Alliance Forêts Bois.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

**Echos Judiciaires Girondins :
Quelles sont les missions
du groupe que vous présidez ?**

Édouard Bentejac : « La forêt française est à 65 % privée, mais en Nouvelle-Aquitaine elle appartient à 90 % à des propriétaires privés. Notre stratégie consiste à promouvoir leur forêt et à alimenter les industries : la ressource en bois est très demandée car il s'agit d'une énergie renouvelable. On s'emploie à fournir tout en exploitant la surface des sylviculteurs adhérents, nous les assistons avec les conseils dont ils ont besoin. Il existe des enjeux de valorisation, de récolte, et des enjeux de renouvellement, de plantation dans les différentes forêts, certaines ont une véritable dynamique de gestion comme les Landes de Gascogne, le plateau des Millevaches en Corrèze ou les vallées de peupliers de la Garonne, ou en Dordogne ; tandis que d'importantes surfaces de forêt ne sont pas gérées. »

**EJG : En quoi consiste
la gestion des forêts ?**

E. B. : « Il est nécessaire d'agir pour qu'elles répondent mieux aux attentes des propriétaires et des besoins en bois de la société. Nous devons donc poursuivre les efforts sur les forêts gérées et lancer une



© D.R.

gestion sur les autres, donner de la valeur au produit, informer les propriétaires qui s'occupent peu de leur forêt. Grâce au développement du bois énergie mais aussi du bois d'industrie pour la papeterie, pour la construction, ils peuvent dynamiser ce patrimoine, tout en le renouvelant. L'objectif du forestier est de produire une majorité de bois d'œuvre, pour une meilleure valorisation de la production forestière, de remettre des forêts en sommeil dans un cycle de gestion plus dynamique, sur les marchés très demandeurs de bois énergie et bois d'industrie. À nous de mieux intéresser les propriétaires à la gestion de la forêt. »

**EJG : Le marché mondial
exerce-t-il une pression ?**

E. B. : « La demande est certes forte mondialement, mais les échanges se font surtout sur les produits transformés. Pour les bois ronds qui sortent de la forêt, les grumes ou billons, notre stratégie consiste à vendre en France pour que l'industrie forestière en bénéficie, avec la création de valeur ajoutée sur notre territoire.

Dans un deuxième temps, pourquoi pas exporter des produits transformés ? Mais Alliance a pour stratégie de favoriser l'industrie régionale, elle doit pouvoir s'approvisionner en qualité et quantité suffisantes pour investir et développer les outils industriels : mieux vaut valoriser les bois chez nous. La Chine est en demande sur des produits très particuliers, des chênes de second choix que l'industrie a du mal à utiliser, des résineux très branchus, cela reste très margi-



© Shutterstock

« Alliance Forêt Bois
a pour stratégie de **favoriser
l'industrie régionale** »

○○○

ALLIANCE FORÊT BOIS EN CHIFFRES

43 000 adhérents

680 salariés.

11,5 millions d'arbres plantés,
soit 11 000 ha de reboisement

50 000 ha de travaux sylvicoles

3,2 millions de m³ de bois mobilisés
et commercialisés

196 millions d'euros de
chiffre d'affaires

382 000 euros dédiés à la R&D

nal : on exporte 1 %, pas plus, et cela concerne des bois de qualité moyenne ou médiocre, le reste est valorisé auprès des industriels français et européens. »

EJG : Comment composez-vous avec le changement climatique ?

E. B. : « On le sait peu, la forêt s'accroît tous les ans en surface : les anciennes terres agricoles, qui ne sont plus exploitées, laissent place à la forêt, qui s'étend. Nous implantons des essences qui résistent au réchauffement climatique. La pérennité de la ressource dépend de la migration assistée et de conduites de peuplement plus résilientes. Le massif des Landes de Gascogne est déjà peuplé de

pins maritimes, adapté au réchauffement car ils supportent des latitudes bien plus au sud, au Portugal, au nord du Maroc. Quelques essences sont plus en danger comme le châtaignier, certains dépérissent dans le nord Gironde ou en Dordogne, il faut donc être attentif car il n'est peut-être pas raisonnable d'en replanter. Il faut réfléchir, il n'y a pas de règle absolue. »

EJG : Ce défi peut-il se conjuguer aux impératifs économiques ?

E. B. : « Alliance investit sur des aspects opérationnels : on vient de le faire fortement dans notre pépinière, Forelite, pour produire les

nouvelles variétés dont nos adhérents ont besoin. En plus d'investissements en matériel, nous misons sur la recherche et développement avec la mise en place d'îlots d'avenir, avec des essences qui nous semblent adaptées aux changements climatiques à l'horizon 2050. Nous menons à la fois des opérations très pratiques pour répondre aux attentes d'aujourd'hui et un début de réponse à une autre échelle de temps pour préparer les forêts de nos adhérents à ces changements climatiques.

Il faut aussi planter des arbres qui auront un intérêt économique, sachant que l'industrie aura de plus en plus besoin de résineux, de pins, de douglas, de mélèzes, de

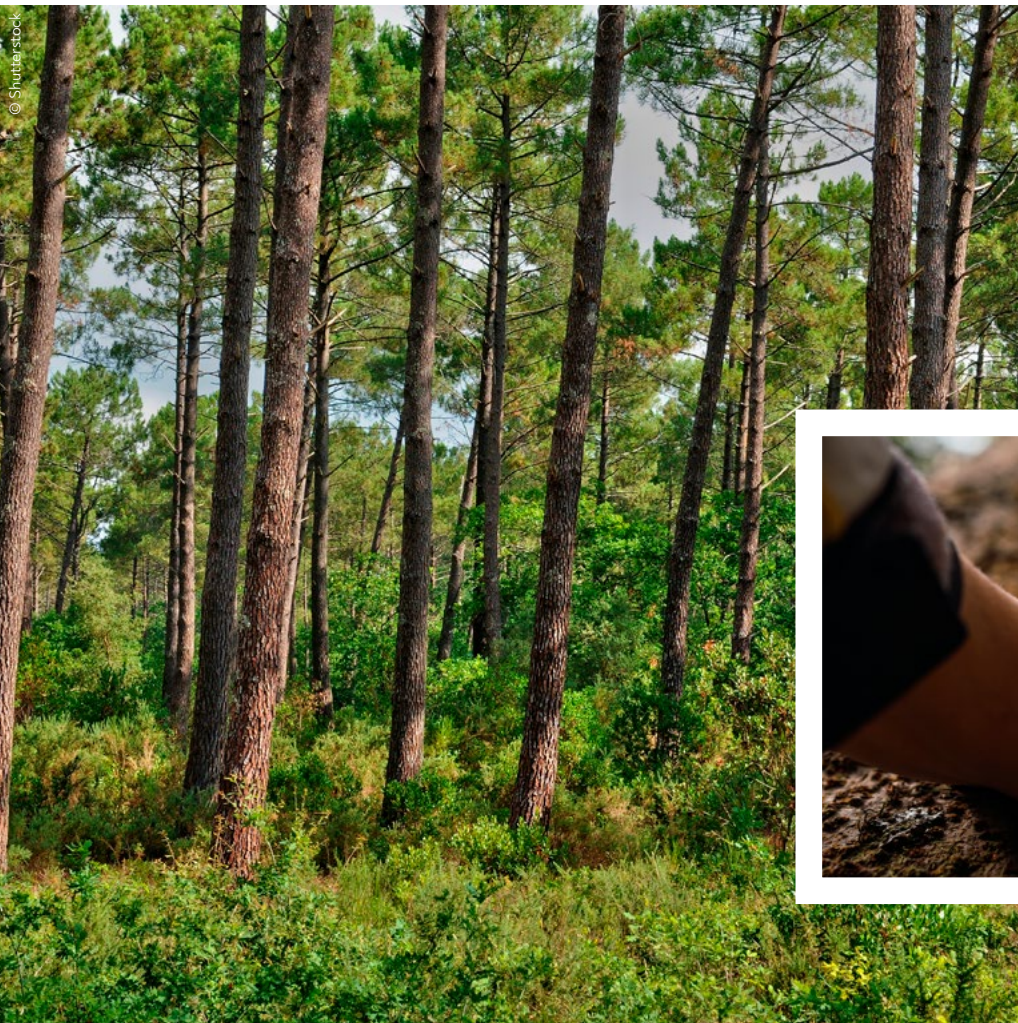


cèdres pour réaliser des charpentes et les bardages des constructions bois qui se développent. C'est un enjeu et une sacrée responsabilité : on doit produire le bois dont le citoyen français aura besoin en 2050 et après. L'usage se développe et c'est bien pour la planète car c'est l'exemple même d'une industrie décarbonée. Nous devons répondre au double objectif de produire le bois dont on a besoin et d'adapter la forêt au changement climatique. »

EJG : Quelle est la répartition de vos marchés ?

E. B. : « Tout d'abord, en valeur, vient le bois d'œuvre : tout ce qui est scié pour fabriquer des palettes, des charpentes, des ter-

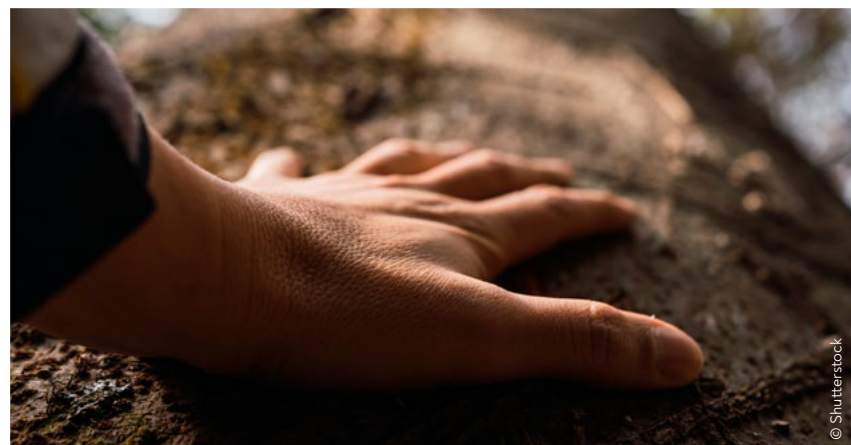
« **L'industrie** aura de plus en plus besoin de **résineux**, de **pins**, de **douglas**, de **mélèzes** pour réaliser des charpentes et bardages des **constructions bois qui se développent** »



le moment tous les trois très porteurs, en volume et en prix. »

EJG : Vous êtes également notaire (ex-président de la Chambre des Notaires de la Gironde) : la forêt est-elle aussi un investissement ?

E. B. : « La forêt est un bien immobilier, on peut en acquérir plus facilement qu'un immeuble parce qu'il y en a pour tout le monde.



rasses, mais aussi du contreplaqué. L'objectif du propriétaire est de produire ce bois d'œuvre, c'est notre premier marché et il est très diversifié en termes d'essences, pin, peuplier, chêne, châtaignier. Il continue à se développer. Ensuite, c'est l'industrie, avec l'usage des usines de papier. Les plus grandes usines de carton d'Europe se trouvent dans la région, comme Smurfit à Biganos, et cet usage est en développement avec l'e-commerce et le remplace-

ment du polystyrène ; et l'usine de Tartas est un pôle important pour la chimie verte avec la cellulose utilisée dans des peintures ou des dentifrices...

Enfin, le bois énergie est à destination des grosses chaudières de l'industrie ou des réseaux de chaleur, comme les hôpitaux de Bordeaux, chauffés au bois par des plaquettes ; mais aussi du bois de chauffage pour les particuliers.

Ces trois marchés peuvent évoluer différemment mais sont pour

C'est une passion plus qu'une rentabilité : il faut de la patience pour que ce placement rapporte et les jeunes générations n'ont pas cette appréhension du facteur temps. Il faut aussi accepter les aléas : la tempête, la grêle, le vent, les incendies font partie de la vie forestière. On parle beaucoup du prix du bois mais on oublie cela. Ma propre relation avec la forêt est d'abord une histoire familiale, mais il faut tout de même ne pas perdre d'argent. On peut aussi en gagner, avec le temps. Mais c'est d'abord une passion et une perspective de vue lointaine : c'est la génération d'après qui s'occupera des arbres que nous plantons. »

MARGOT & TITA UN SUCCÈS PARFUMÉ

La marque de parfums bordelaise, Margot & Tita, est en plein essor. Héritage familial, valeurs, projets : rencontre avec la fondatrice Julie Schoell.

Par Marie-Amélie HUSSON

« À Bordeaux on ne fait pas que du vin, on fait aussi des parfums ». Margot & Tita, marque de parfums bordelaise, connaît un véritable succès depuis sa création, il y a quatre ans, par Julie Schoell. Avec un chiffre d'affaires qui avait déjà atteint celui

de 2021 en mai, la créatrice prévoit jusqu'à + 160 % de progression à la fin de l'année. Pour cause, un concept original derrière lequel se cache une histoire : « C'est un hommage à mes grands-mères, Margot et Tita », explique l'entrepreneuse. « Elles venaient toutes les deux du Sud-Ouest mais avaient un caractère totalement opposé » : ainsi,

Grasse. Avec un produit qui a une composition à 90 % naturelle dans un flacon recyclable, la dirigeante souhaite que sa marque soit au plus proche de ses valeurs. « On démocratise l'utilisation du parfum » : Margot & Tita offre la possibilité de faire du « mix and match ». Le concept : faire de la superposition de senteur afin de pouvoir, avec

« La créatrice prévoit jusqu'à + 160% de chiffre d'affaires à la fin de l'année. »

Julie Schoell va s'inspirer de cet héritage pour créer les senteurs de la marque. Le produit-phare : un flacon de 30 ml. « C'est un produit nomade, d'un petit format de poche, qui se glisse facilement et qu'on peut emporter partout », détaille-t-elle. La fondatrice travaille en partenariat avec des parfumeurs à

deux arômes, se créer son propre parfum.

Entre l'idée de départ et la création de la marque, tout est allé très vite pour Julie Schoell. Lauréate du Réseau Entreprendre 2018, elle a pu bénéficier non seulement du soutien de ce réseau, mais également de celui de la Chambre de Commerce de Bordeaux. Avec déjà 15 ans d'expérience dans les métiers de l'export, Julie Schoell a pu peaufiner la partie prospection et négociation



MARGOT & TITA EN CHIFFRES

- 63 produits
- 230 Marionnaud
- 120 pharmacies
- 50 Galeries Lafayette
- 9 aéroports

et surtout comprendre les besoins des différents marchés. « Chaque zone géographique a des habitudes de consommation, nous avons donc démarré avec 30 senteurs pour satisfaire les besoins du marché du Moyen-Orient, de l'Europe de l'Est ou encore des États-Unis », dit-elle. « J'ai démarré toute seule dans mon petit bureau chez moi, et aujourd'hui nous sommes 8, bientôt 10 », ajoute-t-elle.

ACCÉLÉRER L'EXPORT

« Je ne pense pas développer des réseaux supplémentaires sur le marché français, mais renforcer notre positionnement » : pour ses projets futurs, l'équipe de Julie Schoell vise l'export. « On a démarré en Asie, en Corée, là on vient de livrer le



Mexique », argumente-t-elle. En Allemagne, Hollande et Italie, la marque travaille avec Douglas, un revendeur. La créatrice à d'autres pays en tête : « On a un très gros levier qui nous permet de prospecter, c'est le salon CosmoProf à Bologne ». « On souhaite vraiment accélérer notre export », confie la fondatrice de Margot & Tita.

JULIE
SCHOELL

LANCEMENT DU CERCLE 1PACTE



© D.R.
François Marcon (Kalane), Romain Massiah (Adviso), Stéphane Kolb (BPACA), Alexandre Adrian (Fidal), François Cavalié (Aquti)

Cinq acteurs du conseil et de la finance lancent le « Cercle des entrepreneurs responsables de Nouvelle-Aquitaine ». Un club de réflexion visant à engager la transformation durable des entreprises du territoire en projetant leurs modèles d'affaires sur le long terme.

Par Jennifer WUNSCH

Faire du défi climatique une opportunité pour les entreprises. C'est l'idée qui préside au lancement du Cercle des entrepreneurs responsables de Nouvelle-Aquitaine, « 1Pacte », en donnant les clés aux entreprises de la région pour concilier enjeux environnementaux et performances économiques. Imaginé par un groupe

d'experts complémentaires du monde du conseil et de la finance : Stéphane Kolb, directeur général adjoint de la Banque Populaire Aquitaine-Centre-Atlantique (BPACA) ; François Cavalié, président d'Aquti Gestion ; Alexandre Adrian, avocat associé chez Fidal ; Romain Massiah, associé chez Adviso Partners ; et François Marcon, cofondateur de Kalane Consulting, ce cercle de réflexion sera lancé le 21 septembre au Palais de la Bourse de Bordeaux, lors d'une conférence introduite par les économistes Christian de Perthuis et Philippe Dessertine. « Notre ambition est d'éveiller les consciences en étant concret sur les enjeux et de créer une émulation pour préparer la mise en mouvement des entreprises du territoire », résume Stéphane Kolb, qui présentait 1Pacte le 6 septembre au siège de la BPACA.

OBLIGATION DU RESPECT DES CRITÈRES ESG

L'émergence d'un nouveau cadre légal lié à la protection de l'environnement ou encore l'obligation du respect des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) auront une influence certaine sur la valorisation des entreprises et l'accès aux financements. « C'est pourquoi nous voulons aider les entreprises à projeter leur modèle d'affaires sur le long terme, afin qu'il soit robuste et pérenne, et réponde à la transformation des attentes des clients et des collaborateurs », affirme François Marcon, de Kalane Consulting. L'enjeu est de taille, avec « un vrai risque de disparition de nos entreprises », prévient Stéphane Kolb.

Conçu « comme un lieu de partage d'expérience, de réflexion et d'information », selon François Cavalié (Aquti Gestion), le club 1Pacte veut réunir au départ au moins 150 chefs d'entreprises et décideurs stratégiques, qui se retrouveront ensuite pour 4 sessions en groupes de travail durant 6 mois. « La lutte contre le changement climatique apparaît dans tous les domaines, tous les types d'entreprises, à chaque stade de leur vie. Elle peut représenter des contraintes, mais aussi des opportunités (...). C'est à plusieurs que nous trouverons les solutions », conclut Alexandre Adrian de Fidal.

L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



BORDEAUX VINITECH-SIFEL EST DE RETOUR !

La 23^e édition de Vinitech-Sifel, le salon mondial dédié aux filières vitivinicoles, arboricoles et maraîchères est de retour du 29 novembre au 1^{er} décembre prochain. L'événement accueillera près de 900 exposants et portera une programmation de 70 conférences forums. Son concours d'excellence, « les Trophée de l'Innovation Vinitech-Sifel », a également eu lieu. Sur 62 dossiers examinés, le Comité Scientifique et Technique du salon a attribué : un prix spécial du Jury, six trophées d'Argent, neuf trophées de Bronze et vingt-trois citations. Le but est d'encourager les porteurs de projet dans leur innovation. Pour le prix spécial, c'est « Viti-Tunnel », proposé par la société MO.DEL basée à Bazas, qui a reçu la récompense. C'est un nouveau concept alternatif pour la réduction des traitements phytosanitaires des cultures. Il s'agit d'un tunnel escamotable imperméable pour la protection automatique des rangs de vignes pendant les pluies et événements climatiques extrêmes. Vinitech-Sifel aura d'ailleurs lieu au parc des expositions de Bordeaux.

CENON UN PROGRAMME À LA CARTE POUR ENTREPRENDRE

Oasis Wave, programme à la carte pour les entrepreneuses, a lancé sa nouvelle édition jeudi 8 septembre autour d'un petit-déjeuner. L'objectif : aider les femmes à développer un projet entrepreneurial grâce à des moments réseautage, des accès au coworking, ou encore des ateliers thématiques pour aider à répondre à des problématiques réelles. Ce programme gratuit est réservé aux femmes et ouvert à tous types de structures. Une inscription pour chaque temps fort reste obligatoire. Le CIDF (Centre d'Informations sur le Droit des Femmes et Famille de la Gironde) ainsi que la région Nouvelle-Aquitaine sont partenaires. Plusieurs entrepreneuses étaient présentes lors de ce lancement, avec des projets variés : création de service autour du post-partum, création d'une marque de vêtements, secrétaire indépendante, dessinatrice ou encore création d'une micro-crèche.



BORDEAUX UN ATELIER POUR LUTTER CONTRE L'ECO-ANXIÉTÉ

Dans un contexte où 85 % des étudiants se disent inquiets face à l'avenir, Ticket for Change propose d'accompagner celles et ceux qui veulent déployer leur créativité pour inventer le monde demain. Ainsi, l'organisme propose un atelier « Le Match du siècle » avec la participation de 1 000 étudiants répartis dans trois campus : Paris, Marseille et Bordeaux. L'idée : créer une expérience immersive projetée en 2050, dans un monde où tout est possible. Cette aventure collective a pour but de donner l'occasion aux participants de libérer leur imagination pour exprimer leurs visions du monde de demain. Pendant trois heures, les étudiants sont amenés à découvrir leurs talents et à dessiner un projet, en s'interrogeant sur leurs compétences et leurs aspirations professionnelles. À Bordeaux, c'est l'école KEDGE Business School qui accueillera l'événement au sein de son campus. L'atelier a lieu du 12 au 20 septembre.



DROIT CORNET VINCENT SÉGUREL FÊTE SES 50 ANS

Cornet Vincent Ségurel est le fruit de la fusion entre la SCP de Joël Cornet et Alexandre Vincent, créée à Nantes en 1972, et le cabinet de conseil juridique Gérard Ségurel, présent à Nantes et Paris. À partir de 2010, la société s'installe successivement dans plusieurs métropoles françaises très dynamiques en s'appuyant sur des équipes locales d'avocats reconnus, dont Bordeaux en 2016. En 2022, le cabinet compte près de 300 professionnels du droit des affaires, dont 190 avocats et juristes présents dans ses 6 bureaux. En 10 ans, le chiffre d'affaires a plus que doublé, avec notamment une croissance à 2 chiffres les trois dernières années. Cornet Vincent Ségurel se classe désormais comme le 12^e cabinet français par effectif et le 15^e par chiffre d'affaires. Pour célébrer son cinquantenaire, la société a instauré son Objectif 2024 : à travers la Fondation du pacte de performance, le cabinet apportera pendant 2 ans (jusqu'en septembre 2024), un soutien financier et une expertise juridique à 4 athlètes de ses grandes régions d'implantation. Pour le Grand-Ouest, ce sera la Bretonne Faustine Noël, médaille d'argent en double de para-badminton aux Jeux paralympiques de Tokyo 2021, qui suit par ailleurs une formation de kinésithérapeute.

GIRONDE PRONADIS LANCE HOPE

Pronadis, acteur majeur français de la distribution de produits bio en magasins spécialisés, lance Hope : une nouvelle marque de produits d'entretien proposant une gamme complète et écologique pour la maison. Avec onze produits et seize références, elle incarne l'ADN bio de l'entreprise. Pronadis annonce que tous les produits apportent au minimum la même efficacité que les produits classiques de supermarchés, mais avec l'écologie en plus : ils sont concentrés, ce qui permet de faire des économies sur leur utilisation. Linge, sanitaire, déboucheur, cuisine, crème à récurer au citron, dégraissant au citron ou encore multi surfaces font partie de la gamme de produits proposés par Hope. Pronadis est installé au cœur du vignoble bordelais, à Vayres, et distribue plus de 700 magasins spécialisés dans le bio.





BORDEAUX LA REPRISE DU TOURISME CONFIRMÉE

Même s'il est encore trop tôt pour dresser un bilan complet d'une haute saison touristique qui s'étend à Bordeaux jusqu'en octobre, les indicateurs confirment une belle reprise depuis le printemps avec des chiffres proches des résultats pré-covid. Deux tendances sont visibles : un excellent taux d'occupation dans l'hôtellerie bordelaise et le retour d'une clientèle étrangère. Le taux d'occupation hôtelier a atteint le score de 80 % en juin. Pour les mois de juillet et août, le taux d'occupation passe à 74 %, soit exactement les mêmes résultats qu'en 2019 sur ces trois mois estivaux. Aussi, les visiteurs français restent très largement majoritaires à Bordeaux. À l'office de tourisme, l'Île-de-France est la région la plus représentée suivis de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet été 2022 confirme également le retour de la clientèle étrangère. Elle représente près de 30 % des arrivées hôtelières. Selon une enquête réalisée en ligne auprès de 146 professionnels girondins par le comité Régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec Gironde Tourisme, le mois de septembre s'annonce prometteur avec des réservations en hausse pour 61 % des professionnels bordelais.

Le parc des Jalles



Marais de Peychaud
à Ambarès-et-Lagrave



BORDEAUX MÉTROPOLÉ 3,5 MILLIONS D'EUROS POUR LE PROGRAMME LIFE

La Commission européenne a attribué 3,5 millions d'euros à Bordeaux Métropole dans le cadre du programme LIFE 2021-2027, pour sa stratégie Biodiver'Cité. Ce programme est destiné à financer des opérations de restauration écologique afin de lutter contre les principales menaces pesant sur la biodiversité métropolitaine. Les actions de Bordeaux Métropole dans le cadre du programme LIFE sont diverses : valorisation agroécologique, création de ripisylve (forêt le long des cours d'eau), désartificialisation et restauration des habitats via des

plantations ou encore réouverture de cours d'eau. Ces actions se concentreront sur 4 sites : les marais de Peychaud sur la presqu'île d'Ambès, le parc des Jalles, les lisières forestières de l'ouest métropolitain et le delta ver du sud de la Métropole. Le financement européen sera réparti à hauteur de 3 millions d'euros pour la Métropole et de 500 000 € pour les structures partenaires : fédération de pêche, LPO Nouvelle Aquitaine, Cistude Nature, etc. Le budget global de Biodiver'Cité s'élève à 9,2 millions d'euros.



BÈGLES

NRGYBOX LÈVE 500 000 EUROS

NRGYBox, créée en 2019 et accompagnée par Unitec et ADI Nouvelle-Aquitaine, annonce une première levée de fonds de 500 000 euros pour accompagner les collectivités territoriales dans la sobriété énergétique de leur éclairage public. Cette dernière a été impulsée par le fonds d'investissement bordelais Galia Gestion accompagné d'investisseurs greentech européens. La start-up propose ainsi un boîtier connecté permettant à tout gestionnaire d'éclairage public de transformer son parc de lampadaires existants en un parc intelligent, sobre et facilement contrôlable à distance. L'objectif : réduire l'empreinte écologique de l'éclairage public et le budget de la collectivité, tout en maintenant une ambiance lumineuse adaptée aux usages de rues. NRGYBox est une entreprise labellisée DeepTech, engagée dans la transition écologique. Créée en octobre 2019, elle compte trois salariés et son siège social est à Bègles.



SAINT-ÉMILION

7^E CLASSEMENT DES VINS DE SAINT-ÉMILION

Le Conseil des Vins de Saint-Émilion vient de présenter le nouveau classement des Crus de Saint-Émilion, réalisé sous l'égide de l'INAO. Créé en 1955, ce classement a la particularité unique d'être révisable tous les dix ans. C'est donc une 7^e édition de ce classement de vins prestigieux qui vient d'être publiée. Si la dégustation compte pour moitié dans la note finale, la notoriété, le terroir et la conduite de l'exploitation entrent respectivement en compte pour 20 %, 20 % et 10 % pour les Grands Crus classés et 35 %, 10 % et 5 % pour les « Premiers Grands Crus Classés ». Ce nouveau classement consacre 85 propriétés, dont 2 Premiers Grands Crus Classés A (châteaux Figeac et Pavie), 12 Premiers Grands Crus Classés (châteaux Beau-Séjour Bécot, Beauséjour Héritiers Duffau Lagarrosse, Belair Monange, Canon, Canon La Gaffelière, Larcis Ducasse, Pavie Macquin, Troplong Mondot, Trotteville, Valandraud, le Clos Fourtet et La Mondotte, ainsi que 71 Grands Crus Classés. « Nous tenons à féliciter l'ensemble des propriétés qui figurent sur cette nouvelle édition du classement des vins de Saint-Émilion ainsi que leurs équipes, car c'est bien une aventure collective et humaine exceptionnelle ! Il n'y a pas de grand vin sans terroir, sans femmes et sans hommes engagés », a commenté Jean-François Galhau, président du Conseil des Vins de Saint-Émilion.



BORDEAUX ELESTIM CELEBRE SA 200^E VENTE

Elestim réaffirme son ambition de devenir l'agence immobilière au forfait de référence sur toute la métropole bordelaise en célébrant sa 200^e vente. Depuis septembre 2019, l'agence souhaite défendre une façon, pour elle, plus juste et plus transparente de faire de l'immobilier : les honoraires au forfait. Ainsi, elle propose 4 900 euros TTC quel que soit le prix du bien mis en vente par son propriétaire. Elestim souhaite aussi que ce soit plus économique pour les vendeurs. L'entrepreneur bordelais à l'origine de la création de cette agence souhaite avant tout redonner ses marques de noblesse à une profession qui suscite beaucoup de méfiance dans la région. En 2022 et 2023, l'agence immobilière souhaite recruter entre 5 et 8 nouveaux agents immobiliers sur Bordeaux Métropole pour accompagner son développement.



BÈGLES INAUGURATION DU THÉÂTRE DE NATURE JOSÉPHINE-BAKER

Dans le cadre de la zone d'aménagement concerté Bègles Villenave-d'Ornon de la route de Toulouse, le théâtre de nature Josephine-Baker a été inauguré le 10 septembre. Situé le long de la station de tramway Vaclav-Havel, il propose un lieu de repos et de convivialité de 1 000 m²,

tourné vers la presqu'île du parc de Mussonville. La plantation d'une soixantaine d'arbres autour des gradins engazonnés offre un îlot de fraîcheur en ville. Cet espace de nature a été créé dans le cadre de l'opération d'aménagement urbain Route de Toulouse située sur les communes de Bègles et Villenave-d'Ornon dont le pilotage a été confié à La Fab. Ce projet prévoit la réalisation de 1 300 logements (dont 35 % de logements sociaux et 20 % de logements pour de l'accession à prix maîtrisé), l'implantation de 7 000 m² de locaux commerciaux et d'activités, et 2,9 hectares de nouveaux espaces publics. Les travaux ont démarré en 2019 et se poursuivront jusqu'en 2024.



ANTOINE
FEDRY

CARNET

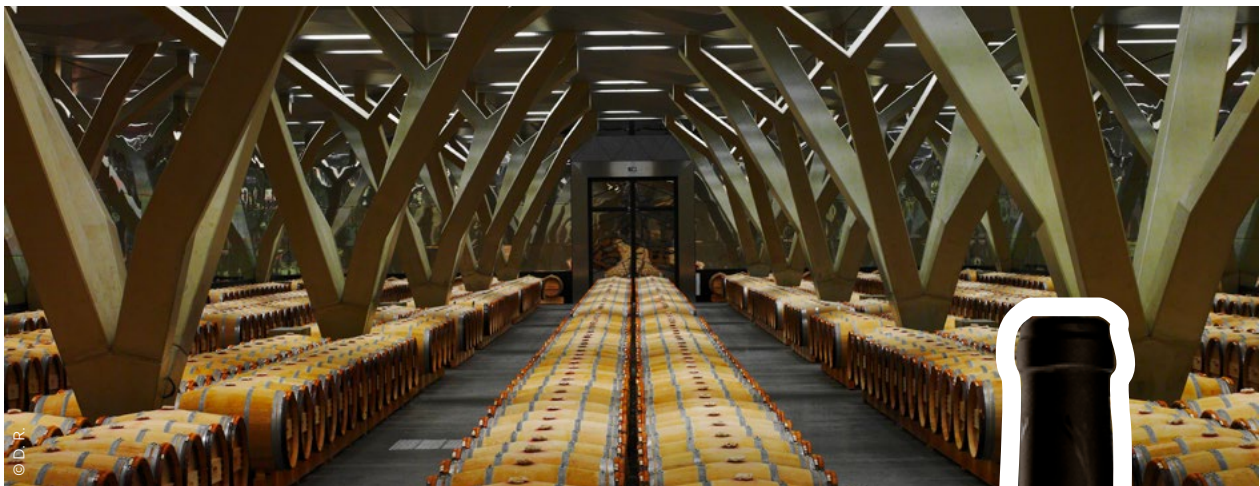
Antoine FEDRY vient d'être promu administrateur judiciaire associé chez Ajilink Sud-Ouest à Bordeaux. Doté d'une double formation en droit et ingénierie financière (Master 2 à l'université Jean-Moulin à Lyon en 2013) puis Master 2 en Droit des Entreprises en Difficulté en 2015 (université de Nice Sophia-Antipolis), Antoine Fedry, âgé de 30 ans, a été formé au sein de plusieurs études d'administrateurs judiciaires entre 2013 et 2014. C'est en 2016 qu'il a rejoint l'étude Ajilink Sud-Ouest, pilotée à Bordeaux et Toulouse par Sébastien Vigreux. Il y traite principalement des dossiers de préventions (mandat *ad hoc* et conciliation) et de procédures collectives, ainsi que des dossiers relatifs aux copropriétés. Il est notamment intervenu auprès d'entités locales emblématiques comme Le 48, 1001 Pneus, Groupe Opéra ou UNADEV. « Après avoir collaboré pendant près de 7 ans avec Antoine Fedry, nous sommes heureux de le promouvoir associé », a déclaré Sébastien Vigreux, Associé responsable d'Ajilink Sud-Ouest. « Ses qualités rejoignent celles que nous souhaitons offrir aux entreprises, dirigeants, actionnaires, avocats, experts-comptables et juridictions qui font appel à nous. »

CHÂTEAU TALBOT 2018, LA B DU C

Par Philippe MAURANGE,
Directeur de l'agence
OZCO BORDEAUX



OUTEILLE ENTENAIRE !



Dans le Médoc, cette presqu'île qui longe l'estuaire de la Gironde, les familles anciennes jalonnent la route des châteaux. Des noms qui raisonnent dans l'esprit des connaisseurs. À Margaux les Lurton et les Sichel, à Pauillac les Cazes et les Castéja à Saint-Julien les Borie, les Delon mais aussi la famille Cordier. C'est en 1918 que Désiré Cordier se porte acquéreur du château Talbot, quatrième grand cru classé en 1855, sur l'appellation Saint-Julien. Venu de Lorraine, ce négociant, amoureux des grands vins, ne s'est pas trompé sur ces choix bachiques. Forte personnalité, homme d'affaires averti, il avait observé avant tout le monde que la population médocaine vivait plus âgée que la moyenne française ! C'est lui qui, en quelques sortes, a découvert le fameux French Paradox ! On lui doit aussi l'émbléma-

tique devise affichée à l'entrée du village de Saint-Julien : « Passants, vous entrez sur l'antique et célèbre cru de Saint-Julien, Saluez ! ». Son fils Georges et son petit-fils Jean ont continué à embellir et à faire rayonner ce grand cru dans le monde. Depuis bientôt 30 ans, Nancy Bignon-Cordier s'attache à préserver l'histoire de sa famille et un niveau de qualité exceptionnelle des vins. Avec ses trois enfants, elle a célébré le centenaire de l'acquisition du château Talbot avec le millésime 2018 en éditant une bouteille unique sur laquelle sont représentés ces arbres de bétons que l'on trouve dans le chai contemporain, évoquant tour à tour des racines, des ceps de vignes ou des arbres ancrés dans le terroir, une prouesse architecturale ! Cette bouteille, en verre noir sérigraphiée, vous l'avez compris, devient un véritable objet de collection.

Combien ? Environ 75 €/bouteille



CARTOGRAPHIE DES COMPÉTENCES

UNE STRATÉGIE RH

Voici une démarche et un outil précieux. De plus, il n'est pas compliqué à mettre en œuvre, et permet d'éviter bien des déboires et des sueurs froides.

Par Bernard GUERIN,
membre du Collectif platefoRHm
Bordeaux

Tout d'abord, précisons un domaine de définition : celui de la compétence. Tout le monde en parle, mais peu savent la définir. Accordons-nous pour dire que la compétence est la « mise en œuvre d'un « savoir-agir » en situation de travail ». Un savoir-agir qui englobe des connaissances, des pratiques, des gestes, mais aussi un savoir-réfléchir et anticiper, des comportements adaptés (aux résultats attendus, à la sécurité, à la qualité de vie, à la bienveillance, etc.). Il

existe également ce que l'on appelle les compétences transversales, celles qui ne sont pas dans le cœur de métier mais pourtant indispensables (savoir communiquer, savoir s'autocontrôler, savoir se remettre en question, être dans la bienveillance...).

LE TOUT EN SITUATION PROFESSIONNELLE. POURQUOI ?

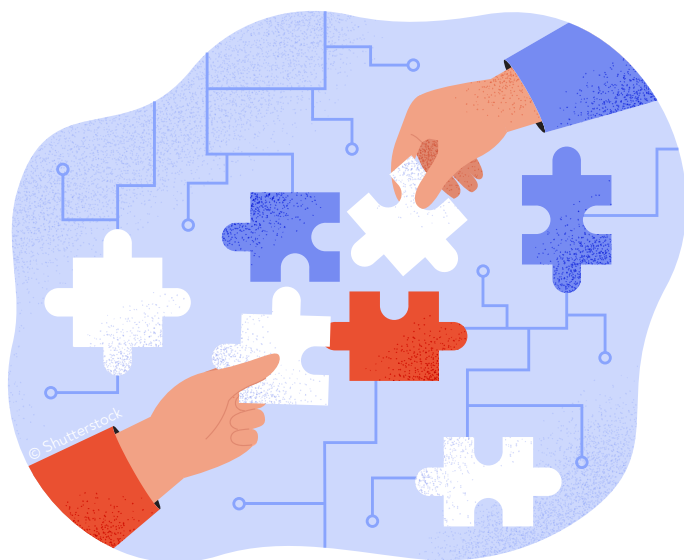
Parce qu'en situation de travail, le salarié est soumis à des contraintes, des règles, des ambiances, venant des procédures, des injonctions managériales, des obligations de rendement et de qualité / sécurité, des moyens mis à disposition. S'il m'arrive de réaliser quelques soudures chez moi, saurais-je être compétent comme soudeur ? Ai-je toutes les compétences, les gestes, les connaissances, les « trucs » de métier, le rythme, l'esthétique du résultat ?

La gestion des compétences est un outil de stratégie RH

Le juste recueil des compétences : les compétences font la valeur de l'entreprise. La machine, l'électronique, la robotique, l'outil, n'ont aucun intérêt sans les compétences qui les servent. Il s'agit donc d'identifier dans un premier temps les compétences indispensables, nécessaires et suffisantes pour l'activité de l'entreprise. Ce qui est techniquement et psychologiquement complexe.

RÉALISER UN INVENTAIRE DE COMPÉTENCES

Prenons l'exemple d'une entreprise de biscuiterie, où j'ai réalisé ce travail. Certes, en interrogeant les équipes et les salariés, chacun s'accorde à dire que son travail est essentiel à la performance de l'entreprise. Par exemple, le service comptable. Oui, non. Oui, la comptabilité est incontournable. Mais elle peut s'externaliser aussi. Ce





BERNARD
GUERIN

○○○



n'est pas une compétence indispensable en interne. Par contre, la compétence du pétrisseur, qui mélange les ingrédients pour fabriquer des pâtes de biscuits, en connaissant les ingrédients, en suivant des recettes, en mesurant l'hygrométrie et les températures, c'est une compétence indispensable en interne, autant que le conducteur de four. L'idée est donc de réaliser un inventaire des compétences clefs, puis des compétences importantes, puis des compétences sensibles (appelées à subir à moyen terme des modifications remarquables), puis les compétences à risque (appelées à être rapidement obsolètes).

LA GESTION ET L'ANTICIPATION

Une fois que l'on a fait le tri entre les différentes compétences, il faut les suivre et les affecter. Il existe des logiciels spécialisés pour ce faire. Mais un tableau Excel peut suffire. Quelle compétence (clef, importante, sensible...) existe chez quel salarié ? Et l'on va voir apparaître les salariés qui ont des mono-compétences ou mono-expertises. Soit.

Faut-il, en terme de stratégie, maintenir ou renforcer ces expertises, ou faut-il ouvrir l'éventail des poly-compétences ? Certaines compétences nécessaires à terme sont inexistantes aujourd'hui. À qui les confier ? Faut-il construire de nouvelles compétences pour tel ou tel salarié ?

D'autres compétences vont devenir obsolètes à terme, compte tenu de l'évolution technologique, du métier, du marché, de la concurrence. Comment recombinaison et construire de nouvelles compétences et chez qui ?

Les **compétences** font la **valeur de l'entreprise**

Certaines compétences sont limitées dans le temps. C'est le cas de certaines expertises ou habilitations. Il faut donc les suivre de près pour les réactualiser à temps. On peut également remarquer que telle compétence n'existe que chez un seul salarié ! Danger ! S'il quitte l'entreprise ? S'il est en congés ou en arrêt maladie, comment faire ? Ne faut-il pas envisager un minimum de binôme sur certaines compétences clef ?

En analysant la cartographie des compétences, on remarque clairement les personnes qui sont surnourries et celles qui sont en fragilité.

Faut-il rééquilibrer les compétences ? Identifier finement les salariés que l'on souhaite conserver et pourquoi ? N'est-ce pas également une démarche permettant de développer le plan de développement des compétences (l'ancien plan de formation) ? Cette gestion anticipative peut alimenter la stratégie de formation (qu'inclure dans le CPF, les bilans de compétences, le CEP, etc. ?). Elle peut aussi enrichir les entretiens professionnels. La cartographie des compétences n'est pas seulement un outil. C'est une démarche de Ressources Humaines au service des salariés, de leur professionnalisation, pour soutenir la stratégie globale de l'entreprise.

LES ECHOS EN RÉGION

DORDOGNE

LE BIEN-ÊTRE TIENT SALON

Le salon du bien-être de Périgueux se déroulera les 24 et 25 septembre, à La Filature de l'Isle. Des professionnels du bien-être et des médecines douces, des acteurs locaux de méthodes naturelles et diffuseurs de produits Bio seront sur place pour aborder des thèmes liés à la santé, la détente, la nutrition, le confort, la forme, la relaxation, la beauté, les massages de confort. Pour cette 9^e édition, 80 professionnels seront réunis, 18 conférences sont programmées et 40 séances pour tester des techniques. Corps, esprit, maison, alimentaire, formation : le champ des découvertes est vaste. Il touche même les animaux de compagnie (soins énergétiques, communication, comportementaliste, ostéopathe, éthologie, kinésiologie, autant de techniques douces pour améliorer leur santé et leur confort).



© Shutterstock



© D.R.

LOT-ET-GARONNE DU MOUVEMENT SUR LA BANDE FM

Propriétaire de plusieurs stations de radio FM dans le sud de la France, le groupe toulousain Médiameeting a annoncé, cet été, la vente de ses radios à différents groupes. Alors que les stations girondines Gold FM à Bordeaux et Radio Bassin d'Arcachon ont été cédées à Sweet Medias (propriétaire de Sweet FM au Mans) et que Toulouse FM appartient désormais au groupe Rossel-La Voix (anciennement « Voix du Nord Investissement » et qui vient également de racheter la radio de Langon ARL), la radio agenaise 47 FM devrait quant à elle rester lot-et-garonnaise. C'est en effet l'agence de presse Com'Press, dont les bureaux sont installés à Astaffort et qui gère aussi l'agence de communication Story Buzz, qui devrait être le nouveau propriétaire de 47 FM. Le directeur de Com'Press, Julien Leclercq, a confirmé son intérêt pour le rachat de la radio locale dont la vente pourrait être officialisée prochainement, en attendant l'accord indispensable de l'autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ex-CSA).

CARNET

Benoît FONTAINE est le nouveau procureur de la République de Dax. Substitut général chargé du secrétariat général de la cour d'appel de Pau depuis 2018, il rejoint cette juridiction dans laquelle il a exercé de 2010 à 2015 comme substitut du procureur, après avoir été substitut du procureur de la République de Soissons (Aisne) et avant de rejoindre Fort-de-France (Martinique) de 2015 à 2018, comme vice-procureur de la République. Il succède, à Dax, à **Rodolphe JARRY** qui a rejoint le parquet de Pau.

LANDES PRÈS DE 50 MILLIONS DE TRAVAUX DANS LES LYCÉES

Huit lycées landais, à Aire-sur-l'Adour, Dax, Mont-de-Marsan, Morcenx, Parentis-en-Born, Saint-Paul-lès-Dax et Tarnos, ont fait l'objet de travaux pendant l'été. Les 48,7 millions d'euros investis par la Région Nouvelle-Aquitaine concernent notamment la restructuration et l'extension du lycée Saint-Exupéry à Parentis-en-Born (17,5 millions d'euros), du lycée Haroun-Tazieff à Saint-Paul-lès-Dax (13,6 millions d'euros), la rénovation des ateliers du lycée Jean-Garnier à Morcenx (12 millions d'euros), la mise en accessibilité du lycée Gaston-Crampe à Aire-sur-l'Adour (2,8 millions d'euros) ou la rénovation des façades d'un des bâtiments du lycée Borda à Dax (2,2 millions d'euros). À ces gros travaux s'ajoutent des adaptations des réseaux de chauffage à la géothermie, des travaux de sécurité incendie ou la réfection des réseaux informatiques.

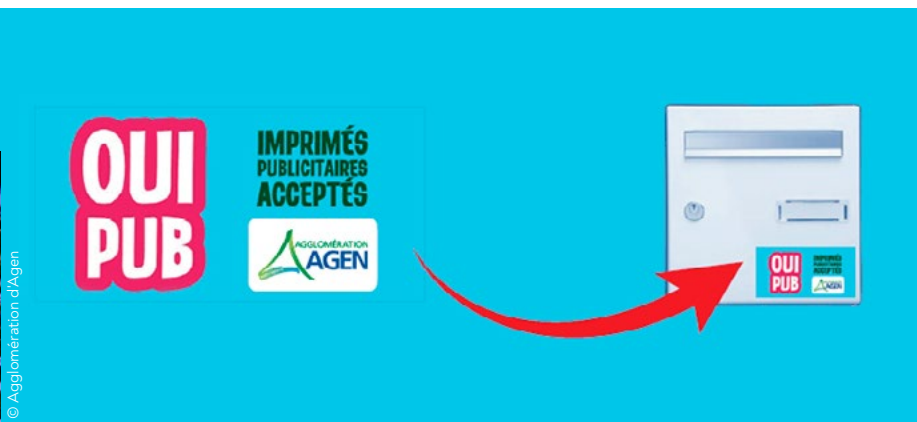


LOT-ET-GARONNE LE DISPOSITIF « OUI PUB » EXPÉRIMENTÉ

L'Agglomération d'Agen a été retenue par le ministère de la Transition écologique et l'Ademe pour participer à l'expérimentation nationale du dispositif « Oui Pub ».

La distribution de prospectus publicitaires non adressés est désormais interdite à compter du 1^{er} septembre dans toutes les boîtes aux lettres des 44 communes de l'agglomération qui ne présenteront pas l'autocollant « Oui Pub ». L'ensemble des prospectus publicitaires non adressés est concerné hormis les échantillons presse, les documents d'information des collectivités ainsi que la communication politique ou à caractère culturel.

L'agglomération s'est engagée aux côtés de 14 autres territoires pilotes dans cette expérimentation nationale d'une durée de 3 ans. À Agen, près de 1 400 tonnes de papier sont triées, collectées et recyclées par an et près de 40 % de ce tonnage est composé d'imprimés publicitaires.



LOT-ET-GARONNE BOOSTCAMPUS 47 : C'EST PARTI !

La 5^e édition de BoostCampus 47, le concours d'innovations du Campus Numérique 47 et de la French Tech Lot-et-Garonne, approche à grands pas ! L'événement se tiendra les 7 et 8 octobre au Campus Numérique 47 à Agen. Les candidatures sont possibles jusqu'au 23 septembre. Tous les porteurs et porteuses de projet ayant un lien avec le numérique, quels que soient leur niveau d'études, leur statut professionnel ou encore leur âge, peuvent participer au concours. Après deux journées de travail, accompagnés par des coachs innovation et des experts, ils pourront exposer leur dossier à un jury composé d'entrepreneurs reconnus et partenaires du Campus. Les trois projets retenus bénéficieront d'une dotation financière de 500 à 5 000 euros et pourront intégrer gratuitement l'incubateur du Campus 47 pour une durée de 6 à 12 mois.

LOT-ET-GARONNE LA RENTRÉE DE LA CCI 47

La Chambre de Commerce et d'Industrie a préparé un programme fourni pour la reprise après la pause estivale. Ainsi, le mardi 4 octobre de 9 h 15 à 10 h au cinéma CGR d'Agen, la Chambre, aux côtés de la Banque de France, dévoilera les indicateurs clés de la conjoncture économique à mi-année. Au programme : présentation de l'enquête qualitative menée par la CCI 47 auprès de 300 chefs d'entreprise au mois de juillet et point d'étape à partir de l'étude économique de la Banque de France sur la Nouvelle-Aquitaine. Rappelons que la Chambre consulaire propose aux commerçants, restaurateurs et hébergeurs touristiques un diagnostic individuel et un accompagnement sur-mesure gratuits pour permettre d'accélérer leur transition écologique.

Enfin, 3 réunions d'information auront lieu dans les agences de la CCI 47 sur la création ou la reprise d'entreprises : lundi 19 septembre à 9 heures à Agen, mercredi 21 septembre à Villeneuve-sur-Lot à 14 h et vendredi 30 septembre à Marmande à 14 h.



LOT-ET-GARONNE UNE ASSOCIATION POUR LES GRANDES ÉCOLES

Mardi dernier a été présentée à Agen la nouvelle association « Du Lot-et-Garonne aux Grandes Écoles », en présence notamment de : Nathan Maurel, président-fondateur et Frédéric Pechavy, président de la CCI 47. L'association est composée de jeunes lot-et-garonnais ayant intégré les filières sélectives de l'enseignement supérieur qui ont à cœur d'agir pour leur territoire et d'aider celles et ceux qui se retrouvent aujourd'hui dans une situation qu'ils ont connue il y a quelques années. Les missions de l'association sont structurées autour de deux piliers : l'égalité des chances et le développement du territoire.



LOT-ET-GARONNE OUVERTURE D'UN KIABI À AGEN-SUD

L'enseigne Kiabi (prêt-à-porter pour toute la famille à des prix attractifs) vient d'ouvrir le 31 août un second magasin en Lot-et-Garonne. Après Marmande en 2012, c'est à Agen que l'enseigne a souhaité s'implanter. Elle occupe un bâtiment de 1 000 m², qui abritait auparavant le magasin de déstockage de chaussures et accessoires Low Chauss', sur la zone commerciale Agen-Sud. Le magasin Kiabi, propose une offre de prêt-à-porter dédié à la femme et à l'homme, en plus d'un univers enfant et bébé, le tout à des prix abordables. Cette arrivée était souhaitée par l'enseigne internationale depuis plusieurs années mais se heurtait jusqu'à présent au refus du président de l'Agglomération d'Agen Jean Dionis du Séjour, fervent défenseur des commerces du centre-ville. Face à cette opposition, Kiabi s'est montré patient et a choisi l'option d'une reprise d'un local existant, évitant ainsi un passage devant la CDAC (Commission départementale de l'aménagement commercial).



DORDOGNE RETOUR DES ATELIERS DE CAP@CITÉS

La pépinière d'entreprises Cap@cités reprend ses rendez-vous à destination des créateurs, repreneurs ou entreprises en développement : les porteurs de projets, chefs d'entreprises et collaborateurs pourront participer gratuitement et échanger avec un expert un jeudi par mois, de 9 h à 11 h, dans ses locaux de Cré@vallée. Pour commencer, le 29 septembre, priorité à la construction du business plan avec la maîtrise du plan de financement : l'atelier « Comment financer son projet ? » offrira une vue d'ensemble des différents vecteurs de financement, il sera animé par Corinne Ercolani-Fourcade, consultante en recherche de financement d'entreprise FinABank.





DORDOGNE UNE JEUNE MARQUE SPORTSWEAR ÉCORESPONSABLE

La marque écoresponsable Deetect Bys, créée fin 2021 par Cécile Mathieu, entrepreneuse de 21 ans à Villamblard, lance une campagne de crowdfunding pour financer sa communication et la création de ses prochaines collections de vêtements sportswear et accessoires écoresponsables made in Nouvelle-Aquitaine. La sérigraphie est réalisée en Dordogne. L'objectif est aussi de promouvoir les sportifs de l'équipe et de présenter leurs parcours à travers plusieurs podcasts. Les citoyens sportifs ou simplement désireux de porter les valeurs de cette marque de vêtement peuvent contribuer sur Tudigo. Le premier palier de 2 500 euros permettra de financer le matériel podcast pour soutenir les sportifs de l'équipe. La marque a déjà le soutien du Crédit Agricole : 5 000 euros pour réaliser une vidéo marketing avec le boxeur Seydi Coupe pour la campagne de crowdfunding et le site internet. La marque souhaite créer une communauté de sportifs professionnels et amateurs aux niveaux local et national.

DORDOGNE PORTES OUVERTES SUR LE FOIE GRAS

À l'occasion des Journées du patrimoine, les 17 et 18 septembre, dans un contexte de fin de grippe aviaire qui les a fortement éprouvés, les professionnels de la filière foie gras réunis au sein du Cifog organisent des journées portes ouvertes pour permettre au public de découvrir leur métier et leur savoir-faire. La Chambre d'agriculture de Dordogne est partenaire de cette opération qui permet d'en savoir plus sur ce produit du patrimoine gastronomique français : notre pays est premier consommateur et producteur de foie gras au monde. Cinq exploitations périgourdines (élevages d'oies et de canards) ouvrent leurs portes sur les réalités de la filière, les modes d'élevage et de production, dégustations en prime : Gaec de l'Olivier à Saint-Germain-des-Prés, Ferme du Turnac à Domme, La Garrigue Haute à Prats-de-Carlux, Ferme Andrévias à Sorges-et-Ligueux en Périgord, Domaine de Barbe à Badefols-sur-Dordogne. Détails sur patrimoine-foiegras.fr.



le nouveau centre
villeneuvois

LOT-ET-GARONNE UN NOUVEAU CENTRE AUTO À VILLENEUVE-SUR-LOT

Christophe Perroud, propriétaire de 2 Point S à Saint-Sylvestre-sur-Lot et à Laroque-Timbaut, ouvre son troisième point de vente dédié à l'entretien automobile à Villeneuve-sur-Lot. Carrossier-peintre de formation, il souhaite redynamiser cet ancien pôle d'activité pour proposer un service de proximité et de qualité. « L'organisation du réseau, les tarifs pratiqués ainsi que la disponibilité des équipes Point S m'ont conduit à renouveler l'expérience. L'ouverture de ce nouveau centre Point S à Villeneuve-sur-Lot permet de renforcer notre présence sur le département du Lot-et-Garonne », explique Christophe Perroud. Ce nouveau centre fait partie d'un ensemble dédié à l'automobile comprenant également une station-service et une carrosserie. Ce centre emploie 2 personnes et Christophe Perroud envisage de recruter un salarié supplémentaire. À propos de Point S : 51 ans en 2022, 624 points de vente en France, 5 800 points de vente dans 50 pays du monde.



VINCENT
BERNARD-COMPARAT

ARTHUR
EDANGE

GUEULETON

LA MARQUE DES BONS VIVANTS

En 10 ans, Vincent Bernard-Comparat et Arthur Edange ont créé un univers autour de l'art de vivre qui est tout autant une histoire de passionnés qu'une réussite économique. Son nom : « Gueuleton » !

Par Jonathan BITEAU

En 2006, deux jeunes étudiants démarraient ensemble une colocation à Bordeaux. L'un se dirigeait à l'école hôtelière puis à l'Insec, quand l'autre se destinait à l'expertise-comptable. « Ça a matché direct entre nous, dès le 1^{er} jour », nous confie Vincent Bernard-Comparat, l'Agenais, qui a réussi à convertir Arthur, le Gersois, aux berges de Garonne puisqu'il s'est marié avec une Lot-et-garonnaise.

À la fin de leurs cursus respectifs, et après 7 ans de colocation, les deux comparses se disent qu'il serait dommage de se quitter ainsi et ils veulent faire quelque chose ensemble. Ils déposent ensemble en 2012 une marque autour de l'art de vivre et des bons vivants. Gueuleton était né ! Fin 2013, le premier restaurant démarre tout naturellement à Agen. À la carte : vins, charcuteries, fromages et foie gras, des classiques de l'apéro qui font aujourd'hui partie de l'ADN du Gueuleton. Ce lieu, un repaire de bons vivants, devient vite un endroit à la mode. Le succès incite le duo d'entrepreneurs à voir plus loin. Les premières affiliations de restaurants à la marque Gueuleton démarrent à Royan, puis Pau, Nérac et Reims. Parallèlement, Vincent et Arthur décident de se lancer sur le web avec des vidéos en 2015 : « On part avec Arthur dans notre 2 CV avec une caméra pour faire découvrir un territoire avec son terroir et ses spécialités. La 1^{re} vidéo a été tournée en Bretagne, on a mis 14 heures pour arriver... », se souvient Vincent.

LE LOOK BÉRET, CIGARE, TABLIER

Le look béret, cigare, tablier ajoute au talent des deux garçons. La renommée numérique arrive aussi rapidement que le succès en cuisine. Et là, tout s'enchaîne en donnant le tournis. En 2017, la filière traiteur est lancée avec les spécialités tournebroches du Gueuleton et grillades (voir photos). Puis, devant le succès de la filiale traiteur, ils ouvrent un showroom de barbecue et brasero à Royan. Par ailleurs, un partenariat est également noué avec Plaisirs du Vin. En 2020, c'est un magazine, toujours siglé *Gueuleton* (120 pages), qui sort chaque trimestre sur l'art de vivre, la bonne chère et les richesses du terroir. En partenariat avec Reworld Media, la revue sort à 50 000 exemplaires dans 12 000 kiosques en France, Belgique et Suisse.



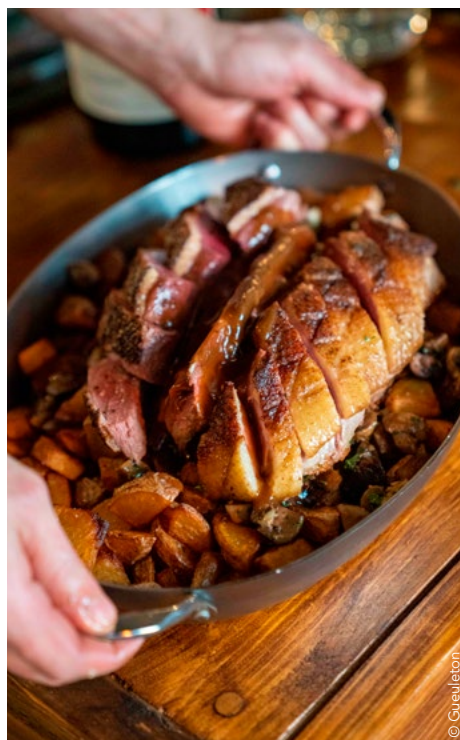


C'est en colocation à Bordeaux que Gueuleton est né



GUEULETON À L'INTERNATIONAL

Si la crise sanitaire a forcément ralenti ce développement, la marque Gueuleton n'a cessé de grandir : elle représente aujourd'hui 16 restaurants et 15 traiteurs. Et la liste d'attente est longue : Vincent et Arthur ont plus de 1 000 demandes d'affiliation sur le bureau. Ils les traitent une par une en allant à la rencontre des porteurs de projets : « On rencontre les gens plusieurs fois. On freine les affiliations car on tient à conserver notre exigence de qualité », souligne Vincent. Une méthode qui nécessite de nombreux trajets : « Je n'ai pas de bureau hormis ma voiture et mon téléphone », avoue Vincent. À présent, c'est hors de l'Hexagone que Gueuleton s'exporte. Un traiteur va prochainement ouvrir à Bruxelles, et Vincent et Arthur ont les yeux tournés vers d'autres destinations. Aujourd'hui, ce sont déjà 300 personnes qui travaillent sous l'enseigne Gueuleton. Une fierté et une responsabilité pour Vincent : « On





veut continuer à rester familial et à faire de la qualité. On a un objectif d'ouvrir une quarantaine de restaurants en France et d'essayer d'être présents dans de grandes villes à l'étranger avec les bonnes personnes. Tous nos projets sont guidés par la passion ».

GUEULETON SUR TF1

Le prochain projet d'envergure est de taille. Approchés par le groupe TF1, Gueuleton va tourner 4 émissions télévisées de 52 minutes. Arthur et lui seront les animateurs. Chaque épisode permettra de découvrir une région de France et ses richesses gastronomiques.

Le programme sera conclu par un grand banquet avec une célébrité. Le premier opus aura lieu en Gascogne avec l'acteur François-Xavier Demaison. Les autres destinations de cette première saison seront la Camargue, la Bretagne et le Jura. Un tournage avec une équipe de 14 personnes durant un mois est prévu : « la version sera allégée en cigare et en alcool par rapport à nos vidéos », sourit Vincent. Diffusion à venir début 2023 sur TMC et TF1.

Gueuleton en ligne : le succès de la marque s'est **construit dans l'assiette et sur le net !**



GUEULETON EN CHIFFRES

Les 16 restaurants Gueuleton affiliés en France : Agen, Saint-Palais-sur-Mer, Pau, Nérac, Reims, Angers, Toulouse, Castelnaudary, Sarlat, La Rochelle, Aix-en-Provence, Bordeaux, Brive, Segonzac, Lyon. Plusieurs ouvertures à venir : Montauban, Bayonne, les halles de Bocuse à Lyon.
+ de 1,4 million d'abonnés sur les réseaux sociaux.

Facebook : + de 650 000 abonnés.
+ de 15 millions de vues ces 6 derniers mois.
+ de 20 millions de vues en 2021.

Youtube : + de 160 000 abonnés, 25 000 à 35 000 vues par jour soit 10 millions de vues par an. Entre 100 000 et 1 million de vues par vidéo.

Instagram : + de 300 000 abonnés + de 15 000 likes en moyenne à chaque publication.

Tik Tok : + de 230 000 abonnés .

UNE AVENTURE HUMAINE

Le succès du Gueuleton doit beaucoup à la complicité et à la complémentarité de ses créateurs. Si Arthur est orienté sur la partie administrative et financière, Vincent se concentre sur le marketing et ils travaillent ensemble le développement commercial. Un tel succès en 10 ans n'a pas nui à l'amitié à l'origine du projet. Quand il y songe, Vincent se remémore : « On ne savait pas où on allait à l'époque, on ne sait toujours pas où on va mais on continue d'avancer, avec passion ».

L'UNIVERS GUEULETON

Gueuleton, c'est une marque qui a commencé par un restaurant et qui est devenu un univers avec de multiples activités : traiteur (tournebroche, grillade), vente en ligne, vidéos, magazine, une distillerie de Gin dans le Gers, un tonic avec Ogeu, un armagnac, un garde-manger à emporter au Bouscat, des séjours « bons vivants » avec Voyageurs du Monde, un showroom de barbecue et braseros et enfin une émission de télé avec TF1.

LA MAISON DE DU BÉARN À LA



Chaque jour, 800 paires d'espadrilles sortent de l'usine de Messanges où l'entreprise familiale soixantenaire perpétue la tradition.

Par Julie DUCOURAU

Qu'il semble loin le temps où les parents de Jean-Claude Arauzo allaient porter les semelles et le tissu dans les fermes de Géronce (Béarn) ou de Pomarez, où les femmes cousaient les sandales de corde au coin de la cheminée. Aujourd'hui, les modèles 100 % cousus main de la Maison de l'Espadrille, fondée dans les années 1960 à Oloron-Sainte-Marie, sont fabriqués dans la Rioja en Espagne.

200 RÉFÉRENCES DONT UN MODÈLE TYPÉ STAN SMITH

Pour le reste de la production (environ 70 %), les machines se sont mises à imiter le point cousu main. Dans l'usine de Messanges, le travail reste, malgré tout, très manuel, avec des étapes ritualisées de la toile à la semelle. Car il faut découper le patron à la bonne taille sous la presse surpuissante, coudre les tissus à la machine, enrouler la tresse pour fabriquer en un rien de temps la semelle, placer les billes de caoutchouc à fondre quelques minutes dans des moules à 140°C pour créer le fond de sandale et assembler le tout.

200 références au total, des classiques unies, à rayures, des fantaisies à fleurs, à pois ou à fruits, même des modèles imitation baskets Stan Smith en semelle de jute, et de nouvelles collections chaque année.

La Maison de l'Espadrille (huit boutiques dans le Sud-Ouest et 50 salariés l'été, 40 l'hiver) affiche un chiffre d'affaires stabilisé à 12 millions d'euros depuis plusieurs années. « L'univers de la mode recommence à nous demander des échantillons depuis l'an dernier, il y a une nouvelle demande. Si on voulait augmenter encore, il nous faudrait agrandir, changer de site, mais c'est bien comme cela, on ne cherche pas à faire plus », confie le dirigeant qui a repris le flambeau familial, avec son frère Alain, à la fin des années 1980.



L'ESPADRILLE

CÔTE LANDAISE

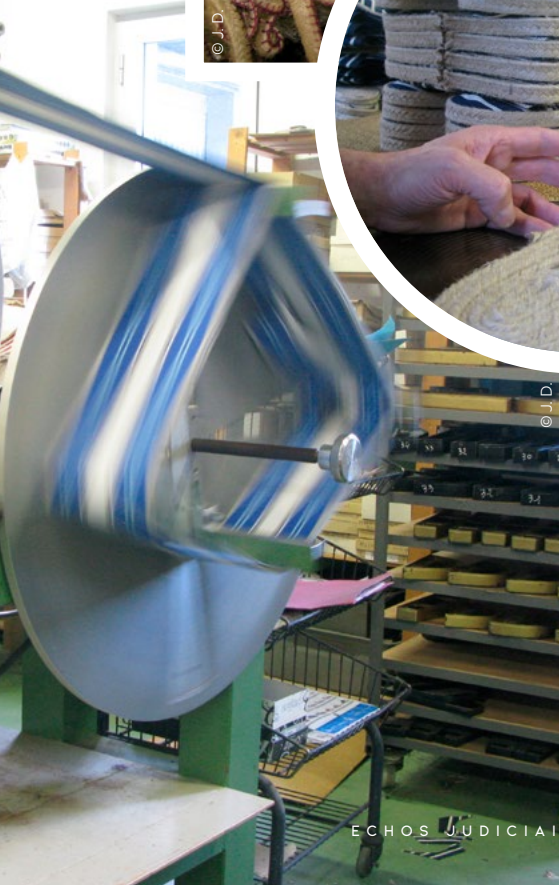
25 % DE L'ACTIVITÉ À L'EXPORT

Tout est parti d'Oloron-Sainte-Marie, dans l'usine d'espadrilles Bordenave & Fils où travaillait leur père, Louis Arauzo. À la fermeture des établissements béarnais en 1960, celui-ci rachète une partie du matériel et crée avec sa femme Yvonne sa propre société. Depuis, la Maison de l'Espadrille n'a cessé de prospérer. Des 600 m² des débuts à Oloron, rapidement devenus trop petits, la fabrique occupe aujourd'hui 2 000 m²



à Messanges, après un crochet par Vieux-Boucau il y a une trentaine d'années. Et avec elle, toute la famille a déménagé, franchissant le Gave pour le nord de l'Adour. Pour ces Béarnais devenus Landais, s'installer sur la côte était une évidence. « On venait faire les saisons ici pour vendre nos espadrilles, et tous les vendredis de l'année quand l'usine fermait à Oloron, on filait vers la plage », se rappelle Jean-Claude Arauzo. En changeant de département, la petite entreprise qui a fourni Artiga ou les tricots Saint-James, s'est aussi internationalisée : « Il y a une quinzaine d'années, on vendait presque exclusivement en France, assure le

patron. Aujourd'hui 25 % de nos fabrications sont écoulées à l'étranger, du Japon à l'Italie et la Belgique. »



ÉNERGIE

SIMPLIFICATION DES AIDES

Le gouvernement assouplit l'accès aux aides pour les entreprises touchées par les hausses de prix du gaz et de l'électricité. Ces dernières impactent déjà fortement les PME, d'après une étude de la CPME.

Par Anne DAUBRÉE

Des aides plus accessibles. Le 6 septembre, le gouvernement a annoncé l'assouplissement des conditions d'accès aux aides pour les entreprises impactées par la hausse de leur facture de gaz et d'électricité. « Désormais toute entreprise, TPE, PME ou commerçant, qui perd de l'argent à cause de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, même si c'est seulement sur un mois, sera compensée financièrement », a déclaré Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, sur BFM TV. Dorénavant, dans le cas le plus général, il suffira d'enregistrer une baisse de la marge opérationnelle (l'excédent brut d'exploitation)

sur un mois pour y avoir droit. Auparavant, il fallait que cette baisse soit d'au moins 30 % sur un trimestre. L'aide prévue est égale à 30 % des coûts éligibles, et plafonnée à 2 millions d'euros.

Autre changement, le mécanisme a été prolongé jusqu'à la fin de l'année et Bercy travaille à le proroger en 2023. À l'origine de ce changement, le mauvais fonctionnement du dispositif mis en place en juillet dernier : en raison de sa complexité, 500 000 euros seulement ont été versés sur les 3 milliards prévus. Le principe du dispositif, en revanche, demeure inchangé : les aides continuent de s'adresser aux entreprises fortement consommatrices d'énergie, celles dont la facture en la matière pèse au moins 3 % du chiffre d'affaires. Et ce, quel que soit leur secteur d'activité ou leur taille. Les associations assujetties aux impôts commerciaux et qui emploient au moins un salarié sont également concernées. Autre condition, avoir subi un doublement du prix du gaz ou de l'électricité sur la période éligible, par rapport à la moyenne de prix de 2021.

86 % DES PME IMPACTÉES PAR LES HAUSSES DE PRIX ONT BAISSÉ LEURS MARGES

Il y avait urgence : les effets de la hausse des prix de l'énergie sur l'économie sont déjà visibles. En juillet, la production de l'industrie française s'est contractée de 1,6 %, les entrepreneurs invoquant essentiel-





Les effets de la hausse des prix de l'énergie sur l'économie sont déjà visibles

lement des difficultés d'offre, d'après l'Insee. Et une enquête menée en mars dernier par la CPME, auprès de 1 500 dirigeants de TPE-PME, révèle que ces derniers sont en première ligne : l'envolée des coûts de l'énergie et du carburant est devenue leur première préoccupation, devant les difficultés d'approvisionnement de matières premières ou de recrutement. Dans l'étude, 71 % des sondés affirment être impactés par une augmentation importante des prix de l'énergie (hors carburants). Le taux grimpe à 76 % pour les entreprises industrielles et à 80 % pour les TPE ayant souscrit des contrats d'électricité au prix du marché. Parmi les principales répercussions de la hausse des prix, les entreprises signalent une baisse des marges (86 % d'entre elles) et une augmentation des prix de vente (22 %). Quant aux entreprises industrielles, 8 % d'entre elles indiquent une baisse de la production liée à cette inflation.

Autre constat de l'étude, plus de la moitié des entreprises impactées par les hausses des prix de l'énergie



déclarent « remettre en cause leur modèle économique ». Et la moitié de ces dernières vont jusqu'à se poser la question du maintien de leur entreprise. Côté mobilité, l'envolée des prix du carburant engendre une baisse des marges (93 %), la limitation des déplacements (65 %) et l'augmentation des prix de vente (36 %) chez les entreprises qui utilisent au moins un véhicule dans le cadre de leurs déplacements professionnels. Pour près de la moitié d'entre elles, la restriction des déplacements engendre des effets négatifs sur le chiffre d'affaires et sur les relations avec les clients et les partenaires.

NUMÉRIQUE ET CHASSE AU GASPI

Fin 2020, France Stratégie tirait déjà la sonnette d'alarme concernant les effets pervers du tout numérique sur l'environnement. En 2025, les besoins en énergie liés au numérique devraient, en effet, représenter entre 4,7 % et 6 % de la consommation énergétique mondiale. Il faut agir.

Par David FEUGEY

La plupart du temps, le numérique est écologique. Envoyer un e-mail a, par exemple, infiniment moins d'impact que d'envoyer un courrier par voie postale. Mais le numérique s'accompagne d'une explosion des usages, qui réduit ses bénéfices environnementaux. Sans compter que, dans certains cas, les nouveaux services s'accompagnent de fortes régressions. Fin 2021, Netflix déclarait exploiter 17 000 serveurs pour ses 210 millions d'abonnés. À comparer avec les 366 millions de foyers desservis par une quarantaine de satellites opérés par SES (Société européenne de satellites). Une réduction s'impose sur le nombre de services employés comme le volume de cette utilisation. Cela passe par une revue des services en ligne auxquels vous êtes inscrits, la suppression de ceux qui ne sont plus utilisés (par exemple d'anciens comptes de messagerie), mais aussi une réflexion sur les services vraiment utiles. Ai-je toujours besoin de mon compte Facebook ? Et

Laisser **allumé un copieur le soir** n'est pas sans conséquence

si oui, serait-il envisageable d'en réduire l'usage et de supprimer le contenu devenu inutile ?

Il faut savoir prendre de la hauteur sur les services utilisés sur Internet et leurs impacts en termes d'énergie et de gaz à effets de serre. Avoir du matériel peu énergivore est inutile si votre boîtier TV reste allumé 24 heures sur 24 sur une chaîne de télévision transmise par Internet.

ÉQUIPEMENTS : SAVOIR ÊTRE RIGOUREUX DANS LEUR GESTION

Les équipements comptent aussi sur la facture énergétique mondiale... et celle de votre foyer. Un wattmètre bon marché sera votre meilleur allié pour aller à la chasse au gaspillage.

Vous pouvez toutefois, d'entrée de jeu, appliquer quelques bonnes pratiques : débrancher les chargeurs, lorsqu'ils ne sont pas utilisés ; connecter à une multiprise avec interrupteur votre PC fixe et ses équipements (ce qui permettra de les couper et brancher d'un geste) ; mettre systématiquement en veille les boîtiers TV lorsqu'ils sont inutilisés.

Couper les appareils plutôt que les mettre en veille peut mener à d'importantes économies, en particulier avec certains équipements comme les imprimantes laser. Laisser allumé un copieur le soir n'est pas sans conséquence : pour pouvoir redémarrer plus vite, certains copieurs maintiennent, en effet, constamment leur four à la bonne température.

Concernant les boxes Internet, une extinction n'est pas toujours recommandée, ce type de matériel restant souvent fragile. Toutefois, interrogez-vous : le Wifi ou les boîtiers CPL utilisés sont-ils nécessaires ? Ces gouffres à énergie peuvent être avantageusement remplacés par une connectique réseau classique câblée. Pensez-y lors de vos prochains travaux d'électricité.

REPLACER N'EST PAS TOUJOURS UNE BONNE IDÉE

Changer son ordinateur pour un modèle plus performant, plus économe en énergie est tentant, sur le papier. Mais en réalité, ce serait oublier que l'aspect environnemental ne se limite pas aux seuls besoins en énergie. Il faut compter aussi avec les émissions de gaz à effet de serre, dont une grande partie est liée à la production de nouveaux équipements, et donc à leur renouvellement. France Stratégie, organisme rattaché à Matignon, estime que le numérique devrait représenter 7,6 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, en 2025.

Pour être vertueux, un nouveau matériel doit apporter une différence significative en matière de consommation électrique, de performances (s'il travaille plus vite, il restera en fonction moins longtemps), voire dans sa capacité à prendre en charge plus de tâches (et donc à remplacer plusieurs équipements existants). Il faut y penser avant tout remplacement.

ENTRE OPTIMISME ET INQUIÉTUDE

Même si les trois quarts d'entre eux prévoient une poursuite de leur activité, les artisans s'inquiètent de l'impact du contexte international, d'après la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Laquelle met en garde sur les conséquences de la remise en cause des soutiens publics à l'apprentissage.

Par Anne DAUBRÉE

Entre tensions actuelles et risque d'accroissement de leurs difficultés structurelles, les artisans semblent garder le moral. Le 30 août, la CMA, Chambre des Métiers et de l'Artisanat a présenté un panorama de l'état d'esprit des entreprises artisanales et de leurs attentes, lors d'une conférence de presse, à Paris. Au total, l'artisanat représente 12 % du PIB et 3,1 millions d'actifs pour 1,83 million d'entreprises. Bonne nouvelle, ce chiffre est en augmentation, avec 80 000 entreprises supplémentaires au premier semestre 2022.

Néanmoins, depuis mars, le climat a changé. Il y a six mois, en dépit des inquiétudes que faisait planer le début de la guerre en Ukraine, les entreprises artisanales faisaient état d'une « vraie volonté de se développer », rappelle Joël Fourny, président de la CMA. Leur priorité actuelle ? « Conserver l'existant, l'outil de travail et les hommes », poursuit-il. En effet, « la situation économique artisanale est plus préoccupante », pointe le président de la CMA. D'après l'étude Qualitest menée en juillet-août auprès de 2 000 artisans pour la CMA,



De gauche à droite, Julien Gondard, DG de la CMA et Joël Fourny, président de la CMA

leurs entreprises ressentent les effets de la crise. Parmi les difficultés les plus souvent évoquées, figure, en tête, la hausse du prix du carburant (28,5 % des réponses). Suivent, la reprise de l'inflation hors énergie et carburant (18,8 %) et les difficultés d'approvisionnement de matières premières (12,8 %). Puis, à un niveau comparable (proche de 9 %), la hausse du prix de l'énergie, le remboursement des aides, dont le PGE, Prêt Garanti par l'État.

Face aux contraintes nouvelles nées de la crise, certaines entreprises ont déjà pris des mesures. Par exemple, 46,2 % déclarent avoir limité leurs déplacements pour économiser du carburant et 30 % avoir fait la « chasse au gaspillage » (extinction des lumières, baisse du chauffage...). Pour Joël Fourny, les artisans ont anticipé la démarche de « sobriété » à laquelle appelle le gouvernement, par exemple en orientant leurs investissements vers des modes de production moins énergivores. Et ils restent « combattifs ».

Les artisans ont anticipé la démarche de « sobriété » à laquelle appelle le gouvernement

Leur vision de l'avenir et de leur activité reste toutefois mitigée : 87,6 % d'entre eux se déclarent « inquiets » par rapport au contexte actuel, nourri par la guerre en Ukraine et l'inflation. Pour autant, 56,7 % d'entre eux restent « optimistes » ou « confiants dans l'avenir malgré tout ». Et près des trois quarts prévoient de maintenir leur activité dans les six mois qui viennent. Pour autant, l'étude montre une grande diversité de situations : 46,7 % des artisans jugent leur situation « moyenne », 36,6 % bonne ou excellente, et 16,7 % très mauvaise. Au total, un tiers des artisans vont jusqu'à estimer que la question de la survie de leur entreprise se pose. Dans le même sens, 27,5 % d'entre eux prévoient que leur activité va se dégrader dans les six prochains mois. *A contrario*, 54,1 % s'attendent à ce qu'elle reste stable, à moyen terme. Et 18,4 % considèrent que leur situation va s'améliorer.

L'APPRENTISSAGE, CAUSE MAJEURE

Mais toutes les difficultés actuelles des artisans ne découlent pas de la crise. En particulier, ils mettent au même niveau celles liées au phénomène nouveau de l'inflation et celles qui concernent le recrutement. « Avant le Covid, il existait déjà des tensions sur l'emploi. C'est encore plus le cas aujourd'hui. Pour les chefs d'entreprises, c'est le premier des sujets », souligne Joël Fourny. Aujourd'hui, 450 000 à 500 000 emplois sont à pourvoir dans l'artisanat. Partant, l'ensemble des enjeux traditionnellement prégnants, concernant les ressources humaines, l'emploi, les cessions d'entreprises (avec 300 000 d'entre elles à reprendre dans les 10 prochaines années), et la formation, le deviennent davantage encore. En particulier, « le besoin de formation » reste un enjeu majeur, souligne

Julien Gondard, directeur général de la CMA. D'après l'étude Qualitest, un tiers des chefs d'entreprise artisanale déclarent avoir des besoins en formation en 2022. Dans 56,8 % des cas, il s'agit de formations à la pratique du métier, suivies de celles dans le numérique (33 %), la gestion (27,1 %), la réglementation (24,2 %). Concernant la formation, la CMA s'inquiète vivement de l'actuelle remise en cause des dispositifs publics mis en place par le gouvernement pour soutenir l'apprentissage. En 2022, pour l'artisanat, il concerne 110 000 jeunes formés dans 137 CFA ; 80 % trouvent un emploi dans les sept mois, d'après la CMA. Or, ce mois de septembre, les coûts-contrats, dont les centres de formation tirent leurs ressources depuis 2018, devraient diminuer. Initialement, une baisse moyenne de 10 % était prévue en deux étapes, à l'automne, puis en avril. Mais la levée de bouclier des acteurs concernés semble aujourd'hui remettre en cause cette diminution.

Autre dispositif reconsidéré, celui des aides exceptionnelles de 5 000 euros pour le recrutement d'un alternant de moins de 18 ans et de 8 000 euros si celui-ci a au moins 18 ans : il devrait s'éteindre en décembre prochain. « J'ai toujours soutenu qu'il ne fallait pas parler d'aide. Il s'agit d'un accompagnement financier aux entreprises qui s'investissent dans la formation (...). Si ces mesures sont supprimées, on va assez rapidement constater un creux. Les 10 000 entreprises artisanales actuellement prêtes à s'engager risquent de renoncer, dans cette période de crise qui pousse à faire des économies », prévient Joël Fourny. Dans le même sens, la CMA s'inscrit en faux contre une vision comptable des sections d'apprentissage : éliminer celles qui ne seraient pas rentables ferait courir le risque de ne pas répondre aux besoins de certaines entreprises. Par ailleurs, « très clairement, les CFA ne se sont pas goinfrés », défend Joël Fourny.



UN ÉTÉ RECORD

Inflation, aléas climatiques, inquiétudes liées au contexte international... Rien n'a empêché la bonne tenue de la saison touristique hexagonale, à laquelle ont contribué Français et étrangers, d'après les premières données de Bercy.

Par Anne DAUBRÉE



merce, de l'Artisanat et du Tourisme, a présenté un premier bilan touristique, qui devra être actualisé à la fin du mois. Mais déjà, la saison s'est révélée « exceptionnelle », après deux années et demie « compliquées », a commenté la ministre. Côté clients, 35 millions de Français sont partis en vacances, soit 7 sur 10 d'entre eux, contre 6 sur 10 l'année passée. De plus, la clientèle étrangère est revenue en force : c'est notamment le cas des Européens, des Américains (qui bénéficiaient d'un taux de change favorable) et de la clientèle du Golfe. Seuls les Asiatiques, Chinois, Japonais et Coréens du Sud ont manqué à l'appel.

Côté offre, l'ensemble des acteurs du tourisme a bénéficié de cet afflux. En particulier, l'hôtellerie de plein air (le premier mode d'hébergement touristique en France) a affiché un volume des nuitées jusqu'à la mi-août en progression de 6 % par rapport à 2021. À l'autre extrême, les hôtels de luxe (les 5 étoiles parisiens notamment, désertés pendant la pandémie) ont retrouvé leur clientèle. Dans les transports, la SNCF a vendu un montant record de 23 millions de billets en juillet et août, au point de devoir augmenter son offre. Et les parcs de loisirs ont vu affluer les visiteurs... Au total, les dépenses ont dépassé leur niveau de 2019 dans la plupart des secteurs liés aux loisirs. Dans l'hébergement et la restauration, les dépenses par carte bleue ont même dépassé de plus de 10 % celles de 2019, d'après Bercy.

Au terme de deux années de pandémie, l'envie de vacances a prévalu et, au milieu des mauvaises nouvelles de la rentrée, les résultats de la saison touristique en France détonnent : le secteur de l'hôtellerie/restauration a retrouvé des niveaux de fréquentation équivalents à ceux de 2019, une année déjà record. Le 29 août, à Bercy, Olivia Grégoire, ministre déléguée chargée des Petites et moyennes Entreprises, du Com-

La **clientèle étrangère** est revenue en force





© Shutterstock



UNE TRANSFORMATION INDISPENSABLE

« Les très bons résultats de l'été sont d'autant plus marquants que les conditions n'ont pas été simples », a commenté Olivia Grégoire. Ni l'inflation, ni les épisodes climatiques extrêmes, ni la pénurie de main-d'œuvre n'ont finalement empêché la tenue de la saison. De plus, « ce n'est pas terminé, les signaux qui concernent l'arrière-saison sont très positifs », a ajouté la ministre. Les réservations de septembre dans l'hôtellerie laissent augurer une fréquentation importante. Et le tourisme d'affaires, qui a été très touché par la pandémie, devrait aussi reprendre. Pour Atout France, chargé de la promotion du tourisme, le pays devrait donc conserver sa première place de destination touristique mondiale. Le niveau de l'inflation, plus contenue que dans les autres pays européens, y a contribué.



© A. D.

OLIVIA GRÉGOIRE

ministre déléguée chargée
des Petites et moyennes Entreprises,
du Commerce, de l'Artisanat
et du Tourisme

Subsistent quelques bémols : « 30 % des Français ne sont pas partis en vacances », rappelle Olivia Grégoire, qui entend développer le tourisme social. Par ailleurs, Atout France reste prudent sur l'issue de la saison hivernale : elle pourrait pâtir des problèmes de coûts énergétiques, de pouvoir d'achat et d'éventuels aléas climatiques.

Le secteur du tourisme représente environ 8 % du PIB et deux millions d'emplois directs et indirects. Durant les deux années de crise, il a été soutenu à hauteur de 38 milliards d'euros, d'après Bercy. Et depuis novembre 2021, il fait l'objet du « Plan destination France », doté de 2 milliards d'euros sur trois ans, lequel vise à conforter la place du pays comme première destination touristique mondiale. L'objectif (quantitatif) devra pourtant se plier aux impératifs de sobriété énergétique fixés par le gouvernement pour les années à venir et qui s'imposent à l'ensemble de l'économie. Un défi qui implique une évolution vers des formes de tourisme plus durables.

CRYPTOMONNAIES CYBERCRIMI EFFONDREMENT

Cours manipulés par des milliardaires ? Comptes « hackés » puis vidés ? Cet été, l'écosystème des cryptomonnaies voit sa cote dégringoler, tandis que s'accumulent les cas de cyberattaques et escroqueries diverses. Mais rien n'est fini...

Par Pierre MANGIN

L'univers des cryptomonnaies connaît régulièrement des turbulences. C'est à nouveau le cas depuis juin. Le cours des monnaies virtuelles, toujours aussi spéculatif et volatil, s'est effondré. À commencer par celui du plus connu, le « bitcoin » : sa valeur d'un dollar à sa création en 2008 avait culminé à 51 000 dollars en 2021 : elle est tombée à 22 000 début août 2022. Certains experts prévoient une probable dégringolade du bitcoin à 10 000 dollars. Cet effondrement pourrait s'expliquer en partie par la décision subite du milliardaire américain Elon Musk (Tesla, Space-X) de vendre, en juin, la totalité de ses « bitcoins » pour une valeur, à l'époque, dépassant 900 millions de dollars. Toutes les autres cryptomonnaies sont impactées dans la même proportion (Ethereum, Solana, Dodge...). Cet effondrement des cryptomonnaies s'explique aussi par une accumulation de cyberattaques, d'escroqueries révélées ces derniers mois. Selon le cabinet Chainalysis, les détournements

de cryptomonnaies auraient rapporté 7,8 milliards de dollars en 2020 et 14 milliards en 2021.

SUR LA TECHNOLOGIE DE LA BLOCKCHAIN

Pour rappel, les cryptomonnaies se sont créées en dehors de toutes institutions bancaires et étatiques. Elles reposent sur la technologie de la blockchain qui permet de créer un enchaînement de « blocs » chiffrés par une encryption très sophistiquée, nécessitant une énorme puissance de calcul (ou « minage »). Ces blocs de données considérés comme inviolables renferment la notarisation, en plusieurs copies, sans original, des montants de monnaie virtuelle détenus par leurs propriétaires, lesquels ne détiennent, en réalité, que des clés d'accès. Tout le système repose donc sur une

confiance entre tous les possesseurs de ces cryptomonnaies.

Ses adeptes y voient l'avantage, souvent illusoire, de gains spéculatifs très prometteurs, sans l'intervention des banques ni des États, donc dans un contexte virtuellement identique à celui de paradis fiscaux, accessibles en quelques clics... Beaucoup y voient des possibilités de défiscalisation ou de blanchiment d'argent. La réalité est plus complexe. À preuve, les autorités judiciaires se déclarent compétentes pour des plaintes de vol, détournement et autres fraudes dans les cryptomonnaies (preuve que ces pseudo-monnaies constituent bien des « actifs » reconnus dans la plupart des pays) sauf la Chine, la Russie qui les interdisent, alors qu'un pays comme le Salvador a pris le risque d'en faire une deuxième monnaie nationale !

Tout le système repose sur une **confiance entre tous les possesseurs de ces cryptomonnaies**

NALITÉ ET DES COURS

CYBERCRIMINALITÉ ET ESCROQUERIES

Le gros souci est l'accumulation d'opérations frauduleuses pour des montants faramineux. Dernier en date : un record commis aux États-Unis, par un couple de trentenaires : Ilya Lichtenstein, développeur en informatique, et sa compagne, Heather Morgan, artiste rappeuse et investisseuse financière à ses heures. Ils ont réussi à détourner 119 754 bitcoins issus d'un casse informatique perpétré chez Bitfinex, une place financière spécialiste du « bitcoin », alors basée à Hong Kong, en 2016. Ce couple s'est fait pincer en voulant blanchir une partie des bitcoins. Pour brouiller les pistes, ils avaient créé, sous de fausses identités, pas moins de 2 000 portefeuilles de cryptomonnaies entre lesquels ils opéraient des transferts en cascade (« chain hopping »). Ils auraient été identifiés en tentant de convertir une partie des « bitcoins » en dollars sur une place de marché réglementée qui exigeaient des justificatifs. Les agents de la justice américaine ont réussi à accéder, sur le Cloud, à des fichiers qui contenaient les clés privées de propriétés. Il a ainsi été possible de récupérer 94 000 bitcoins... soit un montant équivalent à 3,5 milliards de dollars en valeur à l'époque de l'arrestation des malfrats.

Autre cas rocambolesque celui d'une certaine Ruja Ignatova, autoproclamée « la Crypto-queen » et recher-

chée par le FBI. Sa société One-Coin lui a permis de détourner des cryptomonnaies d'une valeur de 2,5 à 3,5 milliards d'euros. Elle a fui en Grèce, en 2017.

ATTENTION AUX SITES FRAUDULEUX

Depuis quelques mois sont apparus en Europe au moins 10 000 sites frauduleux, dont 5 000 encore actifs, promettant des gains grâce aux cryptomonnaies. Certains de ces sites sont des copies de sites officiels, avec des tableaux de rentabilité qui font totalement illusion. Les victimes sont démarchées via des groupes fermés de réseaux sociaux et des adresses e-mail usurpées.

Ce 3 août, la plateforme de cryptomonnaie Solana (classée 9^e en capitalisation) a reconnu avoir été victime d'une cyberattaque qui aurait permis de vider 8 000 portefeuilles actifs et inactifs. Seul commentaire avancé : « Rien ne prouve que les portefeuilles matériels soient impactés ». Certains aigrefins se permettent de faire la leçon à leurs victimes, tel ce youtubeur dénommé Crypto Gouv qui a réussi à convaincre des dizaines de milliers de personnes à investir

dans des « pools d'investissement à fort rendement ». Il a disparu au bout de quelques semaines en expliquant : « C'est comme si vous aviez confié une somme à un conseiller en investissement financier et que celui-ci était parti simplement avec votre argent ».

Dans ce contexte, comment s'étonner de la réticence des institutionnels, tels que Christine Lagarde, présidente de la BCE (Banque Centrale Européenne) ? Elle a dit, sur une radio néerlandaise, sa défiance pour les cryptomonnaies, tout en admettant que la BCE pourrait ne pas exclure de créer, sinon d'encadrer une monnaie virtuelle...



CITOYEN D'HONNEUR

LE RETOUR
DE **KAD MERAD**
AU PAYS



© D. R.

Peu après avoir reçu le prix Nobel de littérature, Samir Amin peine à trouver l'inspiration pour son nouveau roman et refuse la moindre invitation officielle. Lorsqu'il est fait citoyen d'honneur de Sidi Mimoun, il s'étonne lui-même en acceptant de revenir dans sa ville natale dont il n'a pas foulé le sol depuis plus de 35 ans. Guidé par son ami d'enfance Miloud, il vivra des péripéties plus ou moins plaisantes... Cette adaptation du film argentin éponyme de Gastón Duprat et Mariano Cohn réussit sa transposition dans une Algérie en crise, financière mais surtout morale. Une relecture intelligente et personnelle, permettant de parler des travers et des points positifs d'une autre culture avec une trame générale qui a fait ses preuves dans un contexte situé sur un autre continent, preuve de l'universalité du propos. Le réalisateur se défend d'avoir fait un film ouvertement politique, même si ses propos laissent entendre, au moins un peu, le contraire :

« Pour moi, c'est une comédie que je qualifierais de sociale, le sujet restant pour moi l'histoire d'un retour aux sources. Je l'ai écrit en plein Hirak, le mouvement algérien contre la cinquième candidature de Bouteflika et j'ai utilisé en miroir la jeunesse militante de mon personnage. Je montre ce pays avec ses richesses, son potentiel, ses espoirs mais aussi ses défauts : un pouvoir autoritaire et une jeunesse qui n'est pas entendue. La nouvelle présidence n'a rien changé, la censure existe toujours, la liberté d'expression est encore réprimée. Le Hirak a fait sortir dans les rues des millions de personnes chaque vendredi et ces mouvements se sont déroulés sans violence, ce qui représente déjà un progrès depuis 1988 ! J'ai senti, quand j'y suis retourné il y a peu, que la société algérienne était un peu plus apaisée, même si tout reste encore à faire. »

Mohamed Hamidi dénonce de nombreux états de faits dramatiques, sans s'y perdre. Il attaque de front la pression du religieux sur le civil ; la corruption des fonctionnaires locaux (Zinedine Soualem est brillant de médiocrité en petit notable dès qu'il constate qu'il ne peut manipuler son invité) et des pouvoirs publics au plan national ; le manque de courage de medias qui refusent de prendre le moindre risque, sans oublier une délinquance qui s'en prend aux plus démunis. Il n'en oublie pas pour autant une autre frange de la population :

« Lorsque mon personnage principal, grand écrivain international, se retrouve face à Miloud et des

employés de mairie, des gens simples qui ressemblent à ceux de mon village et qui portent à leur manière la culture algérienne, on parle de choc des cultures mais aussi de choc social. Je me suis inspiré d'Algériens que j'ai côtoyés, étudiants, militants dans les années 80. Une époque où les gens manifestaient dans la rue pour réclamer plus de démocratie. Ce mouvement a été très durement réprimé, ce qui a généré l'arrivée des islamistes dans les années 90. J'étais au lycée à cette époque et je me souviens très bien de ces événements. »

Samir restera un personnage marquant de Kad Merad, tant par sa force de caractère dans le passé (qui se dévoile petit à petit) et le présent, que par l'empathie qu'il manifeste envers ceux qui la méritent, malgré les risques parfois encourus. Il impose une stature réelle en écrivain refusant de composer avec ses valeurs, ce qui ne l'empêche pas de rester à l'écoute des autres. Le sentiment d'imposture qui l'affecte souligne une humilité non feinte. Le point de vue du comédien sur la dimension politique diverge en partie de celui de son réalisateur, sans négliger un lien plus intime :

« J'ai toujours dit à Mohamed que ce film raconte une prise de position et un message, avec cette jeunesse qui manifeste le vendredi, ces gens qui s'expriment avec force mais avec retenue, sans violence. C'est important de montrer leur respect et leur calme. La rupture est assez forte entre le peuple et ceux qui gouvernent, une rupture montrée ici via la jeunesse. On voit une Algérie qui n'est pas forcément celle qu'on connaît mais qui existe et est vraiment en train de changer. C'était assez facile pour moi de me transporter dans ce personnage car, au fond, c'est un peu moi. Il a un lien fort avec son pays mais n'y est pas retourné et moi aussi, j'ai un attachement puissant avec l'Algérie, même si c'est invisible. Je n'en parle jamais mais je sais qu'il existe profondément. Je retrouve chez Samir quelque chose que je n'ai pas connu car si je veux être honnête avec moi, il est différent de moi puisqu'il les a, lui, ces souvenirs. Moi je les lui emprunte... »

Samir accordera son soutien sans failles à un réceptionniste aux velléités d'écriture, à une étudiante rappeuse au tempérament aussi radical que le sien (Oulaya Amamra de *Divines*) ou à ce copain perdu de vue depuis si longtemps, joué par Fatsah Bouyahmed, attendrissant en homme humble dont on devine les jardins secrets. Il retrouve le réalisateur de *La Vache* ainsi que Jamel Debbouze qui fait une apparition hilarante en gardien de cimetière bavard. Une fable politique et sociale noble, portée par les notes poétiques d'Ibrahim Maalouf.

**En salle depuis
le 14 septembre**
Un film de
Mohamed Hamidi
Avec Kad Merad,
Fatsah Bouyahmed,
Oulaya Amamra
Comédie, Drame



CHRONIQUE D'UNE LIAISON PASSAGÈRE

S'aimer, le temps d'une chanson

Charlotte, mère célibataire, et Simon, marié et lui-même père à trois reprises, sympathisent lors d'une soirée et deviennent amants. Ils se promettent une aventure légère mais la raison n'est rien face aux élans du cœur et, de rendez-vous en rendez-vous, la solidité de leur contrat vacille... C'est une brève passion qui va chavirer les solaires Sandrine Kiberlain et Vincent Macaigne le temps de quelques mois. Elle est plutôt sûre d'elle, lui plus timide et incertain. Tout en étant charmé par ce duo plus romantique qu'ils ne parviennent à le reconnaître, ce nouveau film d'un champion des affres de la carte du tendre ne nous transporte pas autant que ces coups de maître que furent *Mademoiselle de Jonquières* et *Les Choses qu'on dit, les choses qu'on fait*. On suit pourtant avec fébrilité les atermoiements de ces amants qui se donnent des signes d'une envie d'approfondir cette relation, leur complicité de corps et d'esprit dérivant vite vers quelque chose de fort. Avec délicatesse, Emmanuel Mouret montre qu'il n'est pas aisé d'assumer de tels sentiments au fort goût d'interdit. Malgré de petites réserves, on passe un joli moment avec ce couple attachant.

CANAILLES No one is innocent

Blessé par balle après un braquage qui a mal tourné, Antoine se planque dans la maison isolée d'Elias, professeur d'histoire-géo effacé. Il le fait chanter pour s'assurer de son silence alors que Lucie, l'enquêtrice chargée de l'affaire, se rapproche d'eux, plus par chance que grâce aux maigres indices récoltés... Christophe Offenstein retrouve François Cluzet après *En solitaire* pour l'adaptation du roman *Une canaille et demie* d'Iain Levison. Ce sont en fait trois canailles, voire plus, qui se croiseront le temps d'une affaire menée par dessus la jambe par ses protagonistes et par l'équipe de cette comédie policière qui se perd entre ambiance sombre et ton potache. Même si on sent l'envie de s'éloigner de tout réalisme, l'excès de coïncidences bien pratiques n'aide pas à croire aux rebondissements abracadabrants. Il est difficile de s'intéresser aux actions incohérentes de ce trio dont le côté antipathique aurait pu être mieux exploité. L'impression de déséquilibre du récit n'aide pas les prestations de José Garcia, Doria Tillier et François Cluzet qui en fait des tonnes en gangster énervé qui se voudrait anarchiste mais s'avère être un donneur de leçon aux emportements inquiétants.



EN BREF

CAMERON DIAZ sortira d'une retraite de près de dix ans grâce à Jamie Foxx.

L'actrice de 49 ans retrouvera son partenaire de *L'Enfer du dimanche* en 1999 et d'*Annie* en 2014 (son tout dernier film) pour le bien nommé *Back in action* de Seth Gordon (*Comment tuer son Boss ?*).

Aucun détail n'a filtré sur le synopsis, mais on attend ce grand retour avec impatience !

MATHIEU AMALRIC jouera pour la première fois dans un film italien. Nanni Moretti

le dirigera dans *Il sol dell'avvenire*, avec le fidèle Silvio Orlando et Margherita Buy, son épouse dans son dernier long-métrage, *Tre Piani*. Moretti sera présent à l'écran, comme à son habitude.

JAMES FRANCO sera un flic corrompu et déséquilibré dans le polar *Mace* de Jon Amiel.

Face à lui, le jeune Trevor Jackson jouera un bleu persuadé de pouvoir changer de l'intérieur le système qui favorise ce type de policiers sans code d'honneur. Il ne craindra pas de s'opposer à son aîné lorsqu'il déclenchera une guerre des gangs pour dissimuler des crimes qu'il a commis.

BENJAMIN VOISIN, PATIENT FRANÇAIS

Malgré son César du meilleur espoir pour *Illusions perdues*, Benjamin Voisin gardera *Les Pieds sur terre* devant la caméra d'André Téchiné. Il sera un lieutenant des forces françaises engagées au Mali, grièvement brûlé lors de l'explosion de son véhicule blindé. Rapatrié en réanimation en France, il doit commencer une longue convalescence, sous le regard inquiet mais dévoué de sa sœur, jouée par Noémie Merlant. Ils se retrouvent dans la maison familiale des Alpes, entre montagne, lac et forêts. Elle tente de renouer le lien de son frère avec le passé. Souffrant d'amnésie après l'accident, il ne paraît pas soucieux de se réconcilier avec celui qu'il était. André Marcon et Audrey Dana les accompagneront dans leur travail de guérison.

MADS MIKKELSEN DÉFRICHE LA CAMPAGNE

L'acteur va bientôt retrouver Nikolaj Arcel qui l'avait déjà dirigé dans *Royal Affair* en 2012. Milieu du XVIII^e siècle. Frédéric V, roi du Danemark, incite ses sujets à s'installer dans la région sauvage et impitoyable du Jutland, espérant ainsi pouvoir récolter de nouveaux impôts, mais l'opération n'est pas un succès. Seul un soldat solitaire, Ludvig Kahlen, s'y risque, espérant y trouver la fortune et la gloire. Mads Mikkelsen sera aussi la vedette du film d'action *The Black Kaiser* de Jonas Akerlund où il sera le tueur à gages le plus meurtrier du monde. Lorsqu'il découvre une conspiration protégeant un puissant syndicat d'assassins, il devient leur cible numéro 1.

CAMELIA JORDANA SUR TOUS LES PLANS

Quelques mois après la sortie de son nouvel album, *Facile x Fragile*, Camelia Jordana multiplie les projets au cinéma. Elle travaille sur deux projets en tant que réalisatrice. Elle prépare une fiction avec Raphaëlle Desplechin autour de la grande histoire de l'Algérie, à travers une relation entre mère et fille. Elle dirigera aussi un documentaire féministe qui donnera la parole aux hommes. Elle justifiait cette approche dans un entretien au *Journal du Dimanche* : « pour parvenir à la quête d'égalité qui nous rassemble, nous devons interroger le masculin. Ce ne peut pas être un combat exclusivement féminin ». Elle sera bientôt à l'affiche de *Vous n'aurez pas ma haine* de Kilian Riedhof, d'après le texte posté sur Facebook par Antoine Leiris le lendemain du 13 novembre 2015. Il livrait un témoignage sur l'attentat au *Bataclan* où son épouse a trouvé la mort, devenu ensuite un livre puis une pièce de théâtre qui a permis à Raphaël Personnaz de remporter le Molière du seul en scène. Pierre Deladonchamps le remplacera sur grand écran.

JOHN MALKOVICH REMONTE LE TEMPS

John Malkovich incarnera le philosophe de la Rome antique dans la comédie noire *Sénèque ou la création des tremblements de terre*, consacrée aux dernières heures de ce grand penseur. Accusé à tort de complot contre l'empereur Néron, il sera condamné à se donner la mort dans les heures qui suivent ! Robert Schwentke, qui l'avait déjà dirigé dans le diptyque *Red* sur ces espions retraités reprenant du service, le retrouvera pour l'occasion, ainsi que Mary-Louise Parker qui jouait la compagne de Bruce Willis dans ces deux films.

ÎLE MAURICE UN PARA FISCAL



DIS...

?

En mai dernier, des représentants des milieux d'affaires de l'île Maurice ont entamé un « Road Show » dans 5 grandes villes françaises dont Bordeaux. Objectif : promouvoir une destination attractive fiscalement pour les investisseurs.

Par Vincent ROUSSET

C'était en mai dernier. Après dix jours intensifs à travers la France, le Road Show de l'île Maurice s'est terminé à Paris avec une soirée splendide au très sélect Cercle le Brun. Ce Tour de France a, de l'avis unanime des observateurs et milieux d'affaires, reçu un accueil chaleureux dans les cinq villes où la délégation mauricienne a posé ses valises. Plus de 500 invités se sont déplacés à Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon et Paris pour s'informer sur les atouts innombrables du pays, derrière les images de carte postale.

INVESTIR, TÉLÉTRAVAILLER, S'EXPATRIER

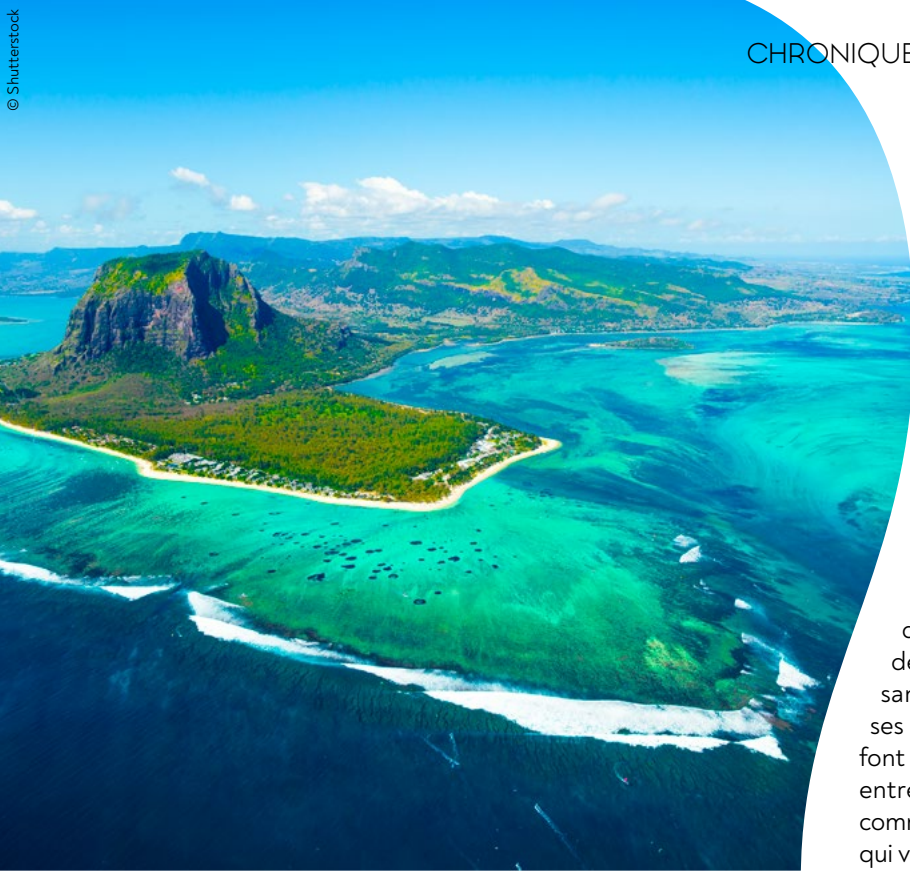
Une cinquantaine de personnes ont été accueillies pour des rendez-vous individuels, afin d'échanger avec la délégation sur leurs projets : investir, télétravailler, s'expatrier, entreprendre ou encore prendre sa retraite à l'île Maurice. Les 47 membres de la délégation mauricienne (conseillers institutionnels, promoteurs immobiliers, avocats, banquiers et notaires) étaient à l'écoute des visiteurs et ont pu apporter tout le conseil attendu lors des forums d'affaires, des tables rondes et des moments de networking plus informels.

L'organisateur à l'initiative de ce Road Show - le premier de cette envergure - n'est autre que l'EDB (Economic Development Board), l'agence nationale pour le développement et la promotion économique de Maurice sous l'autorité du Premier ministre de la république de Maurice et opérant

Depuis la **réouverture des frontières** suite à la pandémie, l'île Maurice ouvre grand ses portes à **toutes les opportunités d'investissement**

sous la tutelle du ministère des Finances et du Développement Économique. L'EDB Maurice est le point focal et l'unique interface pour tout ressortissant étranger souhaitant investir, entreprendre, travailler, résider ou prendre sa retraite à Maurice. Depuis la réouverture des frontières à la suite de la pandémie, l'île Maurice ouvre grand ses portes à toutes les opportunités d'investissement et de développement économique,

○○○



en délivrant notamment le Visa Premium. Ce dernier est facile à obtenir : il est dématérialisé, valable un an et aisément renouvelable. 2 000 Français ont déjà franchi le pas depuis octobre 2020 pour découvrir tous les avantages de l'île Maurice.

www.edbmauritius.org/fr

www.residency.mu/fr

PLATEFORME IDÉALE POUR ENTREPRENEURS

Situé stratégiquement au sein de l'océan Indien, l'île Maurice est un véritable carrefour international des affaires, à la croisée de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie. « Son cadre légal et institutionnel sécurisant, sa politique fiscale et monétaire attrayante et ses infrastructures de qualité sont autant d'atouts qui font de l'île une plateforme idéale pour investisseurs et entrepreneurs », affirme l'exécutif mauricien dans un communiqué résolu et volontariste. Car les deux années qui viennent de passer n'ont pas été un long fleuve tranquille pour l'île qui du jour au lendemain (mars 2020) s'est retrouvée sans aucune âme touristique qui vive et qui vienne dépenser. Plus aucun avion ne se posait et la tristesse et l'ennui gagnaient les opérateurs du tourisme (hôtels, restaurants, cafés) et avec eux toute la population. « On n'avait pas le moral, je venais ici tout seul chaque jour », explique Cyrille Carmona, directeur de l'hôtel Outrigger Mauritius Bel Ombre au sud de l'île. « Et puis petit à petit, notre personnel, que nous avons continué à payer, a fait des choses différentes comme entretenir les jardins, faire des travaux de peintures dans l'établissement, on était sur le qui-vive mais ce ne fut pas simple », ajoute-t-il. Puis l'amélioration des conditions sanitaires, l'apparition des nouveaux variants du Covid moins graves ont été comme des lueurs d'espoir augurant d'une reprise du tourisme, principale activité économique de l'île avec la culture de la canne à sucre.

ÎLE MAURICE : CHIFFRES CLÉS

Superficie : **2 040 km²**
(incluant l'île Rodrigues)

Démographie :
1 263 888 habitants (2021)

Taux d'**alphabétisation**
des adultes : **92 %**

Croissance PIB: **3 %**

Pour être considéré comme un **résident fiscal** mauricien, vous devez séjourner à l'île Maurice pour un **minimum de 183 jours par année civile**

TAUX UNIQUE DE 15 %

Dans ce contexte, le gouvernement de l'île Maurice a décidé d'initier une politique fiscale particulièrement avantageuse destinés à encourager les investissements étrangers tout étant en conformité avec les standards de l'OCDE. La fiscalité mauricienne a ainsi été simplifiée à l'extrême avec un taux unique de 15 %, sans plafond, ce qu'on nomme en anglais « Flat Tax ».

La Taxe sur la Valeur Ajoutée TVA, nommée ici VAT (Value Added Tax) est également à un taux de 15 %. Pour bénéficier des avantages fiscaux à l'île Maurice, il faut être résident fiscal. Pour être considéré comme un résident fiscal mauricien, vous devez séjourner à l'île Maurice pour un minimum de 183 jours par année civile ou pendant une durée totale de 270 jours pendant les 2 années de revenus précédentes. La loi ne prévoit toutefois pas un nombre minimum de jours par an pour pouvoir vivre à Maurice en vertu d'un permis de résidence/travail (Occupation Permit/Residence Permit). La république de Maurice a passé des accords avec la République française de non-double imposition.

LES AVANTAGES FISCAUX À L'ÎLE MAURICE

Un taux d'imposition unique de 15 %

Aucun impôt sur les dividendes

Pas d'impôts sur les plus-values

0 % de droits de succession

Exemption totale d'impôt pour les activités d'import-export

Accord de non-double imposition

Pas d'impôts locaux

Aucune taxe foncière

www.edbmauritius.org/fr
www.residency.mu/fr



REVENU IMPOSABLE

Un résident mauricien est imposable sur ses revenus globaux (peu importe le pays d'où provient le revenu) pour autant que les revenus de source étrangère soient perçus sur le territoire mauricien. Si ce n'est pas le cas, les revenus de source étrangère ne sont pas imposables. Maurice ne connaît pas d'imposition sur la fortune ni de droits de succession ou de donation. À Maurice, il n'existe pas de restriction sur le rapatriement des bénéfices, dividendes et capitaux. On l'aura compris, l'île Maurice ne recèle pas simplement un grain de toute beauté mais se révèle attractive et déjà de nombreux Occidentaux et parmi eux des Néo-Aquitains l'ont choisie pour paradis.

Remerciements chaleureux à Charlotte Ténot, Anabela Dos Santos et les staffs Outrigger et Corsair.

GRADIGNAN EXPOSITION JEAN VAUTRIN



Ancien scénariste et prix Goncourt, Jean Vautrin a vécu les dernières années de sa vie à Gradignan, dont la médiathèque inaugurée en 2015 (l'année de sa mort) porte son nom. En 2016, sa famille a fait don à la ville de ses archives personnelles afin qu'elle traite, inventorie et fasse revivre sa mémoire et son œuvre. C'est chose faite à l'occasion de cette exposition « Et le bon temps roulait » qui se tient au Musée de Sonnevile jusqu'au 16 octobre. Elle est composée, en outre, d'une trentaine de dessins et peintures, de mobilier, de sa machine à écrire et de carnets et manuscrits. Malgré ses origines ch'tis et alsacienne, Jean Vautrin, de son vrai nom Herman, avait élu domicile dans le sud-ouest de la France. Son œuvre est ainsi à l'image de sa vie : proluxe et protéiforme ! D'abord photographe puis lecteur de littérature française en Inde, il devient l'assistant de Roberto Rossellini. Il a été pendant quelques années réalisateur, a dessiné et peint avant de se consacrer à l'écriture. Césarisé en 1982 pour le scénario de *Garde à vue*, il a finalement remporté le prix Goncourt de littérature en 1989 pour *Un grand pas vers le bon Dieu*. C'est sa femme, la comédienne Anne Doat, qui a fait don de ses archives, dont le mobilier de la cabane qu'il occupait dans laquelle il a beaucoup créé.

Exposition Jean Vautrin « Et le bon temps roulait » jusqu'au 16 octobre au Musée de Sonnevile, Prieuré de Cayac à Gradignan. Du vendredi au dimanche de 14 à 18 h.



ENTREPRISES ET COTISATIONS SOCIALES

DU CÔTÉ DES TRIBUNAUX

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

EVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRÔLES ET REDRESSEMENTS URSSAF

OBLIGATION D'INFORMATION

L'obligation d'information pesant sur un organisme, en application de l'article L. 161-17 du Code de la sécurité sociale, et l'obligation générale d'information dont l'article R. 112-2 du même code rend les organismes de sécurité sociale débiteurs envers leurs assurés ne leur imposent, en l'absence de demande de ceux-ci, ni de prendre l'initiative de les renseigner sur leurs droits éventuels, ni de porter à leur connaissance des textes publiés au *Journal officiel*, mais uniquement de répondre aux questions qui leur sont posées. (Bordeaux, Chambre sociale section B, 13 juillet 2022, RG n° 19/05056)

MAJORATIONS DE RETARD

La lettre d'observations n'a pas à chiffrer le montant des majorations de retard, la seule référence à l'article R.243-18 du Code de la sécurité sociale étant suffisante. (Aix-en-Provence, Chambre 4-8, 10 juin 2022, RG n° 21/05918)

La mise en demeure n'a pas à comporter le détail des modalités de calcul des majorations de retard, lesquelles sont définies par les dispositions de l'article R.243-8 du Code de la sécurité sociale. La mention d'une notification « ultérieure » des majorations de retard n'implique pas que l'organisme de recouvrement est tenu de procéder à une notification distincte de la mise en demeure, et préalablement à sa délivrance, du montant des majorations. (Aix-en-Provence, Chambre 4-8, 10 juin 2022, RG n° 21/01504)

MISE EN DEMEURE

Toute action aux fins de recouvrement de cotisations de sécurité sociale doit être précédée, à peine de nullité, de l'envoi d'une mise en demeure adressée au redevable. (Caen, Chambre sociale section 3, 7 juillet 2022, RG n° 20/00336)

CONTRAINTE

Si la somme mentionnée dans la contrainte ne correspond plus à celle dont le débiteur est redevable, en raison de la révision opérée de l'assiette des cotisations, selon les renseignements fournis par l'intéressé, la contrainte n'en demeure pas moins valable à concurrence du chiffre réduit des cotisations et majorations de retard résultant de cette révision, dont il se reconnaît débiteur. (Rouen, Chambre sociale, 6 juillet 2022, RG n° 20/00652)

RECOURS

Les employeurs sont tenus de présenter aux agents chargés du contrôle tout document et de permettre l'accès à tous supports d'information qui leur sont demandés, comme nécessaires à l'exercice du contrôle. Ainsi le défaut de production des pièces, lors du contrôle, implique de les écarter lorsqu'elles sont communiquées en phase d'appel, et plus généralement devant les juridictions, dès lors que le contrôle est clos après la période contradictoire, définie à l'article R. 243-59 du Code de la sécurité sociale, et que la société n'a pas, pendant cette période, comme en l'espèce, apporté des éléments contraires aux constatations de l'inspecteur. (Paris, Pôle 6 chambre 12, 17 juin 2022, RG n° 21/04112)

BORDEAUX VENTES DU 6 OCTOBRE 2022, À 15 H

| N° ROLE | DÉTAIL DE LA VENTE | AVOCAT | NATURE DES BIENS | COMMUNE | ADRESSE | MISE À PRIX |
|---------|--------------------|----------------------|--------------------------------|---------------------|-----------------------|--|
| 20/113 | EJG 26-08-2022 | SELARL MILANI-WIART | MAISON D'HABITATION | BORDEAUX | 41 rue Thiac | 1 595 000 € Vente sur surenchère |
| 22/22 | EJG 19-08-2022 | ELIGE | MAISON À USAGE D'HABITATION | AMBARÈS-ET-LAGRAVE | 37 B rue de Canterane | 31 000 € |
| 22/66 | EJG 19-08-2022 | Maître Olivier BOURU | IMMEUBLE COMMERCIAL ET TERRAIN | LOUPIAC-DE-LA-RÉOLE | 5 « Les Laurets » | 120 000 € avec baisses de mise à prix par tranches de 1 000 € |

BORDEAUX RÉSULTATS DES VENTES DU 8 SEPTEMBRE 2022, À 15 H

| N° ROLE | AVOCAT | NATURE DES BIENS | COMMUNE | ADRESSE | MISE À PRIX | ADJUGÉ |
|---------|--|-----------------------------|----------|----------------------------|-------------|-------------------------------------|
| 21/75 | ABR & ASSOCIÉS (REDLINK NOUVELLE-AQUITAINE) | MAISON D'HABITATION | RIONS | 12 « À l'Arriou » | 120 000 € | 239 000 € M ^e LENDRES |
| | DROUINEAU 1927 | MAISON À USAGE D'HABITATION | LANGON | 9 lotissement Petit Peyrot | 64 000 € | Vente non requise |
| 22/29 | SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE) | MAISON D'HABITATION | MÉRIGNAC | 10 rue des Primevères | 92 000 € | Report d'adjudication |

E-mail : annonces-legales@echos-judiciaires.com - Plateforme : annoncelegalepro.echos-judiciaires.com

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

MAITRE ALEXIS GAUCHER-PIOLA
AVOCAT à LA COUR
20 avenue Gallieni - 33500 LIBOURNE
TEL: 05.57.55.87.30 - FAX : 05 57 51 73 64 Courriel : gaucher-piola@avocatline.com

VENTE SUR SURENCHERE AUX ENCHERES PUBLIQUES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE 22 RUE THIERS - 33500 LIBOURNE

IMMEUBLE EN PIERRES AVEC JARDINET

A BLAYE (33) 97 cours Bacalan
MISE A PRIX : 215 600 €

ADJUDICATION : LE 21 OCTOBRE 2022 À 14 H

SURENCHERISSEURS : Monsieur Sylvain SUPLIGEAU, né le 17 septembre 1983 à Tours, de nationalité française, célibataire, agriculteur, demeurant 2 le sablard 33710 LANSAC et Madame Claire REBOLLAR, célibataire, née le 26 novembre 1984 à VILLE-PINTE, de nationalité française, agricultrice, demeurant 2 le sablard 33710 LANSAC, agissant à 50/50 en indivision, ayant pour avocat Maître Alexis GAUCHER-PIOLA

DESCRIPTION : immeuble ancien élevé de trois niveaux au-dessus d'un rez-de-chaussée, avec un balcon au premier étage. Une grande porte d'entrée bois, semi-vitrée, à double vantail, donne accès aux parties communes. L'immeuble est en cours de rénovation et donc libre de toute occupation.

Cadastre : section AI numéro 13 pour une contenance de 1a 48ca et section AI numéro 12 pour une contenance de 66 ca.

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocat poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de LIBOURNE pourra porter les enchères.

RG 21/00010

L2201940

Maître Bruno BOUYER - SCP BOUYER-BOURGEOIS, Avocat à la Cour, exerçant
22 Avenue Thiers - 33100 - BORDEAUX - Tel 09 61 28 97 69

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION

à l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX
30 Rue des Frères Bonies 33000

MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET DÉPENDANCES

mise à LEOGNAN - 13 Rue des Chevreuils, n° 44 de l'ASL dénommée « Clairbois » cadastrée section AO n° 280 pour 17a 17ca

**MISE A PRIX : 130 000 €
CENT TRENTE MIL EUROS**

LE JEUDI 20 OCTOBRE 2022 À 15 HEURES

Le cahier des conditions de vente (RG 22/77) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution, près le Tribunal Judiciaire de BORDEAUX ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES : mercredi 5 octobre 2022 de 14 à 16 H

mercredi 12 octobre 2022 de 10 à 12 H

L2201900

Maître Nicolas DROUAULT
86 cours des Girondins - 33500 LIBOURNE
TEL : 05.57.74.42.43
conseil@drouault-avocat.com
Référence Greffe : 22/00018

VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE LIBOURNE AU PALAIS DE JUSTICE 22, rue Thiers

UN ENSEMBLE IMMOBILIER

27 rue Prémayac 33390 BLAYE

MISE A PRIX 49.000,00 €

LE 04 NOVEMBRE 2022 À 14 HEURES

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de LIBOURNE et au cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

VISITE SUR PLACE :

21/10/2022 de 9h à 11h

28/10/2022 de 9h à 11h

L2201902

SCP LATAILLADE-BREDIN,
Avocats à la Cour, 66 Rue des Chais
33500 - LIBOURNE - Tel 05 57 51 31 81

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience publique des criées du Tribunal Judiciaire de LIBOURNE siégeant dite ville au Palais de Justice, 22 Rue Thiers.

MAISON d'HABITATION

avec garage attenant, terrasse périphérique carrelée et terrain plat de 1300 m² environ à PLASSAC, Chemin de la Petite Roque cadastrée B 1298 pour 9 a 96 ca et B 1301 pour 5 a 40 ca

MISE À PRIX 80 000 €

LE VENDREDI 21 OCTOBRE 2022 À 14 HEURES

Le cahier des conditions de vente (RG 21/00038) peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution, service des ventes près le Tribunal de judiciaire de LIBOURNE ou au cabinet de l'avocat poursuivant.

VISITES : mardi 4 octobre 2022 de 14 à 16 h

mardi 11 octobre 2022 de 10 à 12 h

L2201905

ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM

PRÉNOM

ENTREPRISE

ADRESSE

EMAIL

TEL

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération 33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08 mël : c.sanchez@lacanau.fr web : http://www.lacanau.fr
SIRET 21330214400018

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

L'avis implique un marché public

Objet : Services d'assurance pour la commune de Lacanau

Type de marché : Services

Procédure : Procédure ouverte

Code NUTS : FR

Description : La prise d'effet du marché est fixée au 1^{er} janvier 2023 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois.

Classification CPV :

Principale : 66510000 - Services d'assurance

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI

Forme du marché : Division en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Lot N° 1 - Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes - CPV 66514110

Inventaires véhicules et bateau joints.

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Oui

Options : Non

Reconductions : Oui

Marché renouvelable 3 fois 1 an.

Lot N° 2 - Assurance des risques statutaires - CPV 66512000

Présentation accidents du travail et synthèse arrêts incluses au dossier

Durée du marché : 12 mois.

Acceptation des variantes : Oui

Options : Non

Reconductions : Oui

Marché renouvelable 3 fois 1 an.

Critères d'attribution :

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Remise des offres : 10/10/22 à 17h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : 6 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 11/10/22 à 09h00

Lieu : Hôtel de ville

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : OUI

Renseignements complémentaires :

La réponse pourra être présentée soit par un assureur directement ou par le biais d'un intermédiaire.

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 Rue Tastet, BP 947, 33063 Bordeaux - Cedex, Tél : 05 56 99 38 00 - Fax : 05 56 24 39 03, mël : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Envoi à la publication le : 09/09/22

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 09/09/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L2201939



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES BORDEAUX MÉTROPOLE

Projet d'aménagement des accès au futur collège de Beutre et aux équipements sportifs sur le territoire de la commune de Mérignac

Ouverture d'enquêtes publiques conjointes préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux tenant lieu d'enquête préalable au classement des voies nouvelles créées et parcellaire

Par arrêté préfectoral en date du 9 septembre 2022, la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, a prescrit les enquêtes publiques conjointes préalable à déclaration d'utilité publique tenant lieu d'enquête préalable au classement des voies nouvelles créées et parcellaire concernant les travaux d'aménagement des accès au futur collège de Beutre et aux équipements sportifs et l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de cette opération sur le territoire de la commune de Mérignac.

Ces enquêtes se dérouleront du lundi 3 octobre au vendredi 21 octobre 2022 inclus. Leur déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

M. Pierre MASSEY, Officier Supérieur retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront pendant la période indiquée ci-dessus prendre connaissance des dossiers d'enquête préalable à déclaration d'utilité publique et classement des voies nouvelles créées et parcellaire en Mairie de Mérignac : Hôtel de Ville, bâtiment A, bureau O des enquêtes et consultations, 60 av du maréchal de Latre de Tassigny, le lundi de 8h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Des observations pourront être consignées par écrit sur les registres d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie de Mérignac.

En outre, le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, en Mairie de Mérignac, les :

- lundi 3 octobre 2022 de 9h00 à 12h00,

- mercredi 12 octobre 2022 de 14h00 à 17h00,

- vendredi 21 octobre 2022 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique et classement de la voie créée seront tenus à la disposition du public en Mairie de Mérignac, et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.

Notification du dépôt du dossier d'enquête parcellaire en Mairie sera faite aux propriétaires intéressés sous pli recommandé avec demande d'avis de réception.

A l'issue de l'enquête parcellaire, dans un délai de 30 jours, le Commissaire enquêteur communiquera à la Préfète de la Gironde le procès-verbal de la consultation publique et son avis sur l'emprise des ouvrages projetés.

PUBLICITÉ COLLECTIVE

En exécution des articles L.311-2 et L.311-3 du code de l'expropriation, le public est informé que :

«LES PERSONNES INTÉRESSÉES AUTRES QUE LE PROPRIÉTAIRE, L'USUFRUITIER, LES FERMIERS, LES LOCATAIRES, LES PERSONNES QUI ONT DROIT D'EMPHYTEOSE D'HABITATION OU D'USAGE ET CELLES QUI PEUVENT RÉCLAMER DES SERVITUDES, SONT TENUES DE SE FAIRE CONNAÎTRE A L'EXPROPRIANT DANS UN DÉLAI D'UN MOIS À DÉFAUT DE QUOI, ELLES SERONT, EN VERTU DES DISPOSITIONS FINALES DES ARTICLES PRÉCITÉS, DÉCHUES DE TOUS DROITS A L'INDEMNITÉ».

L2201941

**POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

2^{ÈME} AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE BORDEAUX MÉTROPOLE

Projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont sur la commune de Floirac Ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux d'aménagement

Une enquête publique est prescrite, du 12 septembre au 14 octobre 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur l'utilité publique du projet de renouvellement urbain du quartier de Dravemont sur le territoire de la commune de Floirac.

Son déroulement doit tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le quartier de DRAVEMONT, compte environ 2460 habitants répartis dans 689 logements, dont la grande partie est constituée de logements sociaux, il est situé au Nord-Est de la commune de Floirac, et fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain porté par Bordeaux Métropole visant à répondre aux dysfonctionnements urbains, économiques et sociaux du quartier.

Le quartier s'étire entre le boulevard de l'Entre-deux-Mers au sud et l'avenue Duboudou au nord pour s'organiser de part et d'autre de l'axe structurant de la rue Salvador Allende.

Ce quartier est classé en site d'intérêt régional au titre du Nouveau Programme national de Renouvellement Urbain (NPRU).

Le projet de renouvellement urbain aborde de manière transversale l'ensemble des enjeux relatifs à la revalorisation de ce quartier tout en s'appuyant sur des atouts reconnus, comme la présence de certains commerces et services de proximité bénéficiant à la population du quartier, une offre de logement social essentielle dans un contexte de mixité d'habitat, un tissu d'équipements publics dynamiques, une trame paysagère présente, l'existence de nombreuses activités et des emplois.

Les objectifs du projet sont :

- développer la mixité urbaine,
- améliorer l'habitat social existant et diversifier l'offre de logements par des programmes neufs,
- créer un pôle d'équipements publics de qualité et attractif,
- retravailler les espaces publics pour un meilleur fonctionnement urbain du quartier,
- faciliter et pacifier les déplacements.

Le projet s'organise autour de cinq orientations principales pour le réaménagement du quartier :

- réaménager la rue Salvador Allende,
- créer une grande promenade piétonne est-ouest reliant les principaux pôles : résidences, commerces et équipements du quartier,
- constituer une nouvelle polarité de quartier autour d'un pôle commercial rénové,
- diversifier le quartier au moyen d'opération de réhabilitation, de diversification et de construction de nouveau logement,
- reconfigurer les équipements publics autour d'un nouveau groupe scolaire et d'un équipement majeur, pour améliorer leur attractivité.

Le dossier est soumis à enquête publique au titre des articles L.1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, L.123-1 et suivants du code de l'environnement.

Des informations relatives au projet peuvent être obtenues auprès de Bordeaux Métropole, et plus spécifiquement auprès de Mme Ludvine BASCOU, cheffe de projet renouvellement urbain, Direction de l'Habitat, Service ville et quartiers en renouvellement (Esplanade Charles de Gaulle 33000 Bordeaux Téléphone : 05 33 89 56 16 - courriel : lu.bascou@bordeau-metropole.fr).

Le public a la possibilité, pendant la période indiquée ci dessus, de prendre connaissance du dossier d'enquête comprenant notamment le bilan de la concertation publique préalable, l'étude d'impact et son résumé non technique, l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Nouvelle-Aquitaine sur l'étude d'impact accompagnant le dossier de déclaration d'utilité publique et la réponse du maître d'ouvrage :

- A la Fabrique Citoyenne (siège de l'enquête), centre commercial de Dravemont à Floirac (siège de l'enquête), 11 avenue Salvador Allende aux heures habituelles d'ouverture du service au public (à savoir du lundi au vendredi de 8h15 à 12h15 13h15 à 17h00).
- A la Cité Municipale de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier, Box 27 (box réservée aux enquêtes publiques), situé au RDC de la Cité aux heures habituelles d'ouverture du service au public (à savoir du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00) .
- Depuis le poste informatique en accès libre mis à disposition par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 et les mardi et jeudi de 8h30 à 12h00. Actuellement en travaux, le poste informatique se trouve dans le bâtiment préfabriqué faisant office d'accueil temporaire 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Par ailleurs, dans les mêmes conditions de délai, le dossier sera consultable sur l'application nationale www.projets-environnement.gouv.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, des observations et propositions peuvent aussi être adressées, avant clôture de la consultation, au commissaire enquêteur :

- par écrit, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la Fabrique Citoyenne de Floirac (quartier Dravemont), et à la Cité Municipale de Bordeaux,
- par correspondance, à la Fabrique Citoyenne quartier Dravemont,
- par voie électronique, à l'adresse : ddtm-spe3@girond.gouv.fr.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ou communiquées au Commissaire enquêteur lors de ses permanences, sont consultables au siège de l'enquête.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique sont consultables par le biais du site internet des services de l'Etat en Gironde.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication, auprès de la Préfète de la Gironde, autorité organisatrice (Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - 2 rue Jules Ferry, BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex) du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête, et des observations formulées par le public pendant toute la durée de celle-ci.

Par décision de la Présidente du tribunal administratif de Bordeaux, M. Bernard LESOT, Magistrat financier retraité, a été désigné en tant que Commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique.

Il se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations, à la Fabrique Citoyenne, quartier Dravemont à Floirac, les :

- 12 septembre 2022 de 8h30 à 12h15,
- le 30 septembre 2022 de 13h15 à 17h00,
- le 14 octobre 2022 de 13h15 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur restent à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, sur le site internet des services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr et dans les mairies concernées.

Ces documents sont communiqués à toute personne qui en fait la demande à la Préfète de la Gironde.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par arrêté, sur l'utilité publique de l'opération.

Le présent avis est mis en ligne sur le site internet www.gironde.gouv.fr et affiché dans les mairies et sur les lieux des travaux.

L2201828

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Organisme qui passe le marché : **Syndicat Intercommunal d'AEP et d'Assainissement de Castelnau-de-Médoc** 227 Avenue de la Gironde - 33480 MOULIS EN MEDOC

Mode de passation du marché : Procédure adaptée

Objet et Caractéristiques des travaux : Travaux Assainissement eaux usées sur la commune de Listrac Médoc

Lot 1 - Canalisations secteur Le Tris : 920 ml PVC 16 bars diamètre extérieur Ø 125 mm

Lot 2 - Remplacement poste de refoulement Le Tris : PR 33 m³/h à 18 m de HMT profondeur 3 m

Lot 3 - Canalisations secteur Donissan : 2060 ml PVC 16 bars Ø 140 mm ; 100 ml PVC 16 bars Ø 90 mm

Lot 4 - Création poste de refoulement Donissan : PR 40 m³/h à 38 m de HMT profondeur 3,70m

Obtention de dossiers : Dossier de Consultation téléchargeable sur le site : www.e-marchespublics.com

Critères de sélection des candidatures et des offres : Les critères figurent dans le règlement de consultation téléchargeable sur le site : www.e-marchespublics.com

Date d'envoi de l'avis à la publication : mercredi 14 Septembre 2022

Date limite de remise des offres : Lundi 24 Octobre 2022 à 12 h 00

L2201953

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE À SOULAC SUR MER

Par décision du commissaire enquêteur M. Richard PASQUET, l'enquête publique prévue initialement du 22 août au 21 septembre 2022 pour recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud - programme de rechargement en sable sur la période 2023 - 2032 sur la commune de SOULAC SUR MER par la Communauté de Communes Médoc Atlantique, est prolongée jusqu'au 8 novembre 2022. Une permanence supplémentaire sera assurée par le commissaire enquêteur le mardi 8 novembre 2022 de 14h00 à 17h30 à la mairie de Soulac-sur-Mer. Les autres dispositions de l'avis d'enquête initial restent inchangées. Le dossier reste consultable à

la mairie de Soulac-sur-Mer et sur le site internet de la préfecture : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-legales>. Les observations peuvent être formulées sur le registre d'enquête ou par courrier adressé à la mairie de Soulac sur Mer, ou par mail : ddtm-spe2@girond.gouv.fr. Seuls les courriers réceptionnés en mairie au plus tard le jour de clôture de l'enquête publique, seront pris en compte.

L2201881



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

DEMANDE DE MODIFICATION DES SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

108 QUAI DE BRAZZA À BORDEAUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 07 septembre 2022, une enquête publique est prescrite sur la demande formulée par la demande présentée par BORDEAUX METROPOLE, DOMOFRANCE, ADIM Nouvelle-Aquitaine et CARDINAL Aménagement en vue de modifier des servitudes d'utilité publique sur les parcelles AC 0007, AD 0024, AD 0025, AD 0030, AD 0106, AD 0107, AD 0108, AD 0109, AD 0110, AD 0111, AD 0112, AD 0113, AD 0114, AD 0115, AD 0116, AD 0117, AD 0118, AD 0119, AD 0120, AD 0121, AD 0122, AD 0123, AD 0124, AD 0125, AD 0126, AD 0127, AD 0128, AD 0129, AD 0130, AD 0131, AD 0132, AD 0133, AD 0134, AD 0135, AD 0136, AD 0137, AD 0138, AD 0139, AD 0140, AD 0141, AD 0142, AD 0143, AD 0144, AD 0145, AD 0146, AD 0147, AD 0148, AD 0150, AD 0151, AD 0152, AD 0153, AD 0154, AD 0155, AD 0156, AD 0157, AD 0158, AD 0159, AD 0160, AD 0161, AD 0162, AD 0163, AD 0164, AD 0166, AD 0167, AD 0168, AD 0188 et AD 0189 (anciennement AC 07, AD 24, AD 25 et AD 30 et AD 31) situées 108 quai de Brazza sur la commune de Bordeaux

Pendant l'enquête qui se déroulera du 30 septembre 2022 au 02 novembre 2022 inclus, le dossier de demande de modification des servitudes d'utilité publique sera déposé à la mairie de Bordeaux où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

La Commissaire Enquêteur, Madame Carole ANCLA, conseillère juriste, sera présente à la mairie de Bordeaux, Cité Municipale, box 27, 4 rue Claude Bonnier, 33000 BORDEAUX aux dates suivantes :

- Vendredi 30 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 ;
- Mercredi 12 octobre 2022 de 14h00 à 17h00 ;
- Jeudi 20 octobre 2022 de 12h00 à 15h00 ;
- Mercredi 02 novembre 2022 de 14h00 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Préfecture de la Gironde : www.gironde.gouv.fr, rubrique « publications légales » « enquêtes publiques ».

Des informations complémentaires concernant le projet peuvent être sollicités auprès du responsable de projet :

- Monsieur Nicolas MASREVERY, chargé de mission sites et sols pollués à la DREAL Nouvelle-Aquitaine : nicolas.masrevery@developpement-durable.gouv.fr ;
- Madame Pauline Deslous, Directrice de projet Brazza, Direction de l'urbanisme, Direction Générale de l'Aménagement à Bordeaux Métropole : p.deslous@bordeaux-metropole.fr.

Le public pourra adresser ses observations :

- par correspondance à l'attention de la commissaire enquêteur, à la mairie de Bordeaux.
- par mail à l'attention de la commissaire enquêteur à l'adresse suivante : ddtm-spe1@gironde.gouv.fr.

Ces observations seront consultables sur le site internet de la Préfecture pendant la durée de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier est ouvert au public sur le poste informatique situé à la Cité administrative - Accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouverts d'accueil du public.

A la fin de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la mairie de Bordeaux, auprès du service des procédures environnementales à la DDTM et sur le site internet de la préfecture : www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales.

La Préfète est compétente pour statuer sur la demande de modification des servitudes d'utilité publique

L2201933



COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

MISE EN CONCORDANCE DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT VOLNY MARTIN AVEC LE PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique pour la mise en concordance du cahier des charges du lotissement Volny Martin avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Vendays-Montalivet, du lundi 26 septembre 2022 inclus au samedi 15 octobre 2022 inclus.

Madame Eva MONDINI, Consultante qualité sécurité environnement, a été désignée commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de BORDEAUX.

Le dossier d'enquête publique sera tenu à la disposition du public :

- En version papier à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET pendant la durée de l'enquête, du lundi 26 septembre 2022 inclus à 08h30 au samedi 15 octobre 2022 inclus à 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis ; de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les vendredis ; et de 09h00 à 12h00 les samedis ;

- En version numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.vendays-montalivet.fr ou via le poste informatique mis à la disposition du public à la Mairie.

Toute personne pourra, sur demande et à ses frais, obtenir communication du dossier soumis à enquête publique auprès de la mairie de VENDAYS-MONTALIVET dès publication du présent avis.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique à feuilles non mobiles, côtés et paraphés, ouvert à cet effet et mis à la disposition du public :

- Directement à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET pendant la durée de l'enquête, du lundi 26 septembre 2022 inclus à 08h30 au samedi 15 octobre 2022 inclus à 12h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 les lundis, mardis, mercredis, jeudis ; de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les vendredis ; et de 09h00 à 12h00 les samedis ;

- Par courrier au commissaire enquêteur à la Mairie de VENDAYS-MONTALIVET 11 rue de la Mairie - 33930 VENDAYS-MONTALIVET ;

- Par courrier électronique envoyé à l'adresse suivante : enquetepublique@vendays-montalivet.fr

Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de VENDAYS-MONTALIVET pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 26 septembre 2022, de 08h30 à 12h30 ;
- Mercredi 5 octobre 2022, de 13h30 à 17h30.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et de la conclusion motivée du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de VENDAYS-MONTALIVET et à la préfecture de la Gironde pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public après clôture de l'enquête pendant une durée d'un an. Ces documents seront également publiés sur le site internet de la commune www.vendays-montalivet.fr

A l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur le projet de mise en concordance du cahier des charges du lotissement avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune ; il pourra, au vu de la conclusion de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications à ce projet en vue de cette approbation.

Le Maire, Pierre BOURNEL

Le 05/09/2022

L2201954



BORDEAUX METROPOLE COMMUNE DE BORDEAUX AVIS D'ENQUÊTE

Une enquête publique a été prescrite sur le projet suivant :

Bordeaux, Projet de renouvellement urbain Aubiers-Lac : Déclassement d'une emprise du parking public et d'une bande de terrain sises rue des Genêts du 15 au 29 septembre 2022 inclus

Le dossier accompagné d'un registre, sera déposé pendant 15 jours consécutifs :

- à la Cité municipale - 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux (du lundi au vendredi de 9 :00 à 17 :00)
- à la Maison du projet Aubiers-Lac - 51 cours des Aubiers à Bordeaux (du mardi au jeudi de 9 :00 à 17 :30)

M. Jean-Daniel Alamargot, commissaire enquêteur, tiendra permanence à la Maison du projet Aubiers pour recevoir et consigner directement les déclarations et observations relatives au projet qui seraient formulées par les personnes intéressées :

- Jeudi 15 septembre 2022 de 9h à 12h ;
- Jeudi 29 septembre 2022 de 14h à 17h ;

Si toutefois les conditions sanitaires ne permettaient pas la tenue de permanences physiques, elles s'effectueraient par téléphone au 05 56 10 28 05.

Le dossier d'enquête sera également intégralement consultable sur le site internet : www.participation.bordeaux-metropole.fr. Le public pourra y intervenir et laisser des observations directement en ligne pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations pourront également, pendant la période de l'enquête publique, être déposées à l'accueil de la Cité municipale ou transmises directement par voie postale au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. Alamargot, commissaire enquêteur - Pôle territorial de Bordeaux - Service foncier - Esplanade Charles de Gaulle - 33045 Bordeaux cedex.

L2201746

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES
TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICE DES PROCÉDURES
ENVIRONNEMENTALES
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
SEM IN CITE**

**Travaux de restauration immobilière et d'aménagement des îlots
« Faures-Gensan » et « Fusterie » inclus dans le périmètre de restauration
immobilière « Saint-Eloi-Salinières », dans le cadre de l'opération de
requalification du centre historique de Bordeaux
Enquête préalable à déclaration d'utilité publique modificative**

Par arrêté de la Préfète de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfète de la Gironde, en date du 9 septembre 2022, a été prescrite une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative des travaux de restauration immobilière et d'aménagement des îlots « Faures-Gensan » et « Fusterie » inclus dans le périmètre de restauration immobilière « Saint-Eloi-Salinières », dans le cadre de l'opération de requalification du centre historique de Bordeaux.

Cette enquête aura lieu **du 26 septembre au 10 octobre 2022 inclus. Son déroulement devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.**

Monsieur Gérard DURAND, Commissaire divisionnaire retraité, est désigné en qualité de Commissaire enquêteur.

Les personnes intéressées pourront, pendant la période indiquée ci-dessus, prendre connaissance du dossier en Mairie de Bordeaux (Cité municipale), 4 rue Claude Bonnier, dans le box dédié aux enquêtes publiques situé au rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00

Des observations pourront être consignées par écrit sur le registre d'enquête ou être adressées par correspondance au Commissaire enquêteur, en Mairie.

En outre, le Commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie de Bordeaux (Cité municipale) les :

- lundi 26 septembre 2022, de 9h00 à 12h00,
- mercredi 5 octobre 2022, de 14h00 à 17h00,
- lundi 10 octobre 2022, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions établis par le Commissaire enquêteur dans le délai d'un mois à compter de la fin de l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative seront tenus à la disposition du public en Mairie de Bordeaux (Cité municipale), et ce pendant un délai d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Ces documents seront également transmissibles à toute personne intéressée qui en fera la demande à la Préfète de la Gironde - Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des Procédures Environnementales - Cité administrative - B.P. 90 - 33090 BORDEAUX Cedex), où ils seront de même consultables.
L2201935

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL dénommé **REGIE DES ACTIVITES TOURISTIQUES & COMMERCIALES DE CARCANS (EPL/RATCC)** - Commune de CARCANS

Siège Social : HOTEL DE VILLE - 2A ROUTE DE HOURTIN 33121 CARCANS

Tel/05.56.03.90.20 - Fax/05.56.03.90.31 - E-Mail/ secretariat@mairie-carcans.fr

Autorité compétente représentant le pouvoir adjudicateur :

DIRECTEUR DE LA REGIE - M. ROUAIS J

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché et Numéro :

PRESTATIONS DE SURVEILLANCE ET SECURITE AU CAMPING MUNICIPAL - Commune de CARCANS - 2023.

Référence Marché : EPL-2023-MAPAS00001-00-00

PROCEDURE / TYPE DE MARCHÉ :

Le Marché est passé en PROCEDURE ADAPTEE (Articles L.2123-1 et R.2123-1 du CCP), selon la technique d'Achat de l'ACCORD CADRE, pour une prestation de Services.

Référence à la Nomenclature Européenne (CPV) :

Objet Principal : 79710000-4 - Services de Sécurité

Objet Complémentaire : 79714000-2 - Services de Surveillance

Lieu principal d'exécution :

Camping Municipal de CARCANS-PLAGE

PRIX DU MARCHÉ : Les prestations sont traitées à PRIX UNITAIRES

Découpage des Prestations / Variantes : Marché et LOT unique.

Les Variantes ne sont pas autorisées.

DUREE : Le marché a une durée de 1 AN reconductible 3 fois

Lieu ou l'on peut demander le DCE et modalités de remise des offres :

Le DCE au format électronique sera obligatoirement téléchargé par le candidat sur le PROFIL D'ACHETEUR de la Régie à l'adresse suivante :

<https://www.marches-securises.fr>

(Pour accéder au téléchargement du DCE sur cette plateforme, le Candidat devra au préalable créer gratuitement son espace privé en cliquant sur le bouton « Soumissionnaires créez gratuitement votre espace privé » pour recevoir votre identifiant et votre mot de passe).

Conditions de remise des candidatures & des offres :

L'Offre Electronique, SERA obligatoirement déposée par le candidat, sur le Profil d'Acheteur précité.

Aucune autre forme n'est autorisée.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés dans le règlement de la consultation.

Renseignements complémentaires :

Voir Règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13 septembre 2022

Date limite de réception des offres : MERCREDI 05 OCTOBRE 2022 à 12H00
L2201944

CONSULTATION DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

La SA ADBM lance une consultation visant à l'attribution d'une Autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public, pour l'installation et l'exploitation d'un parc de minimum 20 distributeurs automatiques de boissons et produits frais à destination du personnel aéroportuaire, à compter du 01/01/23.

Les entreprises intéressées pouvant justifier d'une bonne santé financière et d'une expérience dans l'exploitation de ce même type d'activité d'au moins 3 ans, peuvent demander le dossier de consultation par courrier recommandé avec accusé de réception, sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure portant la mention : CONSULTATION DISTRIBUTION AUTOMATIQUE, **le 03/10/22 à 12h00** au plus tard à l'adresse suivante :

Aéroport de Bordeaux Mérignac
Service immobilier et commerces
NE PAS OUVRIR
Cidex 40
33700 MERIGNAC

- ou en main propre contre récépissé au secrétariat du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h à la même adresse.

La composition du dossier :

- Une lettre de candidature argumentée

• Un document de présentation de la société et du groupement auxquels elle appartient

- Un extrait Kbis de la société
- Le bilan et comptes de résultat des 3 derniers exercices
- Les références dans le domaine d'activité

Seules les sociétés ayant transmis tous les documents exigés et répondant aux critères précités seront admises à participer à la consultation.

Les candidats retenus recevront le dossier de consultation* et devront remettre leur dossier de candidature.

* La société ADBM se réserve le droit à tout moment de ne pas donner suite à cette consultation

L2201903



Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 33 20 0297 01 Prés **SAINT-DENIS-DE-PILE** 23 a 79 ca 'Le gravier de chante-caille' YX- 70 Zone N du PLU

AS 33 22 0061 01 Bois **LAPOUYADE** 1 ha 57 a 00 ca 'Le poteau' WC- 18 Zones N, NP du PLU

AS 33 22 0267 01 Vignes AOC Bordeaux, Bordeaux supérieur, bois taillis, terre **VILLEGOUGE** 1 ha 79 a 43 ca - 'Grand boutinet': AM- 121- 122- 123(B)- 123(A)- 124- 125(A)- 125(B) Zone A du PLU

AS 33 22 0284 01 Propriété à vocation équestre comprenant une maison d'habitation, un gîte, des dépendances et des prés **SAINT-LAURENT-MEDOC** 12 ha 43 a 53 ca 'Communs de semignan': AL- 122[45] - 'Moulin de messadis': AO- 182- 310[180] - 'Peyramon': AM- 1- 2- 6- 7- 8 WB- 97 PLU Zones A et N

AS 33 22 0102 02 Bois taillis **SAINT-LOUBES** 82 a 80 ca 'Le commandeur': A- 993[324]- 994[325] Zone Ac du PLU

AS 33 22 0288 01 Prairies **PAEMPUYRE** 2 ha 19 a 00 ca 'Le recoin': AZ- 23[640] (A)- 23[640](Z) 24[639]- 25[855]- 26[637]- 62[44] PLU Zone Ab

Les personnes intéressées devront manifester leur **candidature, au plus tard le 03/10/2022** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16, Avenue de Chavailles CS 10235 - 33520 BRUGES - Tel : 05 56 69 29 99 ou des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>

L2201952

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR LE PROJET DE RÉENSABLEMENT SUR 10 ANS DES PLAGES D'ARCACHON ET DU NORD PYLA

COMMUNES CONCERNÉES : ARCACHON ET LA TESTE DE BUCH

Une enquête publique est prescrite du lundi 12 septembre 2022 au mardi 11 octobre 2022 inclus afin de recueillir l'avis du public sur la demande d'autorisation environnementale pour le projet de réensablement sur 10 ans des plages d'Arcachon et du Nord Pyla sur les communes d'Arcachon et La Teste de Buch.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le responsable du projet est le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN D'ARCACHON - 16, allée Corrigan 33120 ARCACHON. Les informations relatives au projet peuvent être demandées à Madame Christelle LAMARQUE au tél : 05 57 52 74 74.

Pendant la période indiquée ci-dessus, le dossier sera consultable à la Mairie d'Arcachon et de La Teste de Buch aux jours et heures d'ouverture, où le public pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet.

Le dossier sera également consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques 2022 ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Ces observations seront accessibles sur le site internet des services de l'Etat en Gironde.

Les personnes qui le souhaitent pourront aussi faire part de leurs observations par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie d'Arcachon place Lucien de Gracia CS 90133 - 33311 ARCACHON Cedex, siège de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé à Direction Départementale des Territoires et de la Mer, cité administrative, 2 rue Jules Ferry à Bordeaux.

Monsieur Philippe CALAND Officier supérieur retraité de la Gendarmerie Nationale, est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour conduire l'enquête publique. Il se tiendra à la disposition du public, afin de recueillir ses observations selon le calendrier ci-après à la Mairie de :

ARCACHON : au Centre Administratif Municipal, place Lucien de Gracia.

- Lundi 12 septembre 2022 de 09h00 à 12h00

- Samedi 01 octobre 2022 de 09h00 à 12h00

- Mardi 11 octobre 2022 de 15h00 à 18h00

LA TESTE DE BUCH : à la Mairie, esplanade Edmond Doré.

- Jeudi 15 septembre 2022 de 14h00 à 17h00

- Vendredi 23 septembre 2022 de 09h00 à 12h00

- Lundi 10 octobre 2022 de 14h00 à 17h00

A la fin de l'enquête, copies du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la Mairie d'Arcachon et de La Teste de Buch, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer ainsi que sur les sites internet des Services de l'Etat de la Gironde www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications_légales.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer, par un arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête peut être demandée auprès de la DDTM de la Gironde, service des procédures environnementales.

L2201798

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9, rue Pontarique
47000 AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : **VALORENT**

FORME : Société par actions simplifiée.

CAPITAL DE FONDATION : 5.000 €, divisé en 500 actions de 10 € chacune

CAPITAL VARIABLE : entre 5.000 € et 50.000 €,

CAPITAL MINIMUM : 5.000 €

SIÈGE : 33700 MERIGNAC, 4, rue Hélène Boucher

OBJET : La société a pour objet en tous lieux, à titre principal : l'achat, la location et la revente de tous véhicules automobiles légers ; et à titre accessoire : l'achat, la location et la revente de tous véhicules utilitaires légers, engins et matériels de travaux publics ; Toutes prestations de services se rapportant aux activités ci-dessus.

DURÉE : 60 ans, à compter de la date d'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES : Tout associé a le droit de participer aux assemblées et de s'y exprimer dès que, lors de l'assemblée, il justifie d'être titulaire sur les registres de la société d'au moins une action.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé, et chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES RESTREIGNANT LA LIBRE DISPOSITION DES ACTIONS

Agrément :

1°) La cession et/ou la transmission des actions à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de l'assemblée générale (extra)ordinaire

2°) Les dispositions qui précèdent sont applicables également aux adjudications publiques en vertu d'une ordonnance de justice ou autrement.

3°) Elles s'appliquent de la même façon, dans le cas d'augmentation de capital, à la cession des droits de souscription.

PRESIDENT : Monsieur Nicolas DOZOL, demeurant à 33700 MERIGNAC, 4, rue Hélène Boucher

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

22EJ23174

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : ER TRANSACTION

Forme : SARL

Capital social : 1 000 €

Siège social : 5 rue Hanappier, 33200 BORDEAUX

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - L'activité de transaction et gestion immobilière, - L'activité d'intermédiaire en vente, cession, acquisition ou location de tous biens immobiliers de toute nature et de quelque usage que ce soit, de fonds de commerce, et de sociétés immobilières. - La gestion technique ou administrative - Conseil immobilier, réalisation d'études et d'évaluations immobilières auprès de professionnels ou de particuliers La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Gérance : Mme Elvire ROUMAT demeurant 5 rue Hanappier, 33200 BORDEAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ23182

JB TRAITEUR

**Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, avenue Jeanne
d'Arc 33460 MARGAUX**

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MARGAUX du 01 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **JB TRAITEUR**

Siège social : 4 avenue Jeanne d'Arc, 33460 MARGAUX

Objet social : TRAITEUR SUR PLACE OU A DOMICILE

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Joris BARDON, demeurant 4, avenue Jeanne d'Arc 33460 MARGAUX, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
La Gérance

22EJ23172

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 28/07/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : SADECO

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 49 cours Pasteur BP221, 33000 BORDEAUX

Objet social : Travaux de plâtrerie, peinture et revêtement des sols

Président : M. Sadek RABHI demeurant 10 rue François Rabelais, 33400 TALENCE

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ23249



Cabinet E. QUEREAUX SARL
Expertise-Comptable
Tél Mérignac 05.56.42.07.90
Tél Castelnau 05.56.58.24.79
Tél Le Canon 05.64.37.16.10

VOST

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 11 Chemin de
Lartiguas,
33480 LISTRAC MEDOC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Listrac Médoc du 7 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : VOST

Siège social : 11 Chemin de Lartiguas, 33480 LISTRAC MEDOC

Objet social :

- L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société.- L'acquisition éventuelle d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Ophélie PIPKE et Monsieur Vincent PIPKE demeurant 11 Chemin de Lartiguas, 33480 LISTRAC MEDOC

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Toute autre cession est soumise à agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis

La Gérance
22EJ23258



AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 29/07/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : CBG IMMO

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Capital social : 6.097.771 € suivant apport en nature

Siège social : 9, avenue des Palombes 33600 Pessac

Objet social : l'acquisition à titre onéreux ou par apport en nature, la souscription, le rachat, le contrôle et l'administration de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielle, commerciale, financières, agricoles, immobilières ou autres ; la prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ; la propriété, l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, créances, et de tous autres titres de placements et instruments financiers tels que contrats de capitalisation et autres produits financiers portant intérêt, français ou étrangers ; toutes activités de conseils ou de prestations de services en matière commerciale, administrative, financière, juridique, comptable, de gestion, techniques et autres, au profit de ses filiales ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation, ainsi qu'au profit de tout tiers ; la fourniture de toutes prestations d'assistance technique et de services administratifs, comptables, financiers, techniques, commerciaux, publicitaires, ou de services de conseils en gestion et en recrutement de personnel, à destination de toutes entreprises et de leurs dirigeants, y compris toutes activités de conseils, de prestations de services ou de consultant, en matière de management, de politique commerciale, financière et/ou industrielle, ainsi qu'en matière de développement d'activités en France et à l'international, à destination des particuliers ou de toutes entreprises et de leurs dirigeants ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre

Président : Madame Christine BRET GAUBASTE, demeurant 26 bis, rue Henri Yvonne 33700 Mérignac

Transmission des actions : les actions sont librement cessibles entre associés - agrément prévu en cas de cession à un tiers.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. Pour avis,
22EJ22964

Par ASSP en date du 06/09/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

BATI RENOV ET CONSTRUCTION

Siège social : 13 rue du 8 mai 1945 33150 CENON Capital : 1 000 € **Objet social :** travaux de construction, de gros œuvres du bâtiment et de maçonnerie, de plâtrerie, d'isolation et d'étanchéité des bâtiments et constructions. **Président :** M SAHIN Memduh demeurant 13 rue du 8 mai 1945 33150 CENON élu pour une durée de 99 ans. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23168

Par ASSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une SASU dénommée :

EC2Z

Siège social : 25 rue Pourmann - 33300 BORDEAUX Capital : 1 000 € **Objet social :** travaux de couverture par élément, de zinguerie, de charpente, de carrelage, de plâtrerie, de peinture des bâtiments **Président :** M PICHON Hugo demeurant 25 rue Pourmann - 33300 BORDEAUX élu pour une durée de 99 ans. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23189



36-38 rue de Belfort
33077 Bordeaux Cedex
Tél. : 05.56.99.52.50
cabinetlexia@cabinetlexia.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 07 septembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SELARL DU DOCTEUR THOMAS BOYER

FORME : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée à associé unique de médecin

CAPITAL : MILLE (1.000) euros

SIÈGE SOCIAL : 78 Cours Victor HUGO - 33000 BORDEAUX

OBJET SOCIAL : L'exercice de la profession de médecin ;

DUREE : QUATRE VINGT DIX (90) années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés ;

AGREMENT : Les parts sociales ne peuvent être cédées aux tiers, entre associés ou au profit de conjoints, ascendants ou descendants, qu'au profit de personnes ayant la qualité requise pour exercer la profession au sein de la Société et agréées à la majorité des associés professionnels en exercice au sein de la Société représentant au moins une majorité des trois quarts des porteurs de parts;

GERANT : Docteur Thomas BOYER, demeurant 78 Cours Victor HUGO - 33000 BORDEAUX ;

IMMATRICULATION : Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous la condition suspensive de l'autorisation d'inscription de la société au Tableau tenu par l'Ordre des médecins de la Gironde.

Pour avis

22EJ23190

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : MÉA RH

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 105 cours du Médoc, apt 7, 33300 BORDEAUX

Objet social : Tous conseils en recrutement, tous conseils en ressources humaines, la formation professionnelle en lien avec ces domaines d'activités.

Président : Mme Elodie MARTEL demeurant 105 cours du Médoc, apt 7, 33300 BORDEAUX

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ23154

INTP

EURL AU CAPITAL DE 1000€
7 CHEMIN DE BROUSSE 33270
BOULIAC
RCS BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30/08/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INTP

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 1000 €

Siège social : 7 CHEMIN DE BROUSSE 33270 BOULIAC

Objet : RESTAURATION RAPIDE

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

Gérance : M. PAUL PERRIN, demeurant 7 chemin de Brousse 33270 BOULIAC.

Pour avis

22EJ22470



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Artigues près Bordeaux du 7 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Dénomination : LE DOMAINE DE SEILLAC

Siège : 14 avenue Descartes -Parc Fontaudin, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Durée : 99 ans

Capital : 2 000 000 euros

Objet : L'exploitation de tous camping et parcs résidentiels de loisirs, de tous sites de loisirs et de leurs commerces accessoires (épicerie de petite surface, commerces de restauration sur place et à emporter, débit de boissons) ; l'achat de tous biens immobiliers par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles, l'aliénation ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, en totalité ou par lot.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : La société SGR sise 14 avenue Descartes Parc Fontaudin, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 913 526 299 RCS BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
22EJ23195

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée unipersonnelle, **MAGUDAS AUTO**

SIÈGE SOCIAL : 76 avenue de Magudas 33185 LE HAILLAN

OBJET : négoce de véhicules automoto d'occasion, pièces auto-moto, mécanique rapide, dépannage, import-export

DURÉE : 99 années

CAPITAL : 1000 euros Président : Monsieur Maxime BARTHELEMY

Demeurant 22 rue des Magnolias 33650 SAINT MEDARD D'EYRAN

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
22EJ23263

SNC LES GAMINS

Société en nom collectif au capital de 1.321 euros
Siège social : 24 Place des Allées, 33490 Verdélais

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé du 1er septembre 2022 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SNC LES GAMINS

Forme: Société en nom collectif

Montant du capital : 1321 euros

Adresse du siège social : 24 Place des Allées, 33490 Verdélais.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'un fonds de commerce de bar, tabac, restaurant et vente de produits pour touristes, sis à Verdélais (33490), 24 Place des Allées, activité d'épicerie fine, de buraliste, activité de vente de tabac exploitées dans le même local; la Société prend en charge l'actif et le passif de l'ensemble des activités, le recours à l'emprunt auprès d'établissements financiers et bancaires pour la réalisation de l'objet social, la prise de toute garantie et notamment hypothèques, privilèges, délégation de loyer, l'exploitation de tous brevets et marques, notamment par voie de licence; la participation de la Société, par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés existantes ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, fusions, alliances, sociétés en participation ou groupements d'intérêt économique, et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social précité et à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Durée : 99 années

Gérant et associé tenu indéfiniment des dettes sociales : Madame Aurore Desobeaux, demeurant l'Adelaire, 50370 Brecey

Autres associés tenus indéfiniment des dettes sociales: Monsieur Daniel Desobeaux, demeurant 38 rue du Sablonat, 33450 Izon et Madame Maryse Ghewy épouse Desobeaux, demeurant 38 rue du Sablonat

Pour avis, le Gérant
22EJ23296

Par acte SSP du 08/09/2022, il a été constitué une SAS dénommée : **DEFRESERES CONSTRUCTION** Siège social : 42 Cours Marc Nouaux, 33000 BORDEAUX Capital : 5.000€ Objet : Marchand de bien Participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières immobilières ou mobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe Président : M. Christophe DIDIER, 35 Rue Hoche, 33200 BORDEAUX. Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ23318

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 1er septembre 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « **THANACLAUT** »

FORME : Société par Actions Simplifiée

CAPITAL : 100 Euros

SIÈGE : 7, rue Montgolfier - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES

OBJET : La prise de participation et la gestion de sociétés et d'entreprises.

DURÉE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D' ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions. La transmissions des actions émises s'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

PRESIDENT : Monsieur Thierry SCORNET, né le 13 décembre 1965 à LA ROCHELLE, de nationalité française, demeurant 7, Rue Montgolfier - 33160 SAINT MEDARD EN JALLES.

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX
22EJ23343

ACTE : sous signature électronique du 07/09/2022 FORME : SCI DENOMINATION : **RGS IMMO** SIÈGE SOCIAL : 1 Allée Elsa Triolet 33150 CENON OBJET : L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. La souscription d'emprunts destinés à financer l'acquisition de biens immobiliers et la constitution d'hypothèques en vue de garantir les prêts souscrits par la société. DURÉE : 99 ans CAPITAL : 100 € GERANCE : M. Yoann FRAISSE demeurant à BORDEAUX (33200) 36 Bis Rue Laporte Mme Audrey BRUYERE demeurant à BORDEAUX (33200) 36 Bis Rue Laporte IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX
22EJ23353

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 septembre 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI CARYLOU**

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 1000 Euros

SIÈGE : 2 Cours de Gourgue – 33000 BORDEAUX

OBJET : Acquisition et gestion de biens immobiliers

DURÉE : 99 années

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

TRANSMISSIONS D' ACTIONS : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions.

Gérant : Madame Marie-Louise DI NAPOLI épouse DUSHNIK, née le 27 mars 1951 à la « Calle » (ALGERIE), de nationalité française, gérante de société, demeurant à BORDEAUX (33000) au 46 rue Desbiery.

IMMATRICULATION : R.C.S. BORDEAUX
22EJ23386



AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST PAUL du 08/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : S.A.R.L.. Dénomination sociale : **DIVER FINANCE**. Siège social : 43 Lieu-dit « Les Davids » 33390 ST PAUL. Objet social : «La prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères, quels que soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, de souscription, d'apport ou d'échange ou autrement. *Toutes opérations en matière de gestion, d'administration, de conseils, d'assistance et ce, au profit de toutes sociétés filiales ou alliées directement ou indirectement. *La gestion de titres et valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou fusion. *La gestion de son propre patrimoine, tant mobilier qu'immobilier, et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toute personne physique ou morale. *La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location. *Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.. Capital social : 40 000 €. Gérance : Thomas DIVER demeurant au 43 Lieu-dit « Les Davids » 33390 ST PAUL. Immatriculation de la Société au R.C.S. de LIBOURNE. Pour avis. La Gérance.
22EJ23366

E-OTENTIK
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : Bâtiment C,
Appartement 51
1 Avenue des Acières
33600 PESSAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 8 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associée unique,

Dénomination : E-otentik,

Siège : Bâtiment C, Appartement 51, 1 Avenue des Acières, 33600 PESSAC,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés,

Capital : 100 euros,

Objet : La création, le développement, l'administration de site web, l'achat, la vente d'espace publicitaire, la promotion, le référencement de site internet, ainsi que toutes prestations de services y afférent, la gestion des réseaux sociaux, conseil en aromathérapie, massage de bien-être.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Présidente : Mme Emmanuelle THOMAS, demeurant Bâtiment C, Appartement 51, 1 Avenue des Acières, 33600 PESSAC.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS

Le Président
22EJ23397

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 12 septembre 2022, est constituée la Société représentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **LYZELAX**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1 000€

APPORT EN NUMERAIRE : La totalité du capital social.

SIÈGE : 127 rue Louis Rochemond – villa 12 – Domaine des Cèdres 33130 Bègles

OBJET :

La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; le contrôle et/ou la direction des filiales et participations ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement sous quelque forme que ce soit.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CESSION DE PARTS :

Les cessions de parts sociales au profit de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Gérant :

Monsieur Julien LABAT demeurant 127 rue Louis Rochemond – villa 12 – Domaine des Cèdres 33130 Bègles

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis,
22EJ23477



AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **GS EVENTS**

FORME : SAS

SIÈGE SOCIAL : 34 AVENUE JULES GUESDE – 33130 BEGLES

OBJET : L'organisation, la direction, le développement des manifestations et événements périodiques, expositions, congrès, salons ou toutes autres activités récréatives

DURÉE : 99 ans

CAPITAL : 1 000 euros

Présidente : ROUDAUT YANN demeurant 34 AVENUE JULES GUESDE 33130 BEGLES

Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis,
Le Président
22EJ23392

Par acte sous seing privé en date du 12 septembre 2022, est constituée la Société représentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **DEVAURE INVEST**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 1 000€

APPORT EN NUMÉRIQUE : La totalité du capital social.

SIEGE : 3 square Victoria, 33700 Mérignac

OBJET :

La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ; le contrôle et/ou la direction des filiales et participations ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à cet objet social ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement sous quelque forme que ce soit.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CESSION DE PARTS :

Les cessions de parts sociales au profit de tiers sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Gérant :

Monsieur Marian DEVAURE, demeurant 3 square Victoria, 33700 Mérignac

IMMATRICULATION : au RCS de Bordeaux

Pour avis,
22EJ23478

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEGLES du 06/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **AUDITION SUD GIRONDE**

SIEGE : 17 Bis Clos du Pin - 33410 BEGUEY

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : l'exercice de la profession d'audioprothésiste, la fabrication d'embouts surmesure pour appareil auditif, l'entretien, la réparation, l'achat, la vente, le négoce, la distribution de tous matériels, appareils ou accessoires acoustiques ou destinés à favoriser l'écoute et l'audition.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers non associés quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Président : Damien TREVIDIC, demeurant 17 Allée Bertrand de Ségur - 33130 BEGLES est nommé président pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS, le Président
22EJ23410

LIFOU
Société par actions simplifiée
au capital de 7 184 000 euros
Siège social :
48 rue Jules Michelet
33700 MERIGNAC

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **LIFOU**

SIEGE : 48 rue Jules Michelet, 33700 MERIGNAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 7 184 000 euros, d'apport en nature.

Objet : la prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Toutes prestations de services, conseils, études au profit des sociétés sur les plans administratifs, comptables, techniques, commerciaux, financiers

ou autres

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Stéphane ROUX, demeurant 48 rue Jules Michelet, 33700 MERIGNAC

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ23407

PFC CONCEPTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 route de Brach
33480 Sainte Hélène

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 septembre 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **PFC CONCEPTION**

Forme sociale : **SAS**

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : 50 route de Brach - 33480 Sainte Hélène.

Objet : Agencement intérieure et extérieure en ferronnerie, marbrerie, bois

Président : Mr CAMPOURCY Kévin demeurant 33 route de Castelnau - 33480 Sainte Hélène

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ23460

Maitre Christophe LACOSTE
Notaire associé

Suivant acte reçu par Maître Christophe LACOSTE, Notaire à BORDEAUX (Gironde) 20, rue Ferrère, le 7 septembre 2022, a été constituée une société civile immobilière :

Dénomination : **ROSIE**

Siège social : BORDEAUX (33000) 1 rue râteau

Le capital social est fixé à la somme de : CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR)

Objet : l'acquisition, l'apport, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, la location par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers, en nue-propriété, usufruit ou pleine propriété

Durée : 99 années

Capital social : CINQ CENTS EUROS

Gérant : Mme Anne Noëlle Marie SORLIN, demeurant à BORDEAUX (33000) 8 rue Bergeret.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX

Pour avis
Le notaire.

22EJ23401

Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de Ruat
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 9 septembre 2022, de la SAS « **DEGUSTA GAJAC** » au capital de 1.000 euros, siège social : 25 avenue Montaigne 33160 SAINT MEDARD EN JALLES. La société a pour objet l'activité d'exploitation d'une cave à vins, la vente de vins, spiritueux et cafés. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Aubin BELLUE, demeurant 4145 avenue de Bordeaux 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, a été nommé Président pour une durée illimitée.
22EJ23456

SAS MC2

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte sous seing privé en date du 17/08/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée **SAS MC2**

Siège social : 4 lotissement le Clos des Oliviers 33360 LATRESNE

Capital : 1.500 €

Objet :

- Prise d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises

- Prestations de services, conseils, études en faveur des sociétés ou entreprises,

- L'acquisition, la vente et gestion de tous immeubles ou biens ou droits immobiliers,

- Plus généralement, toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social

Président : Monsieur José MIRA-DOURO, demeurant 4 lotissement le Clos des Oliviers 33360 LATRESNE

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX

Immatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ23485

FONCIERE MANORA
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 317 Route du Grand Bos - Lieudit Gautey
33750 NERIGEAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 08 septembre 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **FONCIERE MANORA**

Siège social : 317 Route du Grand Bos - Lieudit Gautey, 33750 NERIGEAN

Objet social : Location de logement meublé pour touristes,

- L'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial, agricole ou d'habitation,

- La construction ou l'achat de tous biens immobiliers et mobiliers,

- La propriété, l'administration et l'exploitation par bail commercial ou civil ou location nue ou en meublé de biens immobiliers acquis ou édifiés par la Société, et au besoin réalisation des prestations hôtelières et para hôtelières de type notamment accueil de la clientèle, nettoyage des locaux, petit déjeuner et fourniture de linge de maison,

- La conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ou la prise en location longue durée avec ou sans option d'achat,

- La signature de tous actes en vue de l'acquisition des terrains et l'édification d'immeubles sur lesdits terrains,

- Eventuellement, la vente des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par elle,

- La constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition, l'édification et l'exploitation des immeubles acquis ou construits ou la souscription des parts des Sociétés Civiles Immobilières,

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Olivier BEL, demeurant à NERIGEAN (33750) 317 Route du Grand Bos, Lieudit Gautey, a été nommé gérant.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de LIBOURNE.

Pour avis

La Gérance
22EJ23395

ABONNEZ-VOUS !



ARTECC SARL
5 rue François Cœvert
33700 MÉRIGNAC
Tél : 05 56 47 44 80



Groupo CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

-Dénomination : **SCCV GTB Côte d'Argent**

-Forme : Société civile de construction-vente

-Siège social : 41 Rue Guynemer - Immeuble « Caméléon » (33320) EY-SINES

-Objet :

- la construction puis la vente d'un bâtiment d'activités mixtes de 551 m² environ sis 43 avenue de la Côte d'Argent (33380) MARCHEPRIME et son foncier

-Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux

-Capital : 4.000 euros

-Gérance :

-la SAS JOP INVEST représentée par sa Présidente Mme TONON Patricia, dont le siège est 628 Route des Mariannes (47800) PUYSSERAMPION, immatriculée au RCS d'AGEN sous le n° 912 675 279

-la SAS HOLDING FINANCIERE DV représentée par son Président M. GAMBIA Daniel, dont le siège est 41 Rue Guynemer (33320) EYSINES, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n° 831 926 399

Cessions de parts :

les parts ne peuvent être cédées qu'avec agrément sauf celles consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des descendants ou descendants du cédant.

Pour avis.
22EJ23492



5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 septembre 2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE Guer-Doux Immo

Forme : Société Civile Immobilière

Siège social : 54, rue des Sablières RDC – 33800 BORDEAUX

Capital : 1 000 €uros divisés en 100 parts de 10 €uros chacune

Objet : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Yoann DOUX demeurant au 54, rue des Sablières RDC – 33800 BORDEAUX et Madame Julie GUER demeurant au 54, rue des Sablières RDC – 33800 BORDEAUX.

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX.

Pour avis,
22EJ23569

BRA'VER TACOS
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 16 rue Marbotin
33700 MERIGNAC
Société en cours de
constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LORMONT du 5 septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : MAKO EVENT

Siège : 1 rue Georges Carpentier, Résidence La Closerie, 33310 LORMONT

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : Organisation et animation d'activités de loisirs pour professionnel dans le cadre de team building, de séminaires, de soirées d'entreprise, de journées de cohésion d'équipe, d'ateliers, etc. ; Toutes activités annexes ou connexes se rapportant à l'activité principale ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Mickaël, Soane, Yoni, Christian demeurant à LORMONT (33310), 1 rue Georges Carpentier, Résidence La Closerie,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

22EJ23506

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 09/09/2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Bra'Ver Tacos. Forme : Société par actions simplifiée . Capital : 3000 euros. Siège social: 16 rue Marbotin 33700 MERIGNAC. Objet : La restauration rapide (principalement tacos, pizzas, kebab, salades et occasionnellement d'autres plats cuisinés suivant les périodes ou événements), la vente de produits alimentaires et non alimentaires sur place, ou à emporter, ou livrés à domicile, la vente de boissons non alcoolisées, tout type d'événements tels que l'organisation d'anniversaires, de baptêmes, de mariages, de soirées à thèmes et dépôt vente de produits locaux. Durée : 99 années. Clause d'admission: Tout associé peut participer aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément. Président : Madame Véronique LAPORTE demeurant 3 rue des Anciens Combattants d'AFN, appartement B07, 33140 VILLENAVE D'ORNON. Directeur Général : Monsieur Brahim OUILEM demeurant 76 cours Victor Hugo 33000 Bordeaux. Immatriculation : au RCS de Bordeaux. Pour avis,
22EJ23440

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 01.09.2022 constitution de la SASU :

IDI AQUITAINE

Capital social : 3 000 euros.

Siège social : 9 Route de Devidas Benon - Lieu-dit Benon - 33112 SAINT

LAURENT MEDOC.

Objet : Les activités de contrôle énergétique du bâtiment et de mesure de perméabilité

à l'air. La réalisation des diagnostics immobiliers.

Président : Monsieur Jérémie AUTET, demeurant : 9 Route de Devidas Benon -

Lieu-dit Benon - 33112 SAINT LAURENT MEDOC.

Agrément des cessions d'actions: la cession des actions de l'associé unique est libre.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX.

22EJ23584

DUPAIN CHANONIER
29 BIS Avenue Jean Macé
33700 MERIGNAC
Tél : 05 5 56 34 95 93

MEDUNIR 365
Société par actions simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : BUROBIS – SARL
PRESTI TOURISME
Francis LAFOURCADE
15 Avenue du Gal de Gaulle
33120 ARCACHON
Société en cours de
constitution

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé en date du 23/06/2022 à ARCACHON, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Par Action Simplifiée à Associée Unique

DENOMINATION SOCIALE : MEDUNIR 365

SIEGE SOCIAL : 15 Avenue du Gal de Gaulle - 33120 ARCACHON

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : la société a pour objet en France et à l'étranger :
- L'activité de diététicienne, nutritionniste, coaching alimentaire.

CAPITAL SOCIAL : 500,00 Euros.

Présidence: Madame Nathalie LELORIEUX - Demeurant 13 Allée du Courtiour – 33470 Gujan-Mestras

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX

Pour avis, la Présidente
22EJ23526



SELARL HARNO & ASSOCIES
Guillaume HARPILLARD
Avocat à la Cour
26 rue de Ruat
33000 BORDEAUX
05-56-06-66-70

Avis est donné de la constitution, par acte ssp du 09 septembre 2022, de la SAS « **DEGUSTA GAJAC** » au capital de 1.000 euros, siège social : 25 avenue Montaigne 33160 SAINT MEDARD EN JALLES. La société a pour objet l'activité d'exploitation d'une cave à vins, la vente de vins, spiritueux et cafés. Elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Sa durée est de 99 années.

Monsieur Aubin BELLUE, demeurant 4145 avenue de Bordeaux 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, a été nommé Président pour une durée illimitée.
22EJ23486



www.groupepsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

BENIMMO
Société civile immobilier
au capital de 1 000 €
Siège social :
5 rue Longchamps
33200 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 5 septembre 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

- Forme sociale : SCI

- Dénomination sociale : BENIMMO

- Siège social : 5 rue Longchamps - 33200 BORDEAUX

- Objet social : Acquisition, administration et exploitation de biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutilisés à la Société

- Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

- Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire

- Gérance : M. Benjamin MERLOT, demeurant 5 rue Longchamps – 33200 BORDEAUX

- Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ23502

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 09/09/22

Ecofilia 33

SASU au capital de 100 €

Durée : 99 ans

Siège social : 12 rue des Arts – Appt 317 33310 LORMONT,

Objet social : Plâtrerie et peinture,

Président : HARMANKAYA Hakan, demeurant 12 rue des Arts – Appt 317 - 33310 LORMONT,

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.
22EJ23524

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 7 septembre 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **NSR COUVERTURE.**

Siège social : 11 rue Jean D'ormesson, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

Objet social : La société a pour objet tous travaux de charpente, de couverture, de menuiserie extérieure et de pose de panneaux photovoltaïques ou d'installation d'énergies nouvelles ; et, plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Durée de la Société : 99 ans.

Capital : 1000 €.

Gérance : M. Edouard NEESER, demeurant 11 rue Jean D'ormesson, 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La Société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
22EJ23603

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LATRESNE du 31/08/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **DUPONT DEVELOPPEMENT**

Siège : 12 Bis, Chemin du Moulin de Rambal - 33360 LATRESNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 23 000 euros

Objet : La prise de participation par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables dans le capital social de toutes sociétés ;

La gestion, l'administration, le contrôle, la définition et la conduite de la politique générale, la direction du groupe constitué avec ses filiales, et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ;

Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'animation, de direction et d'administration d'entreprises, de conseils, de management, tant en matière comptable et financière, qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration et de direction générale, au profit de toutes sociétés filiales ou pour le compte de tiers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Laurent DUPONT, demeurant 12 bis, Chemin du Moulin de Rambal - 33360 LATRESNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président
22EJ23567

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 12/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle

Dénomination : **AL DESIGN INTERIEUR**

Siège : 35 rue Armand Caduc - 33800 BORDEAUX

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 euros

Objet : l'architecture d'intérieur et design d'espace, et notamment la décoration, l'agencement et l'aménagement intérieur et extérieur pour particuliers et professionnels, la réalisation de toute étude, la conception et la commercialisation de tous produits et de tous services se rapportant à ces activités, et notamment l'achat et la revente de mobilier de décoration, la maîtrise d'œuvre et l'assistance du maître d'ouvrage.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'associée unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit de tiers non associés quel que soit leur degré de parenté avec l'associé cédant, sont soumises à l'agrément préalable d'une décision collective extraordinaire des associés statuant à la majorité des deux tiers des actions composant le capital social.

Président : Aude, Marie, Joëlle LACAS-SAGNE, demeurant 35 rue Armand Caduc - 33800 BORDEAUX est nommée présidente pour une durée illimitée.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS
La Présidente
22EJ23591

SAS SCD MOTORS Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros Siège social : 9 Lotissement Les Pavillons 1 33450 IZON Société en cours de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 Septembre 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SAS SCD MOTORS

Forme juridique : SAS

Capital : 8.000 euros en numéraire

Siège social : 9 Lotissement Les Pavillons 1 - 33.450 IZON

Durée : 99 ans

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

Prestations en Mécanique sur matériel « Bâtiments Travaux Publics », matériel agricole, autres véhicules motorisés et sur matériel motoculture ; Activité accessoire de fournitures de pièces ; Transports occasionnels de matériel.

Président : Monsieur Sylvain COUTAREL demeurant 9 Lotissement Les Pavillons 1 - 33.450 IZON né le 28 Mars 1985 à SAINT-FLOUR (15) de nationalité Française

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Libourne

Pour avis, La Présidence
22EJ23637

Aux termes d'un acte SSP en date à LA REOLE du 01/09/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL Unipersonnelle

Dénomination sociale : FRANCE RENOV SERVICES

Siège social : 33 rue Gambetta 33190 LA REOLE

Objet social : Tous travaux de bâtiment, de gros œuvre, toitures, charpentes, menuiserie, étanchéité ; tous travaux de second œuvre, plomberie, chauffage, climatisation, électricité, revêtements de sol, plaquiste, peinture, façades, piscinier et terrassier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 10 000€

Gérance : Monsieur Stefanut PAVLENCO, demeurant 33 rue Gambetta 33190 LA REOLE

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
22EJ23618

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LATRESNE du 31/08/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **DUPONT DEVELOPPEMENT**

Siège : 12 Bis, Chemin du Moulin de Rambal - 33360 LATRESNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 15 000 euros

Objet : La prise de participation par la souscription, l'acquisition ou la vente de titres négociables ou non négociables dans le capital social de toutes sociétés ; La gestion, l'administration, le contrôle, la définition et la conduite de la politique générale, la direction du groupe constitué avec ses filiales, et la mise en valeur des titres dont elle est ou pourrait devenir propriétaire par achat, apport ou tout autre moyen ; Toutes opérations de prestations de services en matière de gestion, d'animation, de direction et d'administration d'entreprises, de conseils, de management, tant en matière comptable et financière, qu'en matière commerciale, comme en matière d'administration et de direction générale, au profit de toutes sociétés filiales ou pour le compte de tiers.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Laurent DUPONT, demeurant 12 bis, Chemin du Moulin de Rambal - 33360

LATRESNE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président
22EJ23719

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX en date du 12 septembre 2022, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCI DU CAILLOU**,
SIEGE SOCIAL : 108 Cours Saint Louis- Impasse Pierre Paul Courau - Résidence Caudalie Pavillon Saint Julien aptt 208- BORDEAUX (Gironde)

OBJET : L'acquisition, la construction en vue de la location, la propriété, la gestion, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement et la disposition de tous immeubles bâtis ou non bâtis.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 500 euros

- Montant des apports en numéraire : 500 euros

GERANCES :

- Monsieur Pierre, Alcide, Camille BIGOT, demeurant 24 route du Caillou, LAMOTHE-MONTRAVEL (Dordogne)

- Madame Françoise, Marie, Madeleine BIGOT, 24 route du Caillou, LAMOTHE-MONTRAVEL (Dordogne)

AGREMENT DES CESSIONS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

202EJ23664

5 avenue de Virecourt
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX
05 57 54 26 00
www.gironde.cerfrance.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2 septembre 2022, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : C-Organique

Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole

Siège social : 90, chemin de Leyran - 33140 VILLENAVE D'ORNON

Durée : 99 ans

Capital : 3 000 €uros divisé en 300 parts de 10 €uros

Objet : Culture, transformation, importation, export en négoce de champignons, de plante à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques ; fabrication, préparation, vente de tous mélanges de ces produits, extraits, coproduits, sous-produits et auxiliaires technologiques s'y rapportant ; expérimentation, conseil, formation ; et plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural.

Gérant : Monsieur Luca GAUDE demeurant au 939, rue Truchon 33140 CAUDAUJAC.

Cession de parts : libre entre associés, avec agrément des coassociés à l'unanimité pour les tiers.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ23682

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PESSAC du 13/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **FORTHEM**

Siège social : 10 rue Rossini, 33600 PESSAC

Objet social : L'acquisition d'un ensemble immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location vide ou meublé ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; La construction, la rénovation, la réhabilitation, l'aménagement et la viabilisation, tous corps d'état, de tout bien immobilier ; L'acquisition et la gestion de tout bien et droits mobiliers et immobiliers ; et notamment la prise de toutes participations dans le capital de toutes sociétés ;

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Pierre-Emmanuel MARIE et Audrey MARIE, demeurant ensemble à PESSAC 10 rue Rossini

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ23644

Aux termes d'un ASSP en date du 12/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

PLATINE AO

Forme: Société par actions simplifiées

Objet social : la prise de tous intérêts et participations, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises notamment par voie d'acquisition, de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, sociétés en participation, ou groupement d'intérêt économique, ainsi que l'administration, la gestion, l'animation et le contrôle de ces intérêts et participations (dans tous les secteurs) ;

Siège social : 22 rue Pasteur, 33110 LE BOUSCAT.

Capital : 100 €.

Présidence : ALLIAGE CARE, SAS au capital de 10 000 €, 1 av Neil Armstrong Batiment A 33700 MERIGNAC immatriculée sous le n° 803 677 830 RCS Bordeaux;

Commissaire aux Comptes titulaire : GROUPE LA BREGERE, rue Max Barel « La brégère » 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE immatriculée sous le n° 788 040 921 RCS Périgueux;

Cession d'actions : Libre

Chaque action donne droit de vote.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23712

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société par actions simplifiée unipersonnelle, **TAZOUTI DISTRIBUTION 33**

Siège social : 12 Place Jean Moulin 33500 LIBOURNE

OBJET : Station-service, vente de véhicules d'occasion et accessoires, entretien, réparation de véhicules, vente de tous produits et petite restauration en boutique de type supérette.

DUREE : 99 années

CAPITAL : 5 000 euros

Président : - Monsieur Ahmed TAZOUTI demeurant Domaine Clairefontaine 36 allée des Chevreuils 33270 FLOIRAC
IMMATRICULATION : au RCS de Libourne
22EJ23744

FRANCE CONSTRUCTION

SAS au capital de 150 €

Rue Gabriel BES

Bât EPICEA RESIDENCE

HENRI SELLIER APPT 74

33150 CENON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/09/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **FRANCE CONSTRUCTION**

Forme : SASU

Capital social : 150 EUROS

Siège social : Rue Gabriel BES, Bât EPICEA RESIDENCE HENRI SELLIER APPT 74, 33150 CENON

Objet social : Travaux de maçonnerie générale, de gros œuvre

Président : M. Sih Memet UNAL demeurant

Rue Gabriel BES, Bât EPICEA RESIDENCE HENRI SELLIER APPT 74, 33150 CENON

Clause d'agrément : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux
22EJ23488

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SCIGP CHALIJAMAU**

FORME : Société civile Immobilière et de Gestion de Patrimoine

CAPITAL : 1 000 euros

SIÈGE SOCIAL : Château Dalem, 1 Lieu-dit Dalem, 33141 SAILLANS

OBJET : Activité des sociétés holdings, acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens immobiliers, terrains et de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, administration et exploitation par location nue ou meublée ou autrement desdits immeubles, entretien et éventuellement aménagement de ces biens, éventuellement et exceptionnellement aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport.

DUREE : 99 années

GERANCE : M. Charles POUVREAU et Mme Aline POUVREAU, demeurant 91 avenue de la Bourdonnais 75007 PARIS.

APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros

CESSION DE PARTS : agrément requis pour toutes cessions par assemblée générale extraordinaire

Pour avis,
22EJ23657



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

SELARL ANESTHESIE
BORDEAUX RIVE DROITE

Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée de
médecins

au capital de 1 000 euros
Siège social : 60 rue Laville
Fatin, 33100 BORDEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 13/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée

Dénomination sociale : SELARL ANESTHESIE BORDEAUX RIVE DROITE

Siège social : 60 rue Laville Fatin, 33100 BORDEAUX

Lieu d'exercice : 24 rue des Cavailles, Polyclinique Bordeaux Rive Droite, 33310 LORMONT

Objet social : l'exercice de la profession d'anesthésiste et de réanimateur

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Yann HERVE, demeurant 60 rue Laville Fatin, 33100 BORDEAUX

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.
22EJ23764

Aux termes d'un ASSP en date du 12/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

PLATINE JDP

Forme: Société par actions simplifiée

Objet social : La prise de tous intérêts et participations, par tous moyens et sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés, affaires ou entreprises notamment par voie d'acquisition, de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion, sociétés en participation, ou groupement d'intérêt économique, ainsi que l'administration, la gestion, l'animation et le contrôle de ces intérêts et participations (dans tous les secteurs) ;

Siège social : 22 rue Pasteur, 33110 LE BOUSCAT.

Capital : 100 €.

Présidence : ALLIAGE CARE, SAS au capital de 10 000 €, 1 av Neil Armstrong Batiment A 33700 MERIGNAC immatriculée sous le n° 803 677 830 RCS Bordeaux;

Commissaire aux Comptes titulaire : GROUPE LA BREGERE, rue Max Barel La Brégère 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE immatriculée sous le n° 788 040 921 RCS Périgueux;

Cession d'actions : Libre

Chaque action donne droit de vote

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23711

Par acte SSP du 31/08/2022, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : FANTAFOSYA

Objet social : Organisation d'événements et spectacles, exploitation de sites internet, commercialisation et exploitation de services culturels. Siège social : 9 rue de Condé Bureau n°3 33000 BORDEAUX. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux. Au capital de : 1 000 €. Clause restreignant la libre cession des actions : Les actions ne peuvent être cédées à un tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit de vote, y compris au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé. Président : M. MONNIER Alexis demeurant 13b rue de l'Acacia 17340 YVES.
22EJ23752

JF INVEST

SARL au capital de 1000€
Siège social : 21 Avenue des
Étoiles PYLA SUR MER
33260 LA TESTE DE BUCH

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à LA TESTE DE BUCH du 09/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL

Dénomination sociale : JF INVEST

Siège social : 21 Avenue des Étoiles PYLA SUR MER, 33260 LA TESTE DE BUCH

Objet social : Achat et vente de biens immobiliers propres: immeubles résidentiels et maisons d'habitation; immeubles non résidentiels, y compris galeries et centres commerciaux; les terres et terrains; Acquisition, prise à bail, location, propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction, à rénover; Activité de maîtrise d'oeuvre ; activité de création de lotissements avec ou sans viabilisation; activité de promotion immobilière à des fins de vente.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros

Gérance : M. Frédéric DEVISY demeurant 21 Avenue des Étoiles LE PYLA SUR MER - 33260 LA TESTE DE BUCH

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.
22EJ23755

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !



Expertise Audit Advisory
145 Avenue Thiers
33100 Bordeaux
Ecouter - Accompagner -
Aviser
www.expertiseauditadvisory.com



DESRUMAUX AVOCATS

49 rue de la Devise – 33000 BORDEAUX
Tel : 05.24.07.51.83
secretariat@avocat-desrumaux.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BORDEAUX en date du 12/09/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : MSPV,

SIEGE SOCIAL : 9 rue de Condé, Bureau 3, BORDEAUX (Gironde)

OBJET : Travaux agricoles

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 200 euros

PRESIDENT :

- Monsieur José MARQUES DA SILVA SANTOS RIOS, demeurant 50 bis avenue Georges Brassens, ST DENIS DE PILE (Gironde),

AGREMENT : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis, le Président
22EJ23758

Marion Nicault EURL, SARL à associé unique au capital de 500 euros, siège social : 13 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, 892 744 996 R.C.S. BORDEAUX. D'une décision de l'associée unique du 25-06-2022, il résulte que l'objet social a été étendu à compter du 25-06-2022, à l'activité de sexologie. Modification des statuts en conséquence. Mention au R.C.S. de BORDEAUX.
22EJ21216

SOURAÏDE
Société à responsabilité limitée
au capital de 345.000 €
Siège social :
3 Avenue de Meynard
33370 FARGUES-SAINT-
HILAIRE

CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date 12 septembre 2022 est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOURAÏDE

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 345.000,00 €

SIEGE : 3 Avenue de Meynard 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE

OBJET : La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet, la gestion directe ou indirecte de ces participations ainsi que de tous portefeuilles d'actions de parts, ou d'obligations,

DUREE : 99 ans

GERANT : Monsieur Jean-Michel HOURCADE, né le 11 octobre 1965 à TALENCE, demeurant 3 Avenue de Meynard – FARGUES-SAINT-HILAIRE (33370),

Pour avis
Le Gérant.

22EJ23756

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé à BORDEAUX en date du 9 septembre 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique (SASU)

DENOMINATION : Food Services

CAPITAL : 500 euros

SIEGE SOCIAL : 14 bis rue Chauffour, 33000 BORDEAUX

OBJET : La société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- L'exploitation de tout fonds de commerce de restauration rapide, sandwicherie, la préparation de plats cuisinés, de pizzas, la vente sur place, à emporter, livraison à domicile, la vente de boissons non alcoolisées, restaurant, snack, vente à emporter, crêperie, glacier, grill,

- L'organisation et l'animation de tous événements et manifestations en lien avec les domaines ci-avant décrits,

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance, de conclusion de contrat de gestion déléguée ou de contrat d'affermage de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DUREE : 99 ANS

PRESIDENT : Madame/Monsieur Hakim KOBTANE, né(e) le 4 août 1983 à Jerba (TUNISIE), de nationalité tunisienne, demeurant 14 bis rue Chauffour, 33000 BORDEAUX, marié le 29 juin 2010 sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, dirigeant de sociétés.

IMMATRICULATION : RCS de BORDEAUX

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

22EJ23762

MODIFICATIONS

VALROCHE PATRIMOINE, EURL au capital de 8 000 €, 40 rue de l'Ecole Normale - Res la Vallière 33200 BORDEAUX, 838 869 329 R.C.S BORDEAUX. Par décision du 01-06-2022, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01-06-2022 à toute activité de conseil en recrutement et de formations liées à l'objet précité. Modification des statuts en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ20636

SELARL ARISTOTE

18 avenue Edouard Herriot
19100 BRIVE LA GAILLARDE

L'A.G.E. des associés de la société BORTOLINI PEINTURE, SARL au capital de 9 680 euros, dont le siège social est 36 Rue des Frères Lumière, ZAE 2 L'arbaletrier, 33220 PINEUILH, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 498 995 455 en date du 28.03.2022 a décidé de réduire le capital social de 8 000 euros pour être ramené de 9 680 euros à 1 680 euros par rachat et annulation de 100 parts sociales. Le gérant a constaté en date du 02.08.2022 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL - Ancienne mention : Le capital social est fixé à neuf mille six cent quatre-vingts euros (9 680 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à mille six cent quatre-vingts euros (1 680 euros).

Il a de plus été pris acte du caractère unipersonnel de la société à compter de la même date. L'inscription modificative sera requise auprès du RCS de LIBOURNE.

Pour avis, le gérant.
22EJ23103

BLUE HORSE GROUP SASU au capital de 319.030€ Siège social : 47, avenue de l'Europe, 92400 Courbevoie 788 862 811 RCS NANTERRE Le 01/09/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 15, rue de Canteranne, 33440 Ambarès-et-Lagrave. Président : **BLUE HORSE HOLDING, SAS** au capital de 302 374,90€, 8 Chemin de la Noue, 828 922 898 RCS DIJON, représentée par son Président, Pelham Holding, elle-même représentée par son Président, M. Mathias Pestre-Mazières Radiation au RCS de NANTERRE et réimmatriculation au RCS de BORDEAUX
22EJ22774



Compagnie
Fiduciaire
Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

S LES ARTISANS TOILETTEURS

Société par actions simplifiée
au capital de 6 000 euros
Siège social : 155 Cours Saint
Louis

Gal Cal Bordeaux Chartrons C8,
33300 BORDEAUX
839 834 843 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 01 septembre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président
22EJ23233

**PROPRIETES
BORDELAISES**
Société Civile d'Exploitation
Agricole
au capital de
1 798 280 euros
Château Bastor Lamontagne
33210 PREIGNAC
(transféré, Château Moulin de
Launay - 33790 SOUSSAC)
RCS BORDEAUX 904 331 477

AVIS DE PUBLICITÉ

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société, a, le 13 juin 2022, pris la décision :

- de transférer le siège social de (33210)PREIGNAC, Château Bastor Lamontagne à(33790) SOUSSAC, Château Moulin de Launay, à compter du 13 juin 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis
22EJ23240

CLEMENTINE BASTARD
ARCHITECTE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 6 Darau
33540 BLASIMON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLASIMON du 28 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique

Dénomination sociale : CLEMENTINE BASTARD ARCHITECTE

Siège social : 6 Darau, 33540 BLASIMON

Objet social : La société a pour objet l'exercice de la profession d'architecte et d'urbaniste, en particulier la fonction de maître d'œuvre et toutes missions se rapportant à l'acte de bâtir et à l'aménagement de l'espace.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Madame Clémentine BASTARD, demeurant 6 Darau 33540 BLASIMON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

La Gérance
22EJ23770

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à BEGLES en date du 8 SEPTEMBRE 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : CAP TRANSPORT33

Objet social : L'activité de livraison et le transport public routier de marchandises
Siège social : 7 allée Maye de Bernet 33130 BEGLES.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation

Capital social : 5400 euros

Gérance : M. Abdelaziz HANTIT demeurant 7 allée Maye de Bernet 33130 BEGLES, désigné pour une durée illimitée.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux

Pour Avis
22EJ23784

AVIS

CUISINE DE JOHANNA, SARL au capital de 5000 euros 15 rue Tanesse 33000 BORDEAUX, 801 893 892 RCS BORDEAUX.

D'un PV d'AGE du 01/09/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/10/2022 à l'activité de menuiserie.

La dénomination sociale devient **L'Atelier de Johanna et Simon**, à compter du 01/10/2022.

Modification des statuts en conséquence.

Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ23117

UJ HOLDING, SAS à associé unique au capital de 200 euros, siège social : 128 rue Belleville 33000 BORDEAUX, 914 696 935 R.C.S. BORDEAUX. D'une décision de l'associé unique du 25/07/2022, il résulte que l'objet social a été étendu à compter du 25/07/2022, aux activités de prestations de gestion, d'administration, et de stratégie globale d'entreprise. Modification des statuts en conséquence. Mention au R.C.S. de BORDEAUX.
22EJ21620

EIB
SASU

au capital de 5 000 €

Siège social :
65 route du bord de l'eau
33270 BOULIAC
Modification au RCS de
BORDEAUX 819 343 377

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 01/09/2022, il a été décidé de modifier l'objet social comme suit : travaux d'étanchéité des bâtiments et constructions ; travaux d'isolation et de bardage des bâtiments et construction, travaux de couverture par éléments, travaux de maçonnerie et de réalisation de piscine à compter du 01/09/2022.
22EJ23180



www.groupebsf.fr
EXPERTISE COMPTABLE

HUBERT DE BOÛARD
CONSULTING

Société par actions simplifiée
au capital de 100 €
Siège social : Château La Fleur
Saint Georges Lieuduit
Bertineau, 33500 NEAC
491 760 120 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 19 avril 2022, l'associé unique de la SAS HUBERT DE BOÛARD CONSULTING, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du Château La Fleur Saint Georges Lieuduit Bertineau, 33500 NEAC au 37 Allées de Chartres 33000 Bordeaux à compter du 19 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

ANCIEN RCS LIBOURNE

NOUVEAUX RCS BORDEAUX
POUR AVIS

Le Président
22EJ23145

ANTHEO

SAS au capital de 968 850 €
Siège social : 4 rue des Aulnes
33520 BRUGES
440 345 312 RCS BORDEAUX

NOMINATION

Aux termes de l'assemblée générale du 05/11/2020, il a été décidé qu'à compter du 30/06/2021 :

DB3C AUDIT, SAS au capital de 4 500 €, 75 AVENUE AUGUSTE FERRET 33110 LE BOUSCAT, 794 243 543 RCS BORDEAUX a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,

Aurelien GERNEZ demeurant 75 AVENUE AUGUSTE FERRET, 33110 LE BOUSCAT a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant,

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23206

LA DYNAMIE SAS

SAS au capital de 116 602 490 €
Siège social : Rue Joliot Curie,
CS10033
33187 LE HAILLAN
841 112 071 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 23 064 760 € pour le porter de 116 602 490 € à 139 667 250 € par une augmentation par apport en numéraire à compter du 30/06/2022.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23151

TAKT SAS au capital de 1 000 € - 23 Rue Jules Guesde 33270 FLOIRAC - RCS BORDEAUX 889 838 363. Le 1-09-2022 l'AGE statuant aux conditions prévues par la loi a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté les statuts. La dénomination, l'objet, le siège, sa durée et les dates de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune. La société est dirigée par M. Yves GIRARD, 23 Rue Jules Guesde, 33270 FLOIRAC, gérant.
22EJ23157

ACCES TRAVAUX
SUD OUEST

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
7 route de Saint Morillon
33650 ST SELVE
524 189 479 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 15/04/22 il a été décidé de transférer le siège social du 7 route de Saint Morillon, 33650 ST SELVE au 673, route de la Simonetière, 85800 GIVRAND à compter de ce jour et de modifier l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance.
22EJ23161



Etude de Maîtres Thibault
SUDRE et Caroline
JEANSON,
Notaires associés
Bordeaux (Gironde)
12 Place des Quinconces.

SCI LE NOUVEAU
JARDIN DE MAYA

R.C.S. BORDEAUX
SIREN : 890 051 907
Société Civile Immobilière au
capital de 300.000,00 €
porté à 365.000,00 €
Siège social :
37 Rue Danguilhem
33400 TALENCE

Par décision du 16/04/2021, les associés ont décidé d'augmenter le capital social de 65.000,00 € par incorporation des comptes-courants d'associés et création de 650 nouvelles parts sociales.

Ancien capital social : 300.000,00 €

Nouveau capital social : 365.000,00 €

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt sera fait au R.C.S. de BORDEAUX.

Pour avis et mention, Me SUDRE
22EJ23164

ARLIAN SERVICE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Ancien siège social :
13 rue Pompière
33110 LE BOUSCAT
Nouveau siège social :
E-PARC / 16-18 rue de l'Hermitte
33520 BRUGES
R.C.S. BORDEAUX 907 454 763

Par décisions unanimes des associés du 07/09/22, le siège social a été transféré du 13 rue Pompière - 33110 LE BOUSCAT au E-PARC / 16-18 rue de l'Hermitte - 33520 BRUGES, à effet rétroactif au 01/08/22. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS BORDEAUX.

Pour avis.
22EJ23167

FOOTBALL CLUB DES
GIRONDINS DE
BORDEAUX

SA au capital de 93 447 008 €
Siège social : Rue Joliot Curie,
CS10033
33187 LE HAILLAN
383 872 892 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes de Conseil d'Administration du 28/07/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 10 000 000 € pour le porter de 93 447 008 € à 103 447 008 € par une augmentation par apport en numéraire à compter du 28/07/2022.

L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23148

S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE
LALANDE ET ASSOCIÉS
AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DE
SAINTES
5 Rue des Boucheries 17130
MONTENDRE

SARL MULTISERV
Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 euros
Siège social :
13 Rue Blaise Pascal
33600 PESSAC
798 972 873 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON
DISSOLUTION

Aux termes d'une délibération en date du 27 juillet 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis,
La Gérance
22EJ23183



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

LA PETITE CABANE
Société à responsabilité limitée
au capital de 42 160 euros
Siège social : 28 avenue
Gambetta
33120 ARCACHON
808 601 462 RCS BORDEAUX

AVIS

Aux termes d'une délibération en date du 13 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, à compter de ce jour, :- d'étendre l'objet social à l'activité de Communication visuelle,- de nommer en qualité de cogérante Madame Joy CORNET, demeurant 41 avenue Henri Becquerel 33260 LA TESTE DE BUCH, pour une durée illimitée,- et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts Pour avis La Gérance
22EJ23188



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupecf.com

COFINNOV
Société par actions simplifiée à
associé unique
au capital de 13 140,80 euros
Siège social : 4 Avenue Charles
Lindbergh, Centre d'affaires
AERONUM, 33 700 MERIGNAC
487 928 921 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIEGE
SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 07/09/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 4 Avenue Charles Lindbergh, Centre d'affaires AERONUM, 33 700 MERIGNAC au 3 allée des Papillons 33600 Pessac à compter du de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
22EJ23205

SOULAC THREE
Société Civile au capital de
500 € Siège social :
75006 PARIS
77 rue Notre-Dame des Champs
885 397 208 R.C.S. PARIS

Aux termes de l'AGE en date du 08/01/2022, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 1 500 Euros.

Le siège social a été transféré au 28 boulevard Louis Constant - 33780 SOULAC SUR MER.

La durée reste inchangée.

L'objet social a été modifié comme suit :

« La société a pour objet :

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion, l'entretien, la location, la sous-location, la mise à disposition gratuite et la vente de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;

- L'acquisition, la gestion et l'aliénation de titres de participation, de valeurs mobilières ou de placement ou plus globalement de tout titre de société ou biens mobiliers ;

- Le tout soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

- Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société ».

Le Gérant, Mr Stéphane BOUTLEAU demeurant 64 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23211

**DUPAIN CHANONIER**
29 BIS Avenue Jean Macé
33700 MERIGNAC
Tél : 05 5 56 34 95 93

MOCKA
Société Civile Immobilière
Siège Social: 7 Allée Petite
Savoie
33140 Villenave d'ornon
RCS BORDEAUX 887 531 549

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal du 1er Février 2021, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la transformation de la société en **Société à responsabilité limitée** à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société.

La dénomination de la société, son objet, son siège, son capital, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cogérants : **Monsieur Laurent MOUCHARD** demeurant 7 Allée Petite Savoie 33140 Villenave-d'Ornon

Madame Marie-Claude CARIS épouse MOUCHARD demeurant 7 Allée Petite Savoie 33140 Villenave d'Ornon.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ23292

Pour avis

SARL ATELIER PAGES
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital
de 7 622,45 € Siège social :
1 rue Marc Chagall
33700 MERIGNAC
400 455 606 RCS BORDEAUX

AVIS DE PUBLICITE

L'associée unique, par décision Extraordinaire en date du 1er septembre 2022, a décidé :

- de transférer le siège social au 8 rue Paul Doumer 33200 BORDEAUX.

- d'étendre l'objet social aux activités de design et de décoration intérieure.

Les articles 2 « Objet social » et 4 « Siège social » seront modifiés en ce sens.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
22EJ23221

**Me Fanny BAUDOUIN**
16 cours Portal
33000 BORDEAUX

Par AGEX du 7 septembre 2022, l'assemblée générale de la **SELARL PICOTIN AVOCATS**, société d'exercice libéral à responsabilité limitée, au capital de 1.000 Euros, dont le siège social est situé 35 rue du Commandant ARNOULT - 33000 BORDEAUX, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 844 501 627, a :

- Décidé de transférer son siège social au 96 rue du Tondu - 33000 Bordeaux et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
22EJ23222

**CF**
Compagnie Fiduciaire

Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

FARGHAL
SCI au capital de 500 euros
Siège social : Résidence
Panama - Appt 7 Bât 2 Route
Houzel 97190 LE GOSIER
490 782 877 RCS POINTE A
PITRE

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une délibération en date du 30/08/22, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Résidence Panama - Appt 7 Bât 2 Route Houzel, 97190 LE GOSIER au 147 avenue de Tivoli 33110 LE BOUSCAT à compter du 30/08/22, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de POINTE A PITRE sous le numéro 490 782 877 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

La Société, constituée pour 99 ans à compter du 15/06/2006, a pour objet social la propriété, la gestion et plus particulièrement l'exploitation par bail ou autrement et toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil et se rattachant à l'objet social, et un capital de 500 euros composé uniquement d'apports en numéraire.
22EJ23229

**GROUPE CAEC**
CONSEIL - AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE
ARTHOUES - BORDEAUX - LANGON - MERIGNAC

BATINEGO33
Société par actions simplifiée
au capital de 180 000 euros
Siège social :
22 Rue des Retailleurs
33300 BORDEAUX
790 115 158 RCS BORDEAUX

REDUCTION DE CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27/07/2022 et du procès-verbal de la gérance du 08/09/2022, le capital social a été réduit d'une somme de 130.000 euros pour le ramener de 180.000 euros à 50.000 euros, par voie de diminution de la valeur nominale de chaque action d'un montant de 130 euros, et ainsi remboursément à l'ensemble des associés du montant des apports correspondant à cette diminution.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence :

- Ancienne mention : Capital social : 180 000 euros.- Nouvelle mention : Capital social : 50 000 euros.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le Président.

22EJ23242

**FIDUCIAIRE AQUITAINE**
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

ACCUEIL IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 218 Boulevard
de la Plage - 33120 ARCACHON
439 464 421 RCS BORDEAUX

CONTINUATION MALGRÉ LA PERTE DES CAPITAUX

Aux termes d'une décision en date du 17 août 2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis. La Gérance

22EJ23252

SAS TITANE
SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 33700 MERIGNAC
1 av NEIL ARMSTRONG
BATIMENT A
917 406 894 R.C.S. BORDEAUX

Par décision de l'associé unique le 31.08.2022 et des Décisions du Président le 1.09.2022, le capital social a été augmenté pour être porté à la somme de 400 000 Euros.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
22EJ23310

**LDA**
Société d'Avocat
57 cours Pasteur
33000 Bordeaux

Par décisions du 01.09.2022, l'associé unique de la société **TAEG**, SARL, capital : 3.000 Euros, Siège : SAINT SULPICE ET CAMEYRAC (33450) 8 A rue des Archers, RCS BORDEAUX : 502 389 182 a :

- constaté la démission de M. Franck VIDEAU de son mandat de gérant de la société ;

- nommé M. Jean-Baptiste PIQUET, né le 07.05.1982 à Dieppe (76), de nationalité française, demeurant 49 quater route du Tastà (33450) SAINT SULPICE ET CAMEYRAC, en qualité de gérant pour une durée illimitée à compter de ce même jour.
22EJ23255

Suivant acte de donation reçu par Maître Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Notaire associé de la SELARL " Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés ", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 3 Juin 2022

La société **SOCIETE CIVILE DE MAURANS LES FORGES** immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 319 659 413 a été modifiée de la manière suivante :

Capital social : QUATRE-VINGT-CINQ-MILLE EUROS, divisé en CENT (100) parts de huit cent cinquante euros chacune, réparties entre les membres de la société, savoir :

- Madame Isabelle CARRIER épouse RABARON : 98 parts n°3 à 100 en pleine propriété et 2 parts n° 1 à 2 en usufruit

- Madame Floriane RABARON épouse BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE : 1 part n° 1 en nue-propriété

- Monsieur Vincent RABARON : 1 part n° 2 en nue-propriété.

Pour avis

Le notaire

22EJ23269

CAISSERIE BORDELAISE
Société par Actions Simplifiée à
associé unique au capital de
104 120 €

Siège social : 51 Boulevard de
Garderose
33500 LIBOURNE
318 744 737 R.C.S LIBOURNE

CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 juin 2022, l'associée unique a décidé de nommer : Jérôme MARTIN, 17 Allées de Tourny, 33000 BORDEAUX, Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de PricewaterhouseCoopers, 179 Cours du Médoc, 33000 BORDEAUX et Christian MARTIN, 17 Allées de Tourny, 33000 BORDEAUX, Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Laurent GRAVIER, 179 Cours du Médoc,

pour un mandat de six exercices prenant fin à l'issue des décisions de l'associée unique approuvées à statuer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2027.

Pour avis

22EJ23283



Suivant acte de donation reçu par Maître Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Notaire de la SELARL "Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, le 3 Juin 2022

La société **GROUPEMENT FORESTIER DE GUILLEMONT** immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 348742875 a été modifiée de la manière suivante :

Capital social : CINQ CENT CINQUANTE-TROIS MILLE EUROS (553.000,00 EUR) et est divisé en CENT (100) parts de cinq mille cinq cent trente euros (5.530,00 eur) chacune, réparties entre les associés, savoir :

- Madame Isabelle CARRIER épouse RABARON 98 parts n°3 à 100 en pleine propriété et 2 parts n° 1 à 2 en usufruit,

- Madame Floriane RABARON épouse BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE 1 part n° 1 en nue-propiété,

- Monsieur Vincent RABARON 1 part n° 2 en nue-propiété.

Pour avis

Le notaire
22EJ23307

PREFERENCE 64

Société par actions simplifiée

Au capital de 174 300 euros

Siège social : 9 bis rue Francis

Garnier ZI Alfred Daney,

33300 BORDEAUX

812 795 839 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 31 août 2022 :

La société COFIDEST AUDIT, domiciliée 2 Impasse de la Source - Arcopole A - 74200 Thonon-les-Bains, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027, en remplacement du cabinet A. ROSSI dont le mandat est arrivé à expiration.

Le mandat de Monsieur Pascal RECOUVREUR, Commissaire aux comptes suppléant, étant également arrivé à expiration, il n'a pas été procédé au renouvellement de son mandat en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce.

Pour avis, Le Président
22EJ23194

FRIMOUSSE 33

SC au Capital de 211 300 €

75 rue Mac Carthy

3200 Bordeaux

RCS de Bordeaux : 529 303 901

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 31 août 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 15 Allées des Bainasses, 10 Résidence la Moutchica, 33680 Lacanau à compter du 31 août 2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.
22EJ23279

SARL RENOPRO 33

Société à responsabilité limitée

au capital de 5 000,00 Euros

Siège social : 41 B CHEMIN DE

NOËL 33290 LUDON-MEDOC

R.C.S Bordeaux : 881 791 263

Aux termes de la décision de l'associée unique du 31 août 2022, il résulte que :

- Le siège social sera transféré au 5 Lotissement du Stade - 33460 LAMARQUE, à compter du 31 août 2022.

L'article N° 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ23320



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

EMPIR'AUMAIN

Société par actions simplifiée

au capital de 900 euros

Siège social : 6 rue Berliquet,

33600 PESSAC

898 715 958 RCS BORDEAUX

NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 08 septembre 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président
22EJ23327

ATELIER FGA

Société par actions simplifiée

au capital de 650.000 €

Siège social : 75 Quai de

Paludate - 33800 BORDEAUX

394 460 075 RCS BORDEAUX

MODIFICATION

Aux termes des décisions de l'assemblée générale ordinaire du 01/09/2022, il résulte que Madame Céline CHAPELAT, demeurant à LE BARP (33114), 1 impasse Aiguejitte, et Madame Marie BERGER, demeurant à GUJAN-MESTRAS (33470), 16 B Allée des Grives, ont été nommées en qualité de directrices générales pour la durée des fonctions du Président, à compter du 01/09/2022.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
22EJ23339

AC HUBERT MASSIE

Société à responsabilité limitée

au capital de 89 320 euros

Siège social : Marguit La Ferme

25 Allée de Marguit

33830 BELIN BELIET

438.909.798 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 07/09/2022, l'AG Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
22EJ23347



FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

SOCIETE NOUVELLE

SDBG

Société à responsabilité limitée

transformée en société par

actions simplifiée

Au capital de 500 000 euros

Siège social :

12 Rue Emile Combes

33270 FLOIRAC

349 493 759 RCS BORDEAUX

AVIS DE TRANSFORMATION AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 20 juillet 2022 l'associé unique a décidé de la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er août 2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son capital, son objet, son siège et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

La modification des statuts appelle la publication des mentions suivantes :

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Bruno DUTRAIN.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Bruno DUTRAIN demeurant 7 allée de Berduquet 33360 CENAC

Il a été décidé de la prorogation de 99 années de la durée de la Société, soit jusqu'au 31 juillet 2121 et de modifier en conséquence l'article 5 des Statuts.

Pour avis

La Gérance
22EJ23337



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

VIEWTRONIC

Société à responsabilité limitée

au capital de 5 000 euros

Siège social : 284 rue Blaise

Pascal - Parc Labory Baudan

33127 ST JEAN D ILLAC

852 783 752 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 18 octobre 2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis.
La Gérance
22EJ23338

ILOT 4 MERIGNAC

Société civile de construction

vente au capital de 1.525 euros

Siège social : 20-24 avenue de

Canteranne

33608 PESSAC CEDEX

528 393 283 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 août 2022, il a été pris acte de la modification de la dénomination sociale de l'associé GROUPE PICHET en PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514.

Pour avis
22EJ23364



CAMPUS ACADEMY RENNES

Société par actions simplifiée

au capital de 17 520 euros

Siège social : 2 cours de

l'intendance

33000 BORDEAUX

792 322 372 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions unanimes en date du 30 juin 2022, les associés ont décidé de :

- ne pas renouveler le mandat de FITECO, commissaire aux comptes titulaire, et de AUDIT EXPERTISE COMPTABLE CREATION CONSEIL, commissaire aux comptes suppléant, ;

- de nommer MAZARS - 61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, et CBA - 61, rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de la décision de la collectivité des associés statuant en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

POUR AVIS Le Président
22EJ23365

VENTORIS

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 51 Quai Lawton

33000 BORDEAUX

908 382 302 RCS BORDEAUX

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 9 septembre 2022 :

- le capital social a été augmenté de 822.083 € et a ainsi été porté de 1.000 € à 823.083€, par voie d'apport de droits sociaux ; les articles 6 « APPORTS » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés corrélativement ;

Pour avis
22EJ23378



**CAMPUS ACADEMY
ANGERS**
Société par actions simplifiée
au capital de 9 200 euros
Siège social : 2 cours de
l'intendance
33000 BORDEAUX
798 745 964 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes des décisions unanimes en date du 30 juin 2022, les associés ont décidé de :

- ne pas renouveler le mandat de FITECO, commissaire aux comptes titulaire, et de AUDIT EXPERTISE COMPTABLE CREATION CONSEIL, commissaire aux comptes suppléant ;

- de nommer MAZARS - 61 Quai de Paludate - 33800 Bordeaux, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes titulaire, et CBA - 61, rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE, en qualité de nouveau Commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de la décision de la collectivité des associés statuant en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

POUR AVIS Le Président
22EJ23367

COMAX France, Société par Action Simplifiée au capital de 15.977.511,50 Euros dont le siège social est situé à LANGON (33210) Avenue André Calderon immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 447 722 257.

Aux termes d'une décision en date du 30 Juin 2022, l'associé unique de la société COMAX France a décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire KPMG SA domiciliée Tour Egho, 2 Avenue Gambetta CS 60055 à PARIS LA DEFENSE (92066) pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027.

Pour avis.
22EJ23384

STEPHELEC 33
Société par actions simplifiée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 22 Avenue Saint
Louis 33520 BRUGES
822 503 769 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 01/09/22 l'associé unique a décidé de transférer le siège social 22 avenue Saint Louis, 33520 BRUGES au 151, rue Pasteur, 17940 RIVEDOUX PLAGE et de modifier l'article 3 des statuts. Pour avis.
Le Président
22EJ23381

**SMURFIT KAPPA
COMPTOIR DU PIN**
Société par actions simplifiée
au capital de 2 386 647 euros
Siège social : 39 rue des
Papetiers 33380 BIGANOS
780 111 357 RCS BORDEAUX

Au terme d'une délibération en date du 31 Août 2022, l'Associé unique :

- a pris acte de la démission du mandat de Président de Monsieur Philippe DU-TEIL à l'issue de la présente assemblée et décide de nommer en remplacement Monsieur Rémi POIRSON demeurant 4bis chemin Bénédigues 33400 TALENCE en qualité de Président pour la durée du mandat restant à courir de Monsieur DU-TEIL soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

- décide de nommer en qualité de Directeur Général Monsieur Jean-François PIERREL demeurant 9 chemin Lou Traoulet 33610 CESTAS à l'issue de la présente assemblée et jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

Modification au RCS de Bordeaux.
Pour avis, l'Associé unique.
22EJ23377

**SCI DU CHAI DE
VILLEPINTE**
Société Civile Immobilière
au capital de 304,09 euros
SIEGE SOCIAL : Route de
Toujouse
32240 MONGUILHEM
RCS AUCH 422 039 503

L'assemblée générale extraordinaire du 8 août 2022 réunie au siège social a :

- décidé de nommer à compter du 8 août 2022, Madame Ina BORNEMANN, demeurant 28 rue des Sablières - 33800 BORDEAUX, en qualité de gérante, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur José BARBE, démissionnaire pour motifs d'ordre personnel.

- décidé de transférer le siège social de Route de Toujouse - 32240 MONGUILHEM à 28 rue des Sablières - 33800 BORDEAUX à compter du 8 août 2022.

- décidé de modifier les articles 5, 6, 7 et 19 des statuts en conséquence.

La société sera ainsi radiée du RCS de AUCH et ré-immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
22EJ23385

PHIPPA LY
Société à responsabilité limitée
Au capital de 500,00 euros
Siège social :
9 RUE MANDRON
33000 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 797 917 788

AVIS DE MODIFICATION

Suivant une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 03 septembre 2022, la collectivité des Associés a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 100 000 euros par voie d'apports en nature; ce qui entraîne la publication des mentions suivantes:

Ancienne mention

Capital social: 500 euros

Nouvelle mention

Capital social: 100 500 euros

Inscription modificative au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis
Le Gérant
22EJ23387

**AGORA
SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**
AU CAPITAL DE 7 623 €
SIEGE SOCIAL : 4 RUE DES
FRERES LUMIERE
33560 CARBON BLANC

Par décision de l'associée unique en date du 31 mars 2022, il a été décidé : De modifier l'objet social de la société et partant de modifier l'article 2 des statuts désormais ainsi rédigé :

Article 2 : OBJET

La Société a pour objet, en France et à l'Étranger, notamment sur le territoire de l'Union Européenne :

- A titre principal : le dépannage, remorquage, l'assistance aux véhicules automobiles.

- A titre accessoire : l'achat, la vente, la réparation, l'entretien, la carrosserie, la peinture, de tous véhicules automobiles, l'achat et la vente, de toutes pièces et accessoires, carburants, lubrifiants et pneumatiques, accessoires et fournitures et tous travaux mécanique et installation mécanique et généralement tout ce qui peut se rattacher à l'industrie automobile et à la mécanique en générale ; le transport de colis et marchandises, la location de véhicules de 3.5t maxi et moins de 14m3 de volume utile, le transport public de voyageurs par véhicule de 9 places maximum conducteur compris,

- L'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe, sauf s'il s'agit d'une autre entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ;

- Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tous objets similaires ou connexes.

La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

De modifier la date de clôture de l'exercice social et partant de modifier l'article 29 des statuts, désormais ainsi rédigé :

Article 29 EXERCICE SOCIAL

L'exercice social a une durée d'une année, commençant à courir à compter du 1er janvier pour se clôturer le 31 décembre de l'année.

Par modification selon Assemblée Générale du 31 mars 2022, l'exercice 2022 sera clôturé à la date du 31 décembre 2022, n'ayant couru que sur une période de 9 mois exceptionnellement sur cet exercice.

Les modifications seront inscrites au RCS de Bordeaux.

Pour Avis
22EJ23390

**SOCIÉTÉ CIVILE
IMMOBILIÈRE MICKIR**
Société civile immobilière au
capital de 1.524,49 euros
Siège social : 21, rue Teulère
33000 Bordeaux
319 295 713 RCS de Bordeaux

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré 7, allée des Loriots 33120 Arcachon à compter du 15 juillet 2022.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux
22EJ23393

GFA DU CHATEAU GAZIN
Société civile au capital
de 422 256 €
Siège social : Château Gazin -
33500 POMEROL
314 391 657 RCS LIBOURNE

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2022, Mme Elise FOURNIER, demeurant 3 Rue du Colisée, 33000 BORDEAUX, a été nommée en qualité de gérante pour une durée illimitée en remplacement de M. Christophe de BAILLIENCOURT dit COURCOL.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis
La Gérance
22EJ23406



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

TR.I.A.L
Société en cours de
transformation au capital de
18 598,13 euros
En cours de transfert
de siège social
391.114.865 RCS BORDEAUX

Le 31 août 2022, les associés ont décidé, unanimement, à compter du même jour :

- de transférer le siège de rue Parmentier « Issac », 33160 ST MEDARD EN JALLES au 71 rue Edouard Branly - Zone artisanale Les Artigons, 33160 ST MEDARD EN JALLES,

- la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau. La dénomination de la Société, son objet et sa durée demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 18 598,13 euros, divisé en 12 200 actions de même valeur nominale.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à agrément du Président.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Ludovic PASQUIER.

Sous sa forme de SAS, la Société L T F, avenue de Mazeau, Zone d'Activités Galaxie, 33160 SAINT MEDARD EN JALLES, 423.022.003 RCS BORDEAUX a été nommée Présidente de la société, et Monsieur Ludovic PASQUIER, demeurant 4 place du Matha 33460 MARGAUX CANTENAC, a été nommé Directeur Général.

Pour avis
22EJ23408

MYOTACT SAS au capital de 8.800 euros Siège social : Bureau 3 - 9, Rue de Condé 33000 Bordeaux 913 058 400 RCS BORDEAUX En date du 31 août 2022, le président a constaté la réalisation définitive de l'augmentation du capital social d'une somme de 1.200 € en numéraire décidée par décisions des associés en date du 31 août 2022. Le capital est ainsi porté à 10.000 €. Les des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ23409

MIAM PIZZA
SAS au capital de 7 000 €
Siège social : 206 avenue
Pasteur 33185 Le Haillan
RCS BORDEAUX 822 503 207

Par décision en date du 18/08/2022, le président a décidé de transférer le siège social du HAILLAN (33185) 206 avenue Pasteur au 82 avenue des Frères Robinson 33700 MERIGNAC dans le même département.

Les statuts seront modifiés en conséquence.
22EJ23425

BM ATLANTIQUE
SARL au capital de 5 000 €
Siège social : 131 AVENUE DE
LA SOMME, RÉSIDENCE LES
JARDINS D'HYPÉRION
BATIMENT F APPARTEMENT
57
33700 MERIGNAC
892 477 571 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une décision en date du 08/09/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 245 RUE DES JONQUILLES 33127 SAINT JEAN D'ILLAC à compter du 08/09/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23442



Société d'Expertise Comptable
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -
Portets.
www.a3caudit.com

SALA
SARL en cours de
transformation en SCI
au capital de 1 000 €
Siège social : 65, rue Voltaire,
33160 ST MEDARD EN JALLES
531 093 227 RCS BORDEAUX

Suivant délibération en date du 01/09/2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, la transformation de la Société en SCI à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le siège social est transféré 65 rue Voltaire 33160 ST MEDARD EN JALLES.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros, divisé en 2460 parts sociales de 0,4065 euros chacune.

Sous sa nouvelle forme, la Société est gérée par : Monsieur Olivier LAYOUR et Madame Maryline SASSIAT, demeurant ensemble 35 rue Degas 33360 ST MEDARD EN JALLES
22EJ23444

SARL CRFM
Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social :
14, rue de l'Hermitte
33520 BRUGES
809 445 950 RCS BORDEAUX

ADJONCTION D'ACTIVITE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le

8/09/2022 a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités d'installation de poêle, à compter du 8 septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de remplacer à compter du 8 septembre 2022 la dénomination sociale "SARL CRFM" par "CRFM" et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts
22EJ23447

VPC TP.
Société à Responsabilité
Limitée au capital de 20.000,00 €
Siège social : Zone Artisanale
des ARTIGONS
71 Rue Edouard Branly à 33160
SAINT-MEDARD-EN-JALLES,
RCS BORDEAUX : 841 614 316

Par assemblée générale en date du 25 juin 2022, la collectivité des associés a :

-pris acte de la démission des fonctions de gérant de Monsieur PUCHEU-COURTEILLES Pierre né le 03 décembre 1990 à Pau (64), de nationalité Française, demeurant 242 Route du Village à 64290 BOSDARROS à compter du 01.07.2022 et du maintien comme seul gérant de Monsieur VIDEAU Rémy né le 05 juin 1991 à BORDEAUX (33), de nationalité Française, célibataire, demeurant 2 Allée Van Gogh à 33160 SAINT-AUBIN-DE-MEDOC qui a déclaré accepter sans limitation de durée

-décidé de changer la dénomination sociale laquelle devient **VIDEAU TERRASSEMENT** l'article 2 des statuts a été modifié en conséquence

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour insertion.

22EJ23448

SCI SOALEU
Société civile immobilière
au capital de 150 900 euros
Siège social :
7Bis rue Cazenave 33000
BORDEAUX
492 890 488 RCS BORDEAUX

NOMINATION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 27/02/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Madame Anne BISSON demeurant à 40 rue des Fontenelle à 76000 ROUEN, à compter de ce jour pour une durée d'un an, renouvelable et a constaté le retrait de Mme Josette BRUANT, décédée.

L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

22EJ23451

SAS BP IMMO
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 650 200 €
Siège social : 3, Allée de
Babiole
33470 GUJAN MESTRAS
817 707 631 RCS BORDEAUX

NON RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 juin 2022, l'AGOA a décidé de ne pas renouveler les mandats des Commissaires aux Comptes, Messieurs Olivier BOULBES et Stéphane CASANAVE-CHEVRIER, Commissaires aux Comptes Titulaire et Suppléant, étant arrivés à expiration à la clôture de l'exercice le 31 décembre 2021.

Pour avis
22EJ23503



19, avenue du Président
John Fitzgerald Kennedy - B. P. 50330
33695 MERIGNAC CEDEX

LLA GESTION ET PARTICIPATIONS
Société anonyme au capital de
4.064.688 euros
Rond Point des Vendangeurs -
Départementale 1
33460 ARSAC
388 243 610 RCS BORDEAUX

DÉMISSION ASMINISTRATEUR

Aux termes de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 23.09.2021, il a été pris acte de la démission de Madame Edwige MICHON de son mandat d'administrateur et de son non-remplacement.

Pour avis
22EJ23466

SEML ROUTE DES LASERS
Société Anonyme d'Economie
Mixte Locale
Au capital de 28 296 200 euros
Siège social : Parc Scientifique
et Technologique LASERIS 1,
avenue du Médoc, Bâtiment
HEGOA, 33114 LE BARP
RCS Bordeaux B 477 578 058

AVIS CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT PERMANENT

Par courrier en date du 8 juin 2022, le Commissariat à l'Energie Atomique a désigné Monsieur Sébastien BARRÉ, domicilié 9, rue d'Artigues, 33170 GRADIGNAN en remplacement de Monsieur Jean-Pierre GIANNINI, pour le représenter au sein du conseil d'administration de la SEML Route des Lasers.

Cette décision prend effet le 1er juillet 2022

Pour avis et mention,
Vincent LAROQUE
Directeur général
22EJ23471

SUD ATLANTIQUE
22 rue de Casablanca
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse

GIUVAL
SASU au capital de 5.000 euros
Siège social : 9 Rue de Condé
33000 Bordeaux
RCS Bordeaux 899 166 664

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
22EJ23472



ACTIF & ASSOCIÉS

expertise comptable, audit et conseil

Domaine de la Vigerie
33270 Floirac
Tél 05.57.54.15.15

PLAINE DE MOSCOU
SARL au capital de 7 622,45 €
Siège social :
67 BOULEVARD DE LA PLAGE
33 970 CAP-FERRET
414 151 381 RCS BORDEAUX

Le 29/08/2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du 29/08/2022 Mme Sylvie JOUBERT demeurant 67 boulevard de la Plage 33950 LEGE CAP FERRET
22EJ23476

SARL PH COIFFURE
Société A Responsabilité
Limitée
au capital de 95000 euros
Siège social :
104 Avenue de la République
33820 SAINT CIERS SUR
GIRONDE
450 440 128 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/06/2022, il résulte que :

- Le siège social a été transféré de 104 Avenue de la République, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE à 96 Avenue de la République, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE à compter du 21 Juin 2022.

L'article 4 a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,

22EJ23501

Pony Express Studio SAS au capital de 1.000 euros Siège social : 33 Rue de Saint-Genès 33000 Bordeaux 900 645 854 RCS BORDEAUX Suivant décisions des associés en date du 12 août 2022, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 128 rue La Boétie - 75008 Paris. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Bordeaux.
22EJ23450

INTEGRAL PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : Spaces
Euratlantique,
Ilot Quai 8.2 Bâtiment E1
Rue d'Armagnac
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX : 884 116 054

Aux termes des décisions collectives des associés datées du 8 août 2022 et des décisions du président datées du 5 septembre 2022 et des décisions collectives des associés du 9 septembre 2022, il résulte que :

- le capital social de la société a été réduit par voie de diminution du nombre d'actions existantes.

- Ancienne mention :

TITRE II - APPORTS - CAPITAL SOCIAL

ARTICLE 7 - Apports

7.1 Apports en numéraire

Il a été apporté au capital de la Société :
- lors de la constitution, par les associés fondateurs une somme de MILLE EUROS (1.000,00 €). Laquelle somme de MILLE EUROS (1.000,00 €) a été déposée intégralement à un compte ouvert au nom de la Société auprès de la CARPA SUD-OUEST ainsi qu'en atteste un certificat de ladite caisse délivré le 27 mai 2020 ;

- Aux termes d'une décision de la collectivité des associés réunies en assemblée générale extraordinaire le 3 mai 2021, le capital social a été augmenté d'un montant de CINQ CENT EUROS (500,00 €) moyennant la création et l'émission de CINQUANTE (50) actions nouvelles souscrites au pair d'un montant nominal de DIX (10,00 €).

7-2 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de MILLE CINQ CENT (1.500,00) EUROS.

Il est divisé en CENT CINQUANTE (150) actions ordinaires de DIX (10) euros chacune, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.

- Nouvelle mention :

TITRE II - CAPITAL SOCIAL

ARTICLE 7 - Capital social

Le capital social est fixé à la somme de MILLE (1000,00) EUROS.

Il est divisé en CENT (100) actions ordinaires de DIX (10) euros chacune, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie.

- Madame Cécilia RIBEIRO DA COSTA n'exerce plus la fonction de directeur général à compter du 5 septembre 2022.

- Madame Cécilia RIBEIRO DA COSTA n'exerce plus de mandat de membre du comité de direction avec effet à compter du 9 septembre 2022

Les membres du comité directeur sont :

- Monsieur TARABOULOUS Manuel domicilié 13 rue d'Aubidey 33800 BORDEAUX en sa qualité de président de la SAS INTEGRAL PATRIMOINE ; - Monsieur MAHMOUN Mounir domicilié 2 Chemin du Petit Trianon 33610 CESTAS en sa qualité de directeur général.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis,
22EJ23483

MAXICOFFEE ECOLE CAFE SAS au capital de 100 € Siège social : 25 rue de Galeben 33380 Mios 882 657 836 RCS Bordeaux Par décisions extraordinaires en date du 28/02/2022, l'associée unique a décidé d'augmenter, à compter du 28/02/2022, le capital social d'une somme de 150.000 € par voie d'apport en nature, pour le porter de 100 € à 150.100 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence Mention au RCS de Bordeaux

22EJ23559

LA MALOUINE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 euros
820 742 518 RCS BORDEAUX
10 Allée du CAGARAOU
33160 Saint Aubin de Médoc

1) Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 7 septembre 2022, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

2) L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social demeurent inchangées. Le capital de la Société reste fixé à la somme de 1 000,00 euros.

3) La SCI LA MALOUINE, initialement domiciliée 7 Allée Eric Tabarly – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC a décidé de transférer le siège de la société à l'adresse suivante : 10 Allée du CAGARAOU - 33160 Saint Aubin de Médoc

4) Cette transformation rend nécessaires la publication des mentions suivantes :

Forme : La Société, précédemment sous forme Société Civile Immobilière a adopté celle de la Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : la dénomination sociale de la société demeure inchangée «LA MALOUINE »

Administration et Direction : Avant sa transformation en Société à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Sylvain LEVEQUE demeurant 7 Allée Eric Tabarly – 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC, en qualité de gérant.

Sous sa nouvelle forme, la Société est dirigée par son même Gérant, à savoir Monsieur Sylvain LEVEQUE à l'adresse 10 Allée du CAGARAOU - 33160 Saint Aubin de Médoc.

Pour avis,
22EJ23509



**SELARL D'AVOCAT
BABALI
SAB**
Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée
unipersonnelle d'avocat
Au capital de 1 000 euros
Ancien Siège social :
10 place des Grands Hommes
33000 BORDEAUX
Nouveau Siège social :
110-112 rue Sainte Catherine
33000 BORDEAUX
750.650.525 RCS BORDEAUX

**TRANSFERT DE SIÈGE
SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2022, l'associé unique a décidé, à compter du 01/07/2022, de transférer le siège social du 10 place des Grands Hommes - 33000 BORDEAUX au 110-112 rue Sainte Catherine - 33000 BORDEAUX. En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

Pour avis, la Gérance
22EJ23513



PHARMACIE SUBRA
Société d'exercice libéral par
actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 9 146,94 euros
Siège social : 172 RUE JULES
FERRY 33200 BORDEAUX
343 648 044 RCS BORDEAUX

**FIN DE MANDAT DE
COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions en date du 28/08/2022, l'associé unique a prit acte de la démission de la Société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT de ses fonctions de Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur William LEVEQUE de ses fonctions de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant.

22EJ23519

ORCAM
Société Civile
Au capital de 3.720.100 €
ramené à 1.860.050 €
Siège social :
6, avenue du Levant
PYLA SUR MER
33260 LA TESTE DE BUCH
501 190 524 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'AGE du 20.07.2022 et du procès-verbal des décisions de la gérance du 12.09.2022, le capital social a été réduit de 1.860.050 € pour le ramener de 3.720.100 € à 1.860.050 €, par voie par voie de réduction de la valeur nominale des parts de 1 € à 0,50 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt au RCS BORDEAUX.
22EJ23523



**DÉNOMINATION : MERLIN
AUTO SPORT.**
Forme : EURL au capital
de 1 000 euros.
Siège social : 8 Rue SAINTE
GEMME,
33340 LESPARRE-MEDOC.
909 158 693 RCS de Bordeaux.

**ADJONCTION D'OBJET
SOCIAL**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 septembre 2022, l'associé unique a décidé à compter du 7 septembre 2022 d'étendre l'objet social aux activités de : L'achat, la vente, la prise en dépôt-vente de tous véhicules neufs ou d'occasions.

Mention sera portée au RCS de Bordeaux.
22EJ23540

SARL G.E.C.L. SARL au capital de 1000 € Siège social : 2B Avenue de la Côte d'Argent 33380 Marcheprime 812 600 948 RCS de Bordeaux Le 20/08/2022, l'associé unique, a décidé de : - Transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 20/08/2022 et a nommé Président M. LEROY Gilles, Louis, demeurant 8 rue du Clos Florence 33380 Mios. - Modifier la dénomination qui devient : SASU AU PAIN NOUVEAU Accès aux assemblées et vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés Modification du RCS de Bordeaux

22EJ23525

FLOA
SA au capital de 55 136 600 €
Siège social :
33000 BORDEAUX
71 rue Lucien Faure
Immeuble G7
434 130 423 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGO en date du 22/08/2022, il a été décidé :

- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes Titulaire DELOITTE ET ASSOCIÉS, SAS, 6 pl de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX immatriculée sous le n° 572 028 041 RCS Nanterre ;

- de nommer en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant BEAS, SAS, 6 pl de la Pyramide 92908 PARIS LA DEFENSE CEDEX immatriculée sous le n° 315 172 445 RCS Nanterre.

Il a également été pris acte de fin du mandat du Commissaire aux comptes Titulaire de ERNST & YOUNG AUDIT, SAS et du mandat de Commissaires aux comptes Suppléant de PICARLE ET ASSOCIÉS, SARL.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
22EJ23570

SCEA PETIT LECUYER
Société civile d'exploitation
agricole au capital
de 1.500 euros
Siège social anciennement fixé :
Château Tournefeuille
33500 NEAC
479 518 326 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 7 septembre 2022, l'Associé Unique a :

- décidé de transférer le siège social du Château Tournefeuille – 33500 NEAC au 16 Chemin de Feytit – 33500 POMEROL à compter du 7 septembre 2022, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,

- pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de M. Emeric PETIT et nommé en remplacement M. Ronan LABORDE demeurant 16, avenue des vignes – 33370 SALLEBOEUF, à compter du 7 septembre 2022.

Pour avis
La Gérance
22EJ23558

**NEWLYN
NEWLYN**

SARL au capital de 627 267 €
Siège social : 7 AVENUE
GEORGES CLEMENCEAU
33660 ST SEURIN SUR L ISLE
899 830 210 RCS LIBOURNE

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 12/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 37 AVENUE DE BREUIL 33400 TALENCE à compter du 12/09/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de LI-BOURNE.

22EJ23541

VEGA IMMOBILIER SAS au capital de 30000 € Siège social : 33 Place des Martyrs de la Résistance 33000 Bordeaux 881 001 564 RCS de Bordeaux L'associé unique a décidé en date du 30/06/2022 la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social. Mention au RCS de Bordeaux

22EJ23577

CENTRALE DE FORMATION SARL au capital de 1.000 € Siège social : 9 Rue de Nuits, 33100 BORDEAUX 908 480 445 RCS de BORDEAUX. Suivant délibérations en date du 01/09/2022, l'associé unique a décidé de transformer la société en EURL. A été nommé Gérant Mme GUEDJ Shirley, 9 Rue de Nuits, 33100 BORDEAUX. Le reste demeure inchangé. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ23579



ABR & ASSOCIES
4 quai Hubert PROM
33300 BORDEAUX
Tél : 05 35 54 51 54

**STE EUROPEENNE DE
LOGISTIQUE
INTERNATIONALE (SELI)
SAS au capital de 250 000 €
ZAC de la Grosse 250 rue des
Droits de l'Homme
33240 SAINT ANDRE DE
CUBZAC
RCS LIBOURNE 341 394 856**

AVIS

Aux termes des décisions de l'associée unique du 9 juillet 2022, il a été décidé de renouveler le mandat de directeur général de Monsieur Jacques MARCHAND demeurant 144 rue Fondaudège, 33000 BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE.

22EJ23581

Pour avis

**S.C.I SUD OUEST
IMMOBILIER**
Société civile immobilière au
capital de 152,45 euros
Siège social : 4 impasse des
Mothes 33500 NEAC
352 505 523 RCS LIBOURNE

**MODIFICATION DE
L'OBJET SOCIAL**

Suivant l'Assemblée Générale en date du 14/04/2021, il a été décidé, à compter de ladite date :

- de modifier l'objet social qui sera désormais le suivant : La propriété et la gestion, à titre civil de tous immeubles. L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, et notamment par la mise à disposition à titre gratuit au bénéfice d'un ou des associés usufruitier ou nu-proprétaire à charge par lui de supporter les taxes, charges et consommations consécutives à cette occupation, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société. A titre occasionnel, la vente d'un immeuble constituant l'un ou le seul élément d'actif social. A titre accessoire, la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en générale. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire.

- de nommer en qualité de co-gérante Madame MARIELLE GRONDEIN demeurant 4 Impasse des Mothes à 33500 NEAC.

La société sera donc gérée par Monsieur Gilbert GRONDEIN et Madame Marielle COROCHER

Les articles 2 et 20 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Formalités faite au RCS de LIBOURNE.
22EJ23582

Me Pascal HAU-PALE
Notaire
12, rue du Palais de l'Ombrière
BP 70040
33024 BORDEAUX Cedex

**SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE DU 13 RUE
DE MERIGNAC**
Société civile d'attribution au
capital de 79.274 Euros
Siège social :
13 rue de Mérignac
33000 - BORDEAUX
RCS BORDEAUX n°443 804 505

Aux termes d'un acte reçu par Me Pascal HAU-PALE, notaire à Bordeaux, le 12 septembre 2022, le capital social de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU 13 RUE DE MERIGNAC, qui était de 79274 Euros, a été ramené à 39.637 Euros, et est désormais divisé en 39.637 parts sociales d'une valeur nominale de 1,00 Euro, suite au retrait de l'associé suivant:

- Monsieur Thierry VANHEMELRYCK, qui détenait 39.637 parts numérotées de 71.653 à 111.289.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

Me HAU-PALÉ, notaire
22EJ23585

SCI LE PANORAMIC
Société civile immobilière au
capital de 10.000 €
Siège : 52 Rue ANDRE
MAGINOT 33700 MERIGNAC
834715179 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGM du 16/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 01/07/2022 au 27 Avenue du Commandant d'Aussy 33110 LE BOUSCAT. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ23587

Delt
A v o c a t s

PORTUGAL PASSION
Société à Responsabilité
Limitée au capital
de 1 000,00 euros
Siège social : 206/208, Cours de
la Somme – Résidence Aliénor
33800 BORDEAUX
RCS BORDEAUX 912 633 351

Aux termes d'une délibération en date du 09/09/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 206/208, Cours de la Somme – Résidence Aliénor – Apt.1 à BORDEAUX (33800), pour le fixer au 2, rue Chambéry à VILLENAVE-D'ORNON (33140), à compter du même jour, et a modifié l'article 5 des statuts en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le représentant légal.
22EJ23592

Maître François VIEN
NOTMOS
1 avenue du Maréchal Foch
33500 LIBOURNE

**EARL VIGNOBLES
RICHARD ET FILS**
Exploitation agricole à
responsabilité limitée
Au capital de 133 500 euros,
Siège social : lieudit "Bayard"
33570 MONTAGNE
750 537 797 RCS LIBOURNE

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

Aux termes d'un acte reçu par Maître François VIEN, notaire, le 8/11/2019, les associés ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 549 990 euros € par création de 36 666 parts nouvelles.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 683 490,00 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE
22EJ23595



MAÎTRE FABRICE GAUTHIER,
NOTAIRE À BORDEAUX (GIRONDE),
23 AVENUE DU JEU DE PAUME

SCI PICOT-BELLANGER
SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE
AU CAPITAL DE :
400,00 EUROS
SIEGE SOCIAL : 25 RUE
BOURSAULT – 75017 PARIS
RCS DE PARIS N°494 415 938

**TRANSFERT DU SIEGE
SOCIAL**

DUREE DE LA PERSONNE MORALE :
JUSQU'AU 20/02/2106 (99 ANS)

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 juillet 2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de la société à BORDEAUX (33000) 4 rue de Landiras.

Modification sera faite au TC de BORDEAUX.POUR AVISLe notaire
22EJ23596



26 Rue Beck
33800 BORDEAUX

**ZORI
SCI**
capital : 100 €
Chamboparc Centre
commercial - Rue Thiers
33140 VILLENAVE D'ORNON
RCS BORDEAUX 530 227 917

**AVIS DE
TRANSFORMATION**

Suivant PV du 04/08/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

L'objet de la Société, sa dénomination, son siège, sa durée ainsi que les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 100 euros, divisé en 100 parts sociales.

Gérant : M. Damien POPELIER résidant au 4 impasse Georges Darrière – 40180 TERCIS-LES-BAINS.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ23670

Pour avis

**HOLDING MOREAU
NOTAIRES**
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social :
3 Cours du Chapeau Rouge
33000 BORDEAUX
878 342 906 RCS BORDEAUX

Le 30 juin 2021, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

22EJ23610

BORDEAUX EASY DRIVER
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
49 Cours Pasteur
33000 BORDEAUX
838 945 095 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13/09/2022, les associés ont décidé de substituer à l'actuelle dénomination sociale celle de « WINE AMBASSADOR - GOLD LEAF NETWORK ».

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

La dénomination de la société est : BORDEAUX EASY DRIVER.

Nouvelle mention :

La dénomination de la société est : WINE AMBASSADOR - GOLD LEAF NETWORK.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis
22EJ23608

HOLDING JOEL MOREAU
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social :
3 Cours du Chapeau Rouge
33000 BORDEAUX
844 973 701 RCS BORDEAUX

Le 20 octobre 2020, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS
Le Président

22EJ23625

BORDEAUX EASY DRIVER
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 euros
49 Cours Pasteur
33000 BORDEAUX
838 945 095 RCS BORDEAUX

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 13/09/2022, M. Bertrand Gaillard, demeurant 13 rue du Clos les Brunès LIMOGES (87100) et M. Emeric AMOUROUX, demeurant 12 rue Bertrand de Goth BORDEAUX (33800), ont été nommés en qualité de directeurs généraux de la société pour une durée indéterminée.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis,

22EJ23620



FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

LNC DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
7 F Route de la Saye
33380 MIOS
818 121 568 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2022 il résulte que les mandats de la société BEZCOMPAGNON DUMAS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Emmanuel BEZ, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS.

Le Président

22EJ23630

SAS BIKE OFFICE
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Ancien Siège social :
562 Rue D'Augereau
33710 PUGNAC
Nouveau Siège social :
105 Rue des Droits de l'Homme
33.240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC
R.C.S. : 908 833 510 LIBOURNE

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 Septembre 2022, il résulte que :

Le siège social a été transféré à 105 Rue des Droits de l'Homme 33240 SAINT-ANDRE-DECUBZAC, à compter du 13 Septembre 2022.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,
22EJ23635

**DC SYSTEMS
SAS**
au capital de 5 000 euros
Siège social : 6 rue Joule
Bat 2, 33700 MERIGNAC
453 616 831 RCS BORDEAUX

**TRANSFERT DE SEGE
SOCIAL**

Par décision du 24/05/22, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 6 rue Joule Bat 2, 33700 MERIGNAC au 30 avenue de Canteranne 33600 PESSAC à compter du 15/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

22EJ23651

OCEAN DX - SAS au capital de 110.000 € - Siège social : Bâtiment Pleione - 11 avenue Canteranne - 33600 PESSAC - 849 349 642 RCS BORDEAUX Suivant décisions du Président du 10/08/2022, il a été décidé de constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social décidée par les associés le 02/08/2022, d'une somme de 17.023 € par émission de 17.023 actions ordinaires nouvelles pour le porter à 127.023 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ23632

**LE SENS DES TRAVAUX
SASU au capital de 5 000 €**
Siège social : 32 Chemin de
Maison neuve
33370 SALLEBOEUF
821 176 609 RCS BORDEAUX

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de PV du 01/09/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 32BIS RUE SAINT FRANCOIS 33000 BORDEAUX à compter du 01/09/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ23652

**MARQUIS DE TERME
TOURISME**
SARL au capital de 151.000€
siège social: Château Marquis
de Terme 33460 MARGAUX-
CANTENAC
831 192 406 RCS BORDEAUX

**MODIFICATION DU
CAPITAL**

Par décision du 09/06/2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 1 849 000,00 € par l'émission de 1 849 000 parts nouvelles de 1,00 € chacune, libérées intégralement par compensation avec des créances liquides et exigibles, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention : Capital social de 151 000,00 €

Nouvelle mention : Capital social de 2 000 000,00 €

Modification au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22EJ23654

**AXEL TRAVAUX ET
RENOVATION**
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 avenue de
Magudas
33185 LE HAILLAN
815 177 472 RCS BORDEAUX

**CHANGEMENT DE
DÉNOMINATION**

Aux termes d'une assemblée Générale extraordinaire en date du 05 septembre 2022, il a été décidé :

- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale AXEL TRAVAUX ET RENOVATION par PIEDRA TRAVAUX et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

La Gérance
22EJ23639

M&M VISION
SAS au capital de 5 000 €
16-18 allée de TOURNY
33000 BORDEAUX
889.667.663 R.C.S. Bordeaux

Aux termes de l'AGE en date du 21/07/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Président Mme MELLOUL ALEXANDRA née MEILLON demeurant 3 RUE DE SACROT 94160 SAINT-MANDE en remplacement de M. JOHAN MELLOUL, démissionnaire.
22EJ23673



FIDUCIAIRE AQUITAINE
EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

D² PROMOTION
Société à responsabilité
limitée au capital
de 5000,00 euros
Siège social : 160 Rue de
la Pierre - 33127
SAINT JEAN D'ILLAC
884 819 996 RCS BORDEAUX

AVIS DE NON DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 30 août 2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance
22EJ23681

**ALS PIERRES LOTIS
INVEST**
SAS au capital de 1.000 €
Siège social :
1 impasse de Louradou
31180 ROUFFIAC TOLOSAN
Société inscrite au RCS de
Toulouse n°902248327

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 01/09/2022 la société ayant pour président M. Ali GORMUS demeurant 58 Chemin de Belbeze 31240 SAINT JEAN, a décidé de transférer le siège social au 9 rue Jules Betbeder - Résidence Lafayette 33200 Bordeaux à compter du 01/09/2022.

Modification au RCS de Toulouse. Nouvelle immatriculation au RCS de Bordeaux.

22EJ23688

FOOTBALL CLUB DES GIRONDINS DE BORDEAUX

SA au capital de 103 447 008 €
Siège social : Rue Joliot Curie,
CS10033 33187 LE HAILLAN
383 872 892 RCS BORDEAUX

Aux termes de l'assemblée générale mixte du 21/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité d'Administrateur, M. Olivier LANGE, 5 rue de Phalsbourg, 75017 PARIS en remplacement de M. Jean-Louis TRIAUD, à compter du 21/06/2022.

Aux termes du conseil d'administration du 07/04/2022 il a été constaté la nomination M. Jean-Louis TRIAUD, Château Saint-Pierre, 33250 SAINT-JULIEN-BEY-CHEVELLE, en qualité de représentant de l'Association F.C.G.B. 1990-2000, elle-même Administrateur de la société, en remplacement de M. Jean-Didier LANGE, à compter du 07/04/2022.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23693



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
Moyeart Dupourqué Barale & Associés
Société d'Avocats
27 Cours Eurard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

RESCOLL
SA au capital de 500 000 €
8 allée Geoffroy Saint Hilaire,
CS 30021, 33600 PESSAC
437 950 173 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 20 juin 2022 a décidé :

- de réduire le capital social de 2.884,62 € pour le ramener de 500 000 € à 497.115,38 € par voie d'annulation de 9 actions auto-détenues.

- d'augmenter le capital social de 2.884,62 € par incorporation de réserves pour être porté de nouveau à 500 000 euros, sous la condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital.

Le Conseil d'Administration, par délibération en date du 06 septembre 2022, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date, et corrélativement que l'augmentation de capital social se trouvait également définitivement réalisée à cette même date.

Pour avis
Le Conseil d'Administration
22EJ23691

JENFRE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social :
5, La Belois Nord
33620 MARCENAIS
853 685 485 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1ER SEPTEMBRE 2022 de la Société JENFRE, il résulte que le siège social a été transféré au 14, rue Cotrel, 33000 BORDEAUX, à compter du 1ER SEPTEMBRE 2022.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 853 685 485 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
22EJ23694

ANDDRO
Société civile immobilière
au capital de 100 euros
Siège social : 5, La Belois Nord
33620 MARCENAIS
523 147 049 RCS LIBOURNE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 1ER SEPTEMBRE 2022 de la Société ANDDRO, il résulte que le siège social a été transféré au 14, rue Cotrel, 33000 BORDEAUX, à compter du 1ER SEPTEMBRE 2022.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le numéro 523 147 049 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

L'article 4 «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
22EJ23697



Expertise comptable
Fiscalité - Evaluation - Transmission
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac
88 avenue Charles de Gaulle
33260 La Teste de Buch

F. JAMMES
SAS au capital de 1 020 000 €
Siège social : 28 quai Français
33530 BASSENS
383 957 834 RCS BORDEAUX

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération de l'AGO annuelle en date du 30 juin 2022, il résulte que la SAS AUDIT EVALUATION CONSEIL, dont le siège social est 2 rue de l'Hermitte, Zone de Technobruages, 33520 BRUGES, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Emmanuel QUEREAUX, pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 ; il n'y a pas lieu de remplacer la SARL LEGI AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, le Président.
22EJ23715



Groupe CF
Société d'Expertise Comptable et
Commissariat aux Comptes
www.compagnie-fiduciaire.com
contact@groupcf.com

MS BOUTIQUES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 56 Avenue de la
lisière du Golf
33260 LA TESTE DE BUCH
818 516 882 RCS BORDEAUX

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération en date du 06 avril 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MS BOUTIQUES a décidé de transférer le siège social du 56 Avenue de la lisière du Golf, 33260 LA TESTE DE BUCH au 43 avenue de la Pinède de Conteau 33260 LA TESTE DE BUCH à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS LE PRÉSIDENT
22EJ23710

LB HOLDING
SASU au capital de 100 €
Siège social : 23 cours de
Verdun
33000 BORDEAUX
894 010 982 RCS BORDEAUX

CONTINUATION

Aux termes d'une décision en date du 14/09/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
22EJ23763

ATYS
SARL au capital de 10 000,00 €
Siège social :
7 bis ZA Lamothé
33112 ST LAURENT MEDOC
453 575 920 RCS BORDEAUX

Suivant décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2022 : L'article 9 des statuts a été modifié de la manière suivante :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à la somme 10 000 €.

Il est divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à la somme de 200 000 €.

Il est divisé en 2 000 parts sociales de 100 € l'une, toutes de même catégorie, entièrement souscrites et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance
22EJ23753



2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Brazza - 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquaine.fr

AGREAL INTERNATIONAL
SAS au capital de 40 000 €
Siège social : 17 rue du
Commandant Cousteau
33100 BORDEAUX
402 110 076 RCS BORDEAUX

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une décision du 09/09/2021, l'associée unique a pris acte de la démission de Mme Sylvie GAVOILLE de ses fonctions de Directrice générale et a décidé de ne pas la remplacer. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.
22EJ23754

**LE JARDIN DES
MILLESIMES**
Société en nom collectif au
capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de
Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
500 026 166 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 13 septembre 2022, il a été pris acte suite à une cession de part, de la perte de la qualité d'associé de la société PROMOBAT. La société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514 devenant l'unique associé de la société.

Pour avis
22EJ23772

LES FRAIGNES

**Société en nom collectif
au capital de 1.525 euros
Siège social :**

**20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
492 736 764 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 13 septembre 2022, il a été pris acte suite à une cession de part, de la perte de la qualité d'associé de la société PROMOBAT. La société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514 devenant l'unique associé de la société.

Pour avis

22EJ23773

LE PATIO DE MAURIAC

**Société en nom collectif au
capital de 1.525 euros
Siège social : 20-24 avenue de
Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
523 967 099 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 13 septembre 2022, il a été pris acte suite à une cession de part, de la perte de la qualité d'associé de la société PROMOBAT. La société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514 devenant l'unique associé de la société.

Pour avis
22EJ23774

GRAND LARGE

**Société en nom collectif
au capital de 1.525 euros
Siège social :**

**20-24 avenue de Canteranne
33608 PESSAC CEDEX
792 754 541 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 13 septembre 2022, il a été pris acte suite à une cession de part, de la perte de la qualité d'associé de la société PROMOBAT. La société PROMOTION PICHET, société par actions simplifiée au capital de 6 000 000 euros dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 Avenue de Canteranne, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 415 235 514 devenant l'unique associé de la société.

Pour avis

22EJ23775

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SAS CADEEO

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 440 475 euros Siège social : 57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33610 CESTAS 825 055 551 RCS BORDEAUX

SCI MARECHAL

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 350 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33600 PESSAC 500 965 256 RCS BORDEAUX

SCI L'ALOUETTE

Société civile immobilière au capital de 82.322,47 euros Siège social : 133 B avenue de L'Alouette 33700 MERIGNAC 393 093 588 RCS BORDEAUX

SCI ARGENTIERES

Société civile immobilière au capital de 15.244,90 euros Siège social : 57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33610 CESTAS 411 783 988 RCS BORDEAUX

AVIS DE FUSION ET DE DISSOLUTIONS

1) Par convention sous seing privé, à CESTAS, du 28 juillet 2022, la Société SCI MARECHAL (SCI au capital de 1.000 euros, ayant son siège social 350 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33600 PESSAC, RCS BORDEAUX 500 965 256), la Société SCI L'ALOUETTE (SCI au capital de 82.322,47 euros, ayant son siège social 133 B avenue de L'Alouette 33700 MERIGNAC, RCS BORDEAUX 393 093 588), la Société SCI ARGENTIERES (SCI au capital de 15.244,90 euros, ayant son siège social 57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33610 CESTAS, RCS BORDEAUX 411 783 988) et la Société SAS CADEEO (SAS au capital de 440 475 euros, ayant son siège social 57 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 33610 CESTAS, RCS BORDEAUX 825 055 551) ont établi un projet de fusion, aux termes duquel les Sociétés SCI MARECHAL, SCI L'ALOUETTE, SCI ARGENTIERES faisaient apport à titre de fusion à la Société SAS CADEEO sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions mentionnées dans le traité de fusion, de tous les éléments d'actif et de passif constituant leur patrimoine, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine des Sociétés SCI MARECHAL, SCI L'ALOUETTE, SCI ARGENTIERES devant être dévolues à la Société SAS CADEEO dans l'état où leur patrimoine se trouve à la date de réalisation de la fusion.

2) Cette fusion a été approuvée par décision de l'associé unique de la Société SCI MARECHAL le 8 septembre 2022, par décision de l'associé unique de la Société SCI L'ALOUETTE le 8 septembre 2022, par décision de l'associé unique de la Société SCI ARGENTIERES le 8 septembre 2022, et par décision de l'associé unique de la Société SAS CADEEO le 8 septembre 2022.

En rémunération de cet apport fusion, l'associé unique de la Société SAS CADEEO a procédé à une augmentation de capital de 166.445 euros, pour le porter de 440.475 euros à 606.920 euros, au moyen de la création de 33.289 actions nouvelles, de 5 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées à Monsieur José Carlos FERREIRA, l'associé unique des Sociétés absorbées.

La prime de fusion s'élève à un montant de 330.415 euros.

3) Juridiquement, la fusion a pris effet le 8 septembre 2022.

Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 2 janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par les Sociétés SCI MARECHAL, SCI L'ALOUETTE, SCI ARGENTIERES depuis le 2 janvier 2022 seront réputés réalisés, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société SAS CADEEO et considérés comme accomplis par la Société SAS CADEEO depuis le 2 janvier 2022.

4) En conséquence, aux termes de sa délibération du 8 septembre 2022, l'associé unique de la Société SAS CADEEO a modifié les articles 7 et 8 des statuts, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

ARTICLE 7 – APPORTS

Il est ajouté à cet article les paragraphes suivants :

« Aux termes d'un projet de fusion du 28 juillet 2022, approuvé par l'associé unique le 8 septembre 2022, les Sociétés SCI MARECHAL, SCI L'ALOUETTE, SCI ARGENTIERES ont fait apport, à titre de fusion, à la Société SAS CADEEO, de la totalité de leur actif moyennant la prise en

charge de leur passif, l'actif net apporté s'étant élevé à 496.860 euros. Cet apport à titre de fusion-absorption a été rémunéré par une augmentation de capital d'un montant de 166.445 euros. La fusion a dérogé une prime de fusion d'un montant de 330.415 euros. »

ARTICLE 8 – CAPITAL SOCIAL

« Le capital social est fixé à la somme de 606.920 euros. Il est divisé en 121.384 actions de 5 euros chacune, entièrement libérées. »

5) Aux termes d'une décision du 8 septembre 2022, l'associé unique de la Société SCI MARECHAL a approuvé le traité de fusion du 28 juillet 2022 prévoyant l'absorption de la Société SCI MARECHAL par la Société SAS CADEEO. En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la Société SCI MARECHAL, son passif étant pris en charge par la Société absorbante. L'associé unique de la Société SAS CADEEO, Société absorbante, ayant approuvé la fusion le 8 septembre 2022, la fusion et la dissolution de la Société SCI MARECHAL sont devenues définitives à cette date.

6) Aux termes d'une décision du 8 septembre 2022, l'associé unique de la Société SCI L'ALOUETTE a approuvé le traité de fusion du 28 juillet 2022 prévoyant l'absorption de la Société SCI L'ALOUETTE par la Société SAS CADEEO. En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la Société SCI L'ALOUETTE, son passif étant pris en charge par la Société absorbante. L'associé unique de la Société SAS CADEEO, Société absorbante, ayant approuvé la fusion le 8 septembre 2022, la fusion et la dissolution de la Société SCI L'ALOUETTE sont devenues définitives à cette date.

7) Aux termes d'une décision du 8 septembre 2022, l'associé unique de la Société SCI ARGENTIERES a approuvé le traité de fusion du 28 juillet 2022 prévoyant l'absorption de la Société SCI ARGENTIERES par la Société SAS CADEEO. En conséquence, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée sans liquidation de la Société SCI ARGENTIERES, son passif étant pris en charge par la Société absorbante. L'associé unique de la Société SAS CADEEO, Société absorbante, ayant approuvé la fusion le 8 septembre 2022, la fusion et la dissolution de la Société SCI ARGENTIERES sont devenues définitives à cette date.

Pour avis,
22EJ23225

**DISSOLUTIONS
LIQUIDATIONS****EASYRM**

**SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 28 PLACE DES
MARTYRS DE LA RESISTANCE
33000 BORDEAUX
824 305 015 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE DISSOLUTION
ANTICIPÉE**

D'un procès-verbal du 31/12/2021, l'associé unique a :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2021 suivi de sa mise en liquidation,

- désigné en qualité de liquidateur :

Monsieur Gatien JOLY, demeurant 28 Place des Martyrs de la Résistance 33000 BORDEAUX,

- conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif,

- fixé le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social au 28 Place des Martyrs de la Résistance 33000 BORDEAUX.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,
le représentant légal.
22EJ21725

**FLAMMES AVENIR
Société par actions simplifiée
en Liquidation**

**au capital de 500,00 euros
7 Chemin du Plessis N°8
Résidence Fénélon
33360 CAMBLANES-ET-
MEYNAC
RCS BORDEAUX 892 413 089**

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er septembre 2022, la collectivité des Associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er septembre 2022, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce. Elle a nommé comme Liquidateur Monsieur Max ARNAUD, demeurant 7 Chemin du Plessis N° 8 Résidence Fénélon à 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au 7 Chemin du Plessis N° 8 Résidence Fénélon à 33360 CAMBLANES-ET-MEYNAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le Liquidateur
22EJ22738

EASYRM

**SAS au capital de 4 000 €
Siège social : 28 PLACE DES
MARTYRS DE LA RESISTANCE
33000 BORDEAUX
824 305 015 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE CLÔTURE DE
LIQUIDATION**

D'un procès-verbal du 31/12/2021, il résulte que l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,
Le liquidateur
22EJ21727

MADEMOISELLE INSOLENTÉ. Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2 000 euros, 8 rue Cornac - 33000 BORDEAUX, 814 598 215 RCS BORDEAUX. Par décision du 31 mars 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Carine DELAHAUT, demeurant 8 rue Cornac - 33000 BORDEAUX. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 8 rue Cornac - 33000 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX
22EJ22164

JOMANA, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, 127 Cours du Médoc - Résidence Côte d'Argent Porte 210 Bât D - 33300 BORDEAUX, 894 387 828 RCS BORDEAUX. Par décision du 30 juin 2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation. A été nommée liquidatrice, Maëlle MEUNIER, demeurant 127 Cours du Médoc - Résidence Côte d'Argent Porte 210 Bât D 33300 BORDEAUX. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au 127 Cours du Médoc - Résidence Côte d'Argent Porte 210 Bât D 33300 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.

22EJ22194

SPFPL INDO HOLDING "en liquidation" au capital de 423 000 €

20 cours Gambetta - 33400
TALENCE
RCS BORDEAUX 888 104 544

CLÔTURE LIQUIDATION

L'associé unique a approuvé en date du 31/03/2022 les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2022.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur
22EJ22623

INSPIRATION VEGETALE SARL au capital de 10.000 € Siège social : 33, rue de Balanos, 33470 TEICH 492 807 763 RCS de BORDEAUX Le 01/09/2022, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme Nathalie LE CORRE, 33, rue de Balanos, 33470 TEICH de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2021. Radiation au RCS de BORDEAUX

22EJ23251



AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Les associés de la société civile particulière **SCI MAISON BAGATELLE** au capital de 10.000,00 € dont le siège est à TALENCE (33400) 162 rue Robespierre, immatriculée au RCS de BORDEAUX, sous le n°521 618 447, réunis en assemblée générale extraordinaire le 16 mars 2020, ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 mars 2020 et ont nommé en qualité de liquidateur Monsieur Frédéric VALENTI, demeurant à BEGLES (33130), 16 place César Franck.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

POUR AVIS
LE NOTAIRE
22EJ23156

HOKKAIDO SARL au capital de 8 000 € Siège social : 12 rue des Augustins 33000 BORDEAUX RCS BORDEAUX 814342390

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 31/07/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/07/2022, il a été nommé liquidateur(s) M QUAN Shan demeurant au 35 avenue de Canéjan 33600 PESSAC et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ23261

POSE IT EUROL au capital de 1 000 € Société en Liquidation 1^{er} allée des oiseaux 33120 ARCACHON 811 763 002 RCS BORDEAUX au termes de l'AGE DU 31/12/2021, il résulte que : l'associé unique, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, a : - approuvé les comptes de liquidation ; - donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat le 31/12/2021 - clôturé la liquidation Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Bordeaux

22EJ23271

ADCF INGENIERIE INFORMATIQUE EUROL au capital de 100€ Siège social : 27 Chemin de la Caussade, 33270 FLOIRAC 830 635 439 RCS de BORDEAUX Le 17/08/2022, le Gérant a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Noureddine RAJI, 27CHEMIN DE LA CAUSSADE, 33270 FLOIRAC de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 17/08/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX

22EJ23297

AGEMUS CONSEIL Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 60 000 euros Siège social : 210, rue de l'Ecole Normale

Résidence Bellevue, Apt 160
33200 BORDEAUX
Siège de liquidation :
716, Avenue d'Aquitaine
40600 BISCARROSSE
843 858 895 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 8 septembre 2022 l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Adeline GROLIER, demeurant 716 avenue d'Aquitaine, 40600 BISCARROSSE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 716 avenue d'Aquitaine, 40600 BISCARROSSE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés. Pour avis. Le Liquidateur

22EJ23294



Corinne LAPORTE
Avocat à la Cour
351 Bd Pdt Wilson
33073 BORDEAUX

O SORBET D'AMOUR SA Au capital de 259 037,60 euros Siège social : 250 avenue du parc des Expositions 33260 LA TESTE DE BUCH 333 243 475

Aux termes d'une décision de dissolution en date du 29 août 2022 la société O SORBET D'AMOUR, SA au capital de 259 037,60 euros, dont le siège social est 250 avenue du Parc des Expositions 33260 LA TESTE DE BUCH, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 333 243 475 a, en sa qualité d'Associé Unique de la société O SORBET D'AMOUR DEVELOPPEMENT, décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code Civil la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de la SARL O SORBET D'AMOUR DEVELOPPEMENT à compter du 1^{er} octobre 2022.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société O SORBET D'AMOUR DEVELOPPEMENT au profit de la société O SORBET D'AMOUR, associée unique personne morale de la société O SORBET D'AMOUR DEVELOPPEMENT, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de 30 jours à compter de la date de publication du présent avis auprès du tribunal compétent, délai accordé par la loi créanciers sociaux, les créanciers n'est pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celle-ci soit rejetée en première instance que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Les oppositions seront reçues au tribunal de commerce de Bordeaux dont l'adresse est la suivante Palais de la Bourse CS 1474 33064 BORDEAUX CEDEX.

La disparition de la personne morale et la radiation de la société au RCS de Bordeaux s'effectuera à l'expiration du délai d'opposition des créanciers.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis
22EJ23311



2AC AQUITAINE
Société d'expertise comptable
123 quai de Braza - 33100 BORDEAUX
05 56 48 81 40 - www.2acaquaine.fr

DIX Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 € Siège social : 40 rue Jean Moynet 33930 VENDAYS-MONTALIVET 513 606 038 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Par décision du 31/07/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société DIX. L'associé unique a nommé comme Liquidateur M. Thierry TAINE, demeurant à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) 40 rue Jean Moynet, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à VENDAYS-MONTALIVET (Gironde) 40 rue Jean Moynet, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ23340



Cabinet d'Expertise Comptable et de
Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Tausat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26 - Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

LA SYLPHIDE Société civile immobilière en liquidation Au capital de 152,45 € euros Siège social : ANDERNOS LES BAINS 33510 2 Avenue du Bety Siège de liquidation : 2 Avenue du Bety 33510 ANDERNOS LES BAIN RCS BORDEAUX 316 879 949

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 15 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Françoise PERUSAT, demeurant 2 Avenue du Bety 33510 ANDERNOS LES BAINS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Avenue du Bety 33510 ANDERNOS LES BAINS C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur
22EJ23350

SCI CANELL Société civile au capital de 10 000 € Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC 792 068 025 RCS BORDEAUX L'AGE du 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société. M. Cyrille SALOT demeurant 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC qui assumait les fonctions de gérant, devient liquidateur. Le siège de liquidation est fixé 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC. Dépôt RCS BORDEAUX

22EJ23445

SCI CANELL Société civile en liquidation au capital de 10 000 € Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC 792 068 025 RCS BORDEAUX L'AGO du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Dépôt RCS BORDEAUX

22EJ23446



Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
9 rue Théodore Blanc -
33049 Bordeaux Cedex
6 route de Bordeaux -
33340 Lesparre Médoc
32 Avenue de Taussat -
33510 Andernos les Bains
Tél : 05.56.69.81.26 - Fax : 05.56.69.81.19
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

LA SYLPHIDE
Société civile en liquidation au capital de 152,45 €
Siège social :
ANDERNOS LES BAINS 33510
2 Avenue du Bety
Siège de liquidation :
2 Avenue du Bety
33510 ANDERNOS LES BAINS
RCS BORDEAUX 316 879 949

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2021 au 2 Avenue du Bety 33510 ANDERNOS LES BAINS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Françoise PERUSAT, demeurant 2 Avenue du Bety 33510 ANDERNOS LES BAINS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis

Le Liquidateur
22EJ23352

SCI COUTOY
SCI au capital de 800 €
Siège social : 33470
GUJAN MESTRAS
79 Bis allée des Places
487 760 654 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/04/2022, il a été décidé de prononcer la dissolution anticipée de la société à compter du 30/04/2022. M. Pierre MAMERS demeurant 79 bis allée des Places 33470 GUJAN-MESTRAS, a été nommé en qualité de liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé au siège social de la société. Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.
22EJ23463



JMC-I Société civile en liquidation capital de 100 € Siège social et de liquidation : 25, rue Longchamps 33200 Bordeaux 487 809 097 RCS BORDEAUX L'AGE du 01/09/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Isabelle GUILLARD 25, rue Longchamps (33200) Bordeaux, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC BORDEAUX.
22EJ23469

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EXPERTISE PROTECTION SOCIALE SARL en liquidation au capital de 50 Euros
Siège social : 4 rue du Bourg 33240 SAINT ROMAIN LA VIRVEE 882 868 516 RCS LIBOURNE

Le 27.07.2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31.12.2021, a déchargé Madame Audrey NADEAU, liquidateur, de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 27.07.2022.

La société sera radiée au RCS de LIBOURNE.

Pour avis.
22EJ23538

MENUISERIE VIALARD
Société à responsabilité limitée au capital de 7 622.45 €
Siège social : 15 B chemin du Hardit - 33380 MIOS
381 204 700 RCS Bordeaux

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Par délibération en date du 31 mai 2022, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné au liquidateur, M. Yvon VIALARD, quitus de sa gestion et l'a déchargé de son mandat de liquidateur, constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite décision.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis.
22EJ23542

SOCIETE BORDELAISE DE NAVIGATION
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social et de liquidation :
15 Allée James Watt, 33700
MERIGNAC
890 205 594 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 août 2022 de la société.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis

22EJ23543

AVIS DE DISSOLUTION

Le 31 août 2022, les associés de **CRISTOU AND PARTNERS, SARL** au capital de 8.000 €, 8 cours de la marne, 33800 BORDEAUX, 502 526 700 RCS BORDEAUX, ont décidé la dissolution anticipée de la société et nommé liquidateur Benoît CRISTOU. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du TC de Bordeaux.

Pour avis
22EJ23356

M.N.S
SAS en liquidation au capital de 1 500€
Siège social : 134, rue des Tourterelles, 33127 SAINT-JEAN-DILLAC
852 398 650 RCS BORDEAUX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Aux termes d'une décision du 17/06/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Nicolas CORNUAUD demeurant 134, rue des Tourterelles, 33127 SAINT-JEAN-DILLAC. Dépôt légal au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.
22EJ23544

M.N.S
SAS en liquidation au capital de 1 500€
Siège social/liquidation :
134, rue des Tourterelles,
33127 SAINT-JEAN-DILLAC
852 398 650 RCS BORDEAUX

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique a approuvé le 17/06/2022 les comptes de liquidation, donné quitus à M. Nicolas CORNUAUD de son mandat de liquidateur, prononcé la clôture de liquidation de la Société. Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BORDEAUX. Pour avis, le liquidateur.
22EJ23546



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

PRN
S.A.S. en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Place de l'Eglise
33240 ST LAURENT D'ARCE
Siège de liquidation : 8 Impasse
Chapon Rôti 33240 ST
LAURENT D'ARCE
753 883 040 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 25/07/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 25/07/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Rajaa FLEURICHAMP demeurant au 8 Impasse Chapon Rôti 33240 ST LAURENT D'ARCE, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 8 Impasse Chapon Rôti 33240 ST LAURENT D'ARCE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au R.C.S. S. Le Liquidateur.
22EJ23551



20 rue de la Cabeyre
33240 St André de Cubzac
05 57 94 06 06
www.gbauditconseil.com

PRN
S.A.S. en liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Place de l'Eglise
33240 ST LAURENT D'ARCE
Siège de liquidation : 8 Impasse
Chapon Rôti 33240 ST
LAURENT D'ARCE
753 883 040 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une décision en date du 12/09/2022, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31/07/2022, déchargé Rajaa FLEURICHAMP de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation au 31/07/2022. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE, en annexe au R.C.S. et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.
22EJ23552

M.N.S
SAS en liquidation au capital de 1 500 €
Siège social :
134, rue des Tourterelles,
33127 SAINT-JEAN-DILLAC
852 398 650 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision du 17/06/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. Nicolas CORNUAUD demeurant 134, rue des Tourterelles, 33127 SAINT-JEAN-DILLAC. Le siège social de liquidation est situé à l'adresse du siège social.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, le liquidateur
22EJ23633

SQD CONSEILS, EURL en liquidation au capital de 500€, siège social sis 91 rue David Johnston 33000 BORDEAUX, 853838522 RCS BORDEAUX. L'associé unique, par une décision en date du 31 décembre 2020 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Liquidation : Monsieur Johann ESCUDE, demeurant à VILLENAVE D'ORNON (33140) 199 avenue des Pyrénées. Dépôt RCS de BORDEAUX.
22EJ23656

CLOTURE DE LIQUIDATION

Le 13.09.2022, les associés de **THES DES BRUMES, SARL** en liquidation au capital de 5.000 €, 3 rue Montbazou, 33000 BORDEAUX, 828 016 402 RCS BORDEAUX, ont arrêté les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, prononcé la clôture de la liquidation au 10.09.2022. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du TC de BORDEAUX

Pour avis
22EJ23658

S.A.R.L. MARTINS & MARTINS COIFFURE
Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros
Siège social :
1 rue du Professeur Auriac
33140 VILLENAVE D'ORNON
890 079 387 R.C.S. Bordeaux

L'AGE 15/07/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même et sa mise en liquidation.

Elle a nommé comme liquidateur M. MARTINS PAULO, demeurant 90 avenue Fernand Granet 33140 VILLENAVE D'ORNON, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 1 rue du Professeur Auriac 33140 VILLENAVE D'ORNON, adresse à laquelle toute correspondance devra être adressée, et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.
22EJ23703

AVIS DE DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ- NOMINATION DU LIQUIDATEUR

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant délibération des associés en Assemblée Générale Extraordinaire du 05 Septembre 2022, décidant la dissolution anticipée à compter du même jour, de la SCI 17 THIERS au capital de 900€ dont le siège social est à LIBOURNE (33500) 17 Rue Thiers, immatriculée au RCS de LIBOURNE sous le n° SIREN 453202269. L'AGE décide de nommer Monsieur Jacques BONNEAU demeurant à TREMOLAT (24510) Lieudit Le Moulin d'Aval, en qualité de liquidateur, à compter du 05 Septembre 2022, et lui conférer les pouvoirs les plus étendus dans le but de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif et apurer le passif. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur à TREMOLAT 24510 Lieudit Moulin d'Aval. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis.
Le Notaire
22EJ23704

ENGI CONSEIL (ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE)
SARL au capital de 500 €
Siège : 7 ALLEE ALBERT MARQUET 33470 GUJAN MESTRAS
754088953 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 30/06/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. NAVARRE Philippe 7 Allée Albert Marquet 33470 GUJAN MESTRAS, quitus de sa gestion et déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 30/06/2022. Radiation au RCS de BORDEAUX.
22EJ23431

A2C A2C
SAS en liquidation au capital de 3 000 €
Siège social : 43 avenue de Braude
33320 LE TAILLAN MEDOC
803 132 455 RCS BORDEAUX

CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 14/09/2022, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur : M. Alain CHARNAVEL demeurant 43 avenue de Braude, 33320 LE TAILLAN MEDOC, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 14/09/2022.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.
22EJ23731



Etude de Maîtres Thibault SUDRE et Caroline JEANSON,
Notaires associés
Bordeaux (Gironde)
12 Place des Quinconces.

SCI DU PASSAGE
Société civile immobilière
au capital de 152,45 €
Siège social :
4 Passage de la Remonte
33700 MERIGNAC
RCS BORDEAUX : 399 013 119

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant décision unanime des associés en date du 7 mai 2022, les associés ont :

- décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 07/05/2022 constatant l'absence de patrimoine de ladite société,

- nommé Madame Carole DUCOURNEAU, demeurant à CANEJAN (33610), 18 Allée de Merlot, liquidateur de ladite société et l'ont dispensé d'établir la liquidation en l'absence de tout élément d'actif et de passif,

- fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social de la société où devront être adressés toutes correspondances et tous actes relatifs à cette liquidation.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
Me SUDRE
22EJ23732

ENGI CONSEIL (ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE)
SARL au capital de 500 €
Siège : 7 ALLEE ALBERT MARQUET 33470 GUJAN MESTRAS
754088953 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'associé unique du 30/06/2022, il a été décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. NAVARRE Philippe 7 Allée Albert Marquet 33470 GUJAN MESTRAS, et fixé le siège de liquidation au siège social où seront également notifiés actes et documents. Mention au RCS de BORDEAUX.
22EJ23430

FONDS DE COMMERCE



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

CESSION FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à Bordeaux du 31 août 2022 enregistré au service des impôts de Bordeaux le 1er septembre 2022, dossier 2022 00036439, réf. 3304P61 2022 A 08976,

La Société LGVTD, SAS au capital de 7 500 €, dont le siège social est sis 33 rue des Piliers de Tutelle, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 449 521 186, représentée par Monsieur Michael MOREAU,

A CEDE A

La Société QUEST, SAS au capital de 3 000,00 €, dont le siège social est situé 95 Rue Judaïque, 33000 Bordeaux, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 917 532 442, représentée par son Président Monsieur Tom MORENO

LES ELEMENTS D'UN FONDS DE COMMERCE de bar, brasserie, sis 33 rue des Piliers de Tutelle, 33000 BORDEAUX, moyennant le prix de QUATRE CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE EUROS (485 000 €), s'appliquant comme suit :

- aux éléments incorporels, pour la somme de 440 000,00 €

- aux éléments corporels, pour la somme de 45 000,00 €

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01.09.22.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, et toutes les correspondances, au cabinet de Maître Yves MOUNIER, 6 bis rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX.

Pour avis
22EJ23152

Par acte SSP du 1/11/2021 et approuvé en date du 28/02/2022 par décisions extraordinaires de l'associée unique de la société MAXICOFFEE ECOLE CAFE visée ci-après constatant l'augmentation de capital correspondante, enregistré au SDE de Bordeaux, le 24/05/2022. Dossier n° 2022 00034915, référence 3304P61 2022 A 08724 La société MAXICOFFEE ONLINE (ci-après "l'Apporteur"), SAS au capital de 15.039.104 €, ayant son siège social 25 rue de Galeben 33380 Mios, 493 361 182 RCS Bordeaux a fait apport à la société MAXICOFFEE ECOLE CAFE (ci-après "La Bénéficiaire"), SAS au capital de 100 €, ayant son siège social 25 rue de Galeben 33380 Mios, 882 657 836 RCS Bordeaux, d'un fonds de commerce constitué de l'ensemble des éléments actifs et passifs de la branche d'activité école café. Le transfert de propriété a été fixé au 28/02/2022 et la jouissance au 1/11/2021. Ledit fonds étant évalué à 169 234 € et le passif pris en charge estimé à 9.234 €, il en résulte que l'actif net apporté par la société MAXICOFFEE ONLINE à la société MAXICOFFEE ECOLE CAFE s'élève à 160.000 € et a donné lieu à l'attribution de 150.000 actions de la société Bénéficiaire, au prix unitaire de 1,06 € environ soit avec une prime conventionnelle d'émission unitaire de 0,06 € environ, à titre d'augmentation de capital. Les oppositions sont reçues dans le délai légal à l'adresse du siège social sis 25 rue de Galeben - 33380 Mios. Les déclarations de créances sont à effectuer auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.
22EJ23554

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Antoine MAGENDIE, Notaire associé de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 8 septembre 2022, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE BORDEAUX le 12 septembre 2022, Dossier 2022 00037427, référence 3304P61 2022 N 04611, a été cédé un fonds de commerce

Monsieur Michel SIMONET, demeurant à BEGLES (33130) 21 rue Ferdinand Buisson,

Divorcé de Madame Mercedes RECIO et non remarié.

A :

La Société dénommée **PRESSE FERDINAND BUISSON**, dont le siège est à BEGLES (33130) 21 rue Ferdinand Buisson, identifiée au SIREN sous le numéro 914754395 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente de presse, librairie, Française des Jeux, bonbons, cadeaux sis à BEGLES (33130) dans un immeuble situé à l'angle de la rue Ferdinand Buisson où il porte le numéro 21, et de l'avenue Saint Paulin où il porte le numéro 2, connu sous le nom commercial PRESSE PAPIER D'ARMENIE.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUINZE MILLE EUROS (15 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour SEPT MILLE HUIT CENT EUROS (7.800,00 EUR) et au matériel pour SEPT MILLE DEUX CENT EUROS (7.200,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial ou domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.
22EJ23528



Maître Yann BARATOUX,
Commissaire-Priseur Judiciaire
Tél. 05.57.19.60.00
loic.dubourg@etude-baratoux.com /
judiciaire@etude-baratoux.com

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Par le ministère de Maître BARATOUX, Commissaire de Justice à Bordeaux, par adjudication lors d'une vente aux enchères publiques le 18 juillet 2022, enregistrée à Bordeaux le 13 septembre 2022 dossier 2022 00037522 référence 3304P61 2022 A 09298, Maître MAYON mandataire judiciaire agissant en qualité de mandataire liquidateur de la **SAS BROTHER & CO** immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 835331661, enseigne LOFT 33, commerce exploité 51 rue Lucien Faure à 33300 BORDEAUX a autorisé cette vente par lettre de mission du 19 mai 2022

A vendu à la **SAS ANTO & FRED**, 51 rue Lucien Faure 33300 BORDEAUX immatriculé au RCS de Bordeaux sous le numéro 918264862

Un fonds de commerce de BAR RESTAURATION 51 rue Lucien Faure, 33300 BORDEAUX

Moyennant le prix de 300.000 € (trois cents mille euros)

Entrée en jouissance immédiate

Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître MAYON, mandataire judiciaire, 54 cours Georges Clémenceau, 33081 BORDEAUX CEDEX, détenteur des fonds, dans les dix jours suivant la publication légale.

Pour Avis
22EJ23678

Suivant acte reçu par Me Elwood ALVAREZ, le 06 Septembre 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 07/09/2022, n° 2022 N 04609. **Mme GOURDON Camille**, entrepreneur individuel à responsabilité limitée, demeurant à BORDEAUX (33000), 39 rue Donnissan, enregistrée au RCS de BORDEAUX sous le n° 813.791.233. Née à MONT DE MARSAN (40000), le 26 septembre 1997. Célibataire. A cédé à **Mr MARSEILLE Félix**, demeurant à BORDEAUX (33800), 9 rue Saint-Vincent de Paul, enregistré au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 917.568.974. Né à BORDEAUX (33000), le 17 mai 1993, Célibataire. Le fonds de commerce de TABAC PRESSE LOTO, et sa succursale, exploité à BORDEAUX (33000), 73 cours d'Albret, connu sous le nom de LE FUMOIR DE LA REGENCE, à ce fonds est annexé une gérance d'un débit de tabac. Jouissance au jour de la signature de l'acte. Moyennant le prix de 180.000,00 €, savoir : - éléments incorporels : 169.115,00 € - matériel et mobilier commercial : 10.885,00 €. Prix Payé comptant. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Maître SOUBIE-NINET, notaire à BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet, en ce qui concerne la validité des inscriptions à prendre. Pour la correspondance, pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties déclarent faire élection de domicile en l'étude du notaire soussigné.

Pour insertion - Me Elwood ALVAREZ
22EJ23535

LOCATIONS GÉRANCES



LOCATION GÉRANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX, du 05/09/2022, enregistré au SDE de BORDEAUX le 09/09/2022, dossier 2022 00037188, référence 3304P61 2022 A 09162,

Monsieur Joao ALVES TEIXEIRA, Entrepreneur individuel, né le 26 mai 1954 à CHAVES (PORTUGAL), immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°343 514 857, dont l'établissement principal est sis au 2, rue Chambéry à VILLENAVE D'ORNON (33140), exploitant son fonds de commerce de restauration spécialités portugaises, bar et salle de billard, sous l'enseigne « CANNE D'ARGENT », sis, 2, rue Chambéry à VILLENAVE D'ORNON (33140), l'établissement ayant le SIRET n°343 514 857 00048, Code APE 56.10A,

A confié à :

La société **PORTUGAL PASSION**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.000,00 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le n°912 633 351, ayant son siège social 206/208, Cours de la Somme - Résidence Aliénor - Apt. 1 - 33800 BORDEAUX,

L'exploitation à titre de location-gérance de son fonds de commerce de restauration spécialités portugaises, bar et salle de billard, sous l'enseigne « CANNE D'ARGENT », sis, 2, rue Chambéry à VILLENAVE D'ORNON (33140), pour une durée de trois ans à compter du 01/09/2022, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le locataire-gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au locataire-gérant, le loueur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la présente publication à l'adresse du fonds.

Pour unique avis
22EJ23370

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 juillet 2022 à BORDEAUX, le contrat de location-gérance consenti par : **Monsieur M'HAMED OZAYOU**, demeurant 26 RUE GENSAN, 33000 Bordeaux, immatriculé au greffe de Bordeaux sous le numéro 337865992 à : **Monsieur ABDEL FATAH OZAYOU**, demeurant 67 RUE DES FAURES, 33000 Bordeaux, immatriculé au greffe de Bordeaux sous le numéro 840941801. **Portant sur un fonds de commerce de BOUCHERIE** exploité 67 RUE DES FAURES, 33000 Bordeaux a pris fin le 31 juillet 2022.

22EJ23500

RÉGIMES MATRIMONIAUX

M Michel Henri Camille Louis **ESCOFFIER**, cadre hospitalier, né à PONTARLIER (25300), le 17 juillet 1947 et Madame Ekaterina Iourievna **IVANOVSKAIA**, documentaliste, née à LENINGRAD (Russie), le 31 octobre 1969, dt à PESSAC (33600), 2 rue Testaud, mariés à la Mairie de SAINT PETERSBOURG (Fédération de Russie), le 23 janvier 1998, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la séparation de biens.

L'acte a été reçu par Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL, notaire à PESSAC, le 08 Septembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude du notaire sus nommé, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre RAR ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le Juge aux Affaires Familiales du Tribunal de Grande Instance compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil -

Me Luc Ambroise VINCENS de TAPOL
22EJ23426

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Grégoire DELHOMME, Notaire de la SOCIÉTÉ TITULAIRE D'OFFICES NOTARIAUX, à BORDEAUX (Gironde), 23 Avenue du Jeu de Paume et à PARIS (2ème arrondissement), 32 rue Etienne Marcel, le 5 septembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant désignation de la loi française comme étant applicable à leur régime matrimonial et adoption du régime matrimonial de la séparation de biens entre :

Monsieur Pierre Linh **RAOUL**, ingénieur, et Madame Veronika **YURCHENKO**, demeurant à BORDEAUX (33000) 4 rue Rodrigue Pereire.

Nés savoir :

Monsieur à ROANNE (42300) le 17 septembre 1975.

Madame à KHARKIV (UKRAINE) le 9 février 1985.

Marié à la mairie de CHELSEA (ROYAUME-UNI) le 9 avril 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur étant de nationalité française et Madame de nationalité anglaise.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ23556

Monsieur Hervé Pierre Armand **BERTHOU**, dirigeant d'entreprise, né à NANTES (44000), le 09 septembre 1963 et Madame Agnès Josiane Henriette **TAVERNIER**, tapissière en ameublement, née à BESANCON (25000), le 30 janvier 1963, demeurant ensemble à PESSAC (33600), 19 avenue de Gradignan, mariés à la Mairie de PONT AVEN (29930), le 07 septembre 1996, initialement sous le régime de la séparation de biens pure et simple, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me BUGEAUD Gérard, notaire à BLANQUEFORT, le 02 août 1996, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle.

L'acte a été reçu par Me Emmanuel PRAX, notaire à BLANQUEFORT, le 08 Septembre 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion.

Pour insertion - Le notaire
22EJ23497

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Joséphine BLANCHARD-MOGA, Notaire membre de la Société à Responsabilité Limitée « Office Notarial B'A » à la résidence d'ARCA-CHON (Gironde), 14, Boulevard Général Leclerc, CRPCEN 33059, le 13 septembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Arthur **SANCHEZ-ALSINA**, retraité, et Madame Nadine Marie-Jeanne **MOREAU**, retraitée, demeurant ensemble à LA-TESTE-DE-BUCH (33260) 1 chemin de Braouet Bât. A, apt 6. Monsieur est né à LANGON (33210) le 23 janvier 1941, et Madame est née à LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 6 juillet 1944.

Mariés à la mairie de LA TESTE-DE-BUCH (33260) le 21 septembre 1963 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.
22EJ23679

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cédric THOUANEL, Notaire à MERIGNAC, 11 avenue du Maréchal Leclerc, CRPCEN 33140, le 8 septembre 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la **séparation de biens** entre : **Monsieur Cyril Jean Yves GOIX**, Médecin, et **Madame Camille Marie Andrée GUIDON**, cardio-pédiatre, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 2 Rue Saint Jacques. Monsieur est né à SENLIS (60300) le 20 décembre 1990. Madame est née à BORDEAUX (33000) le 17 décembre 1990. Mariés à la mairie de BORDEAUX (33000) le 10 juin 2017 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ23743

DÉCLARATION D'ABSENCE

EXTRAIT DE REQUETE AUX FINS DE DECLARATION D'ABSENCE

Monsieur Daniel Christian Michel

BEANI,

Retraité,

Demeurant à TRAVO VENTISERI (20240) Iotissement Tozza Alta,

Né à KOUBA (ALGERIE) le 16 avril 1957,

De nationalité française.

Agissant en qualité de représentant du présumé absent, ayant pour avocat Me Jérôme DIROU, du Barreau de BORDEAUX (33000), y demeurant 8, rue Elisée Reclus a déposé en date du 23 août 2022 une requête en déclaration d'absence auprès du TRIBUNAL JUDICIAIRE de BORDEAUX après visa du Procureur de la République en date du 01 septembre 2022.

Monsieur Monsieur Marc Louis **BEANI**,

Né à CAUDERAN (33000) le 3 décembre 1963.

Divorcé de Madame Fatima FERCHACHE suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de BASTIA le 4 juillet 2003, et non remarie.

De nationalité française.

Qui n'a pas réapparu depuis le 23 juin 2011 date du jugement du Juge des tutelles du Tribunal d'Instance d'ARCA-CHON constatant la présomption d'absence et le défaut d'adresse connue.

22EJ23560

AVIS

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 du Code de Procédure Civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 mai 2007,

Madame Simone DÉJEAN, en son vivant retraitée, veuve, non remariée, de Monsieur Jean Raymond BIRAUD, demeurant à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 14, allée de la Rose des Sables.

Née à BORDEAUX (Gironde), le 25 avril 1925.

N'ayant pas signé de pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Décédée à BORDEAUX (Gironde), le 19 juillet 2022.

A institué un ou plusieurs légataires universels.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Marie AVINEN BABIN, notaire à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 5 Place de l'Hôtel de Ville, le 5 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie AVINEN BABIN; notaire à SAINT MEDARD EN JALLES (Gironde), 5 Place de l'Hôtel de Ville, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ23734

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
Suivant testament olographe en date du 10 octobre 2021,

Madame Ginette JADEAU, en son vivant Retraîtée, demeurant à MERIGNAC (33700) 12 rue Paul Claudel.

Née à MESCHERS-SUR-GIRONDE (17132), le 30 mars 1931.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à MERIGNAC (33700), le 1er avril 2022.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Léa FERRANT, Notaire à BORDEAUX le 7 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Léa FERRANT, Notaire à BORDEAUX (33000) 152 rue Emile Combes (référence CRPCEN : 33226), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis – Maître Léa FERRANT
22EJ23213

AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT
Suivant testament olographe en date du 9 mai 2011, Mr Michel HENNART, époux de Mme Yimiti ZHAYIDANMU, demeurant à Bordeaux, 23 mail des Bordelais apt 3172, né à Douai, le 23 mai 1946, marié à la mairie de Calais, le 30 avril 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, sans modifications depuis ; décédé à Bordeaux 1 rue Burguet, le 24 juin 2022. A consenti un legs universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Arnaud DELFLY, Notaire à CALAIS, le 9 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Les oppositions sont à former en l'étude de Me Catherine PITON, notaire à BORDEAUX, 20, cours Georges Clemenceau, notaire chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
22EJ23606

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 décembre 2021,

Monsieur François BARBARON, en son vivant Retraité, demeurant à MERIGNAC (33700) 5 rue Arthur Rubinstein Résidence les Oréades Porte 88.

Né à EYSINES (33320), le 22 novembre 1951.

Veuf de Madame Dominique CASTERA et non remarié.

Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française.

Résident au sens de la réglementation fiscale.

Décédé à MERIGNAC (33700) le 28 mars 2022.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Léa FERRANT, Notaire à BORDEAUX le 12 septembre 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Léa FERRANT, Notaire à BORDEAUX (33000) 152 rue Emile Combes (référence CRPCEN : 33226), dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

Pour avis – Maître Léa FERRANT
22EJ23701

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 09/09/2022 concernant la société : SASU **ATOM-DISTRIBUTION**, il y avait lieu de lire acte SSP du 01/09/2022
22EJ23165

Additif à l'annonce n°21EJ22850 parue dans LES ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS du 22/10/2021 concernant la société **ERIC AFFLELOU**, il convient d'ajouter que l'associé unique a décidé de proroger la durée de la société jusqu'au 26/02/2086.
22EJ23302



Yves MOUNIER
Avocat à la Cour
6 bis, rue de la Croix de
Seguey 33000 BORDEAUX
Tél : 05.56.52.74.60

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'annonce EJU218666, N°22EJ22429 parue le 2 septembre 2022, il fallait lire : Société à constituer dénommée **MAGUDAS AUTO, SAS** dont le capital sera de 1 000 €, dont le siège sera situé 76 avenue de Magudas, 33185 LE HAILLAN, dont il sera associé majoritaire.

Pour avis
22EJ23290

RECTIFICATIF à l'avis de constitution de la **SAS UN VERRE A LA MAIN** publié dans les Echos Judiciaires Girondins du 09/09/2022. Il convenait de lire « ... qui sera immatriculée au RCS de LI-BOURNE et non au RCS de BORDEAUX.

22EJ23319

Rectificatif de l'annonce parue le 19/08/2022 sous la Réf 20220816-00438246 : l'entrée en jouissance est au 01/07/2022 et non pas 01/07/2021 comme indiqué par erreur.

22EJ23468

RECTIFICATIF Dans l'avis n° 22EJ22067 de transfert de siège social de la société **LOTOI (SCI)** paru dans l'édition du 26 août 2022, il fallait lire RCS LI-BOURNE et non RCS BORDEAUX comme indiqué par erreur.

22EJ23626

Additif à l'annonce n° 22EJ09301 du 15/04/2022, concernant la société **SCI AMARANTE**, il a lieu d'ajouter : RCS BORDEAUX 389 630 583
22EJ23655

Rectificatif à l'annonce du 09/09/2022 numéro 22EJ22922 suite au décès de : **Bernard François Denis CLIN**, en son vivant retraité, époux de **Madame Monique Marie Janine ALBERTY**, demeurant à BORDEAUX (33200) 5 avenue Louis Barthou. Né à PARIS 15^{EME} ARRONDISSEMENT (75015), le 26 février 1945. Marié à la mairie de BORDEAUX (33000) le 5 juillet 1967 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean YAIGRE, notaire à BORDEAUX, le 30 juin 1967. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité Française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à BORDEAUX (33000) (FRANCE), le 16 mars 2022. Ayant fait l'objet d'un dépôt de testament olographe aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric YAIGRE, Notaire Associé de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIES », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX, 14, rue de Grassi, le 2 septembre 2022. Ledit testament ne contenant pas de légataire universel cette annonce est nulle est non avenue.

Pour avis rectificatif
22EJ23668

OBOZIL JEAN-MARC
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social :
398, route de La Citadelle
33390 EYRANS
438 553 208 RCS Libourne

RECTIFICATIF

rectificatif à l'annonce n° 22VE04403 parue le 05/08/2022, concernant la société **OBOZIL JEAN-MARC**, il a lieu de lire : Par une assemblée générale du 26 juillet 2022, les associés ont décidé de modifier la durée de l'exercice 2022 pour le clôturer au 31/03/2023 et qu'il aura une durée exceptionnelle de 15 mois au lieu de il a été décidé de proroger la durée de la société de 3 mois à compter du 31/12/2022
22EJ23690

RECTIFICATIF à l'annonce du 9 septembre 2022 n°22EJ23187 concernant la société « **SCEA TAFFARD DE BLAIGNAN** », au numéro SIREN il fallait lire 793 564 410.

Pour avis
22EJ23780

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SAS ANNA'S SHOP, 12 Rue Duluc, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 538 078 700. Vente et diffusion d'espace publicitaire sur tout support, achat et la vente de tous biens meubles et articles d'équipement de la personne et de la maison, en direct, en boutique, ou au travers de sites internet, ou par correspondance, activité de conseil en développement d'entreprise, d'assistance en matière de gestion et d'organisation, toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juillet 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302524955382

SAS Libngo, 67 Rue de Freycinet, 33400 Talence, RCS BORDEAUX 893 487 801. Facilitation de la mise en relation entre des professionnels et des remplaçants potentiels, aide à l'installation et à la gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 juillet 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujot 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302524955405

SAS FOSSOYEUR DE L'AQUITAINE, 296 Avenue Pasteur, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 891 878 233. Tous travaux de Fossoyage et de terrassement, l'ouverture et la fermeture des caveaux, pose et fournitures des caveaux, entretien des sépultures, gravures et monuments funéraires, ainsi que la vente de fournitures de personnel et d'objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, Exhumations et crémations. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302524955402

POUR RECEVOIR LE SERVICE
REGULIER DE NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

SARL HOUSE NET SERVICES, 81 Boulevard Pierre 1^{er}, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 832 935 811. Nettoyage de locaux Professionnels et privés; achat, revente d'Électroménagers, réparation d'autres biens personnels et domestiques, conseils en affaires et gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302524955393

SAS L'ESSENTIELLE DES CHARTRONS, 30 Cours Portal, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 813 938 354. Pâtisserie chocolaterie traiteur boulangerie glaces salon de thé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 août 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049224

SAS BURDIGALA TRANSPORT (BT), 9 Rue des Pêcheurs, 33270 Floirac, RCS BORDEAUX 830 213 427. Transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places conducteur compris; transport au moyen de véhicule inférieur ou égal à trois tonnes et demi de poids maximum autorisé; transport au moyen de véhicules motorisés de moins de 4 roues. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049227

SAS LA PÂTISSERIE Essentielle, 89bis Rue Fieffe, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 792 611 428. Fabrication et vente quotidienne tout au long de l'année de produits de salon de thé, de café, de chocolat, de pâtisseries sucrées et salées, ainsi que de produits de confiserie, chocolaterie, glacierie et traiteur, salon de thé et dégustation de glaces et crèmes glacées. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 août 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049215

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SAS WA.CO, 2 Rue des Douves, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 839 719 127. Café, restaurant, vente à emporter. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 août 2022 désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302524955397

ECHOS
JUDICIAIRES - GIRONDINS

SERVICE PUBLICITÉ

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

SAS FORMALIX, 13 Avenue Neil Armstrong, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 848 062 543. Activité de formation professionnelle continue pour adultes destinée aux conducteurs de véhicules de transport avec chauffeur (centre de formation Vtc). location de véhicules, location de biens immobiliers en rapport avec l'activité de la société. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 7 juillet 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049232

SAS SR IMMO, 46 Rue Montesquieu, 33130 Bègles, RCS BORDEAUX 801 987 140. Marchand de biens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 8 juin 2022 désignant mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049221

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SAS AVENIR DECONSTRUCTION, 4 Avenue Descartes, 33370 Artigues-Près-Bordeaux, RCS BORDEAUX 413 824 319. Démolition terrassement Deflocage de l'amiante location d'engins recyclage de matériaux. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant administrateur SCP Cbf Associes 58 Rue Saint Genès 33000 Bordeaux mandataire judiciaire Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049204

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 07 septembre 2022)

SARL NOFAL GROUP (NOFAL GROUP), 601 Boulevard de l'Industrie, la Teste-De-Buch, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 489 130 435. Imprimerie impression par procédés numériques photogravure prestation de conseils en imprimerie et communication. Jugement arrêtant le plan de cession.
13302525049207

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SARL FP CONCEPT PLANS, 15 Rue d'Espessas, Aubie et Espessas, 33240 Val-de-Virvée, RCS BORDEAUX 800 330 086. Dessinateur indépendant en architecture, dessiner les plans des travaux de réalisations, de modifications, d'aménagement, de réaménagements, établir des dossiers de permis de construire, déclaration préalable de travaux et d'étude de projet. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, désignant, liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.
13302525049218

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 septembre 2022)

SA GROUPE DONITIAN, Chemin de Lissandre, 33310 Lormont, RCS BORDEAUX 379 679 152. Manutention levage le Gruttage le montage le transport de tous appareils machines mécaniques, matériels industriels ainsi que le transport

public de marchandises l'affrètement, la location de tous matériels de véhicules industriels, démolition de tous types de bâtiments. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Arva Administrateurs Judiciaires Associés 6 Rue d'Enghien 33000 Bordeaux.
13302525049201

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SARL UPPER BORDEAUX, 7 Rue Judaïque, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 751 696 279. Restauration rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302524955386

SAS BSF EXPRESS, 114 Avenue de la République, 33450 Saint-Loubès, RCS BORDEAUX 818 597 817. Transport de marchandises de moins de 3,5 tonnes et services de déménagement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.
13302524955389

SARL NOFAL GROUP (NOFAL GROUP), 601 Boulevard de l'Industrie, la Teste-De-Buch, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 489 130 435. Imprimerie impression par procédés numériques photogravure prestation de conseils en imprimerie et communication. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux.
13302525049210

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 05 septembre 2022)

SARL FAST DESPATCH LOGISTICS, 8 Allée du Cerf, 93420 Villepinte, RCS BOBIGNY 848 903 571. Transports publics routiers de marchandises et location de véhicules industriels de -3,5t avec conducteur. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny prononce en date du 5 septembre 2022, la liquidation judiciaire sous le numéro 2022J00810, date de cessation des paiements le 9 août 2022, désigne liquidateur SELARLU Bally M.J. 69 Rue d'Anjou 93000 Bobigny, les déclarations des créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc Le liquidateur devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.
13302525388203

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DUNKERQUE

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 08 septembre 2022)

SAS QUINTON HAZELL FRANCE, Rue Rue Jules Verne, Crt N.3, Lesquin, 59810 Lesquin, RCS LILLE METROPOLÉ 411 388 077. Distribution de pièces de rechange automobiles pour le marché de la rechange indépendante prestation de stockage et de logistique. Jugement du Tribunal de Commerce de Dunkerque en date du 08/09/2022 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302525391065

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 07 septembre 2022)

SAS R.T. INTERNATIONAL, 19 Rue Littre, 69009 Lyon 9^e Arrondissement, RCS LYON 780 054 334. Développement d'une ligne de vêtements de prêt à porter et d'accessoires. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 07/09/2022 prononçant la la modification du plan de sauvegarde.
13302525389538

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 31 janvier 2019)

SAS LA FRAICHERIE, 289 Rue Garibaldi, 69007 Lyon 7^e Arrondissement, RCS LYON 801 056 607. Préparation de plats cuisinés, sandwichs à emporter, vente de produits frais, formation liée à l'activité. Jugement du Tribunal de Commerce de Lyon en date du 08/09/2022 prononçant la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.
13302525390054

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 07 septembre 2022)

SA SmarDTV Technology, 147 Avenue du Jubier, Zone Industrielle Athelia, 13600 la Ciotat, RCS MARSEILLE 428 830 749. Production et assemblage de cartes électroniques, électromagnétique, électrique et autres. toutes activités Manufacturières en électronique. Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 7 septembre 2022 a prononcé la liquidation judiciaire, sous le numéro 2022J00362 désigne liquidateur SCP J.P Louis & A. Lageat, Mandat Conduit Par Me J.P Louis 30 Rue Cours Lieutaud 13001 Marseille.
13302525390897

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 12 septembre 2022)

SAS GIESPER - Construction, 24 Avenue Georges Pompidou, 31130 Balma, RCS TOULOUSE 420 332 975. Conception et réalisation de tous types de travaux de bâtiment et de génie civil regroupant les travaux de gros oeuvre et de second oeuvre ainsi que tout travaux d'aménagement et de rénovation de bâtiments résidentiels et non résidentiels, anciens ou neufs. Jugement du Tribunal de Commerce de Toulouse en date du 12/09/2022 ouvrant une procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : SELARL BENOIT et Associés - Mandataires judiciaires en la personne de Me BENOIT 17 rue de Metz 31000 Toulouse. Administrateur judiciaire : SCP CBF ET ASSOCIES prise en la personne de Me Christian CAVIGLIOLI 10 rue d'Alsace-Lorraine 31000 Toulouse mission : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion. Date de cessation des paiements : 01/08/2022.
13302525391100

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

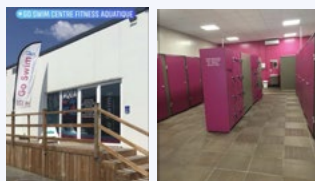
MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

REDRESSEMENTS/LIQUIDATIONS



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

SELARL LAURENT MAYON - MANDATAIRE JUDICIAIRE,
54 COURS GEORGES CLEMENCEAU
33081 BORDEAUX CEDEX



À VENDRE
UN FONDS DE COMMERCE
DE : GYM AQUATIQUE ET NATATION
À : LATRESNE (33360)
Chemin Grand Estey
ZI Bernichon
Local de 300m²
(+45m² bureau et sanitaire et
1.500m² parking et aire de
circulation)

Loyer mensuel : 3.000 € TTC
CA 2021 : 74.899 €

Vous pouvez adresser toute demande par courrier à l'adresse indiquée ci-dessus, ou par mail à : dham.mayon@orange.fr

**Les offres pourront être déposées à l'Etude jusqu'au :
vendredi 7-10-2022 à 12h**

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS

ABONNEZ-VOUS !

TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST MALO

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE
LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 08 septembre 2022)

SARL OLRENA, 12 Rue des Baillis,
35400 Saint-Malo, RCS ST MALO 495 292
245. Vente au détail de produits d'équipements;
prestations de service concourant à la commercialisation
de tous articles et produits. Jugement du tribunal de
commerce de Saint-Malo prononçant en date du 08
Septembre 2022 la liquidation judiciaire, date de
cessation des paiements le 31 Mars 2022, désignant
liquidateur SAS DAVID - GOIC et ASSOCIES prise en
la personne de Me DAVID Daniel 60, avenue de la
Fontaine au Bonhomme - Résidence le Clos Fontaine -
Bât B - 35400 Saint-Malo.
13302525390438

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CANNES

SAS LA VUE DU PHARE 32 BOULEVARD DE LORRAINE
06400 CANNES RCS CANNES 808 353 510 Clôture de la
procédure pour insuffisance d'actif. Radiation
d'office art. R.123- 1291° du code de commerce.
Jugement du Tribunal de Commerce de CANNES
en date du 06/09/2022.
22EJ23730

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX

Par jugement en date du 09 Septembre 2022 Le Tribunal, Prononce l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

S.A.R.L. ARCHITECTES (BL2) Activité : Architecture 52 rue de Tausia 33000 BORDEAUX RCS de BORDEAUX : 343 565 800 00012.

Fixe provisoirement au 11 Août 2022 la date de cessation de paiements.

Nomme la SELARL PHILAE, 123 avenue Thiers - 33100 BORDEAUX, en qualité de mandataire judiciaire et désigne Me LUCAS-DABADIE, pour la représenter dans l'accomplissement du mandat qui lui est confié.

Fixe à douze mois le délai dans lequel Me LUCAS-DABADIE devra établir la liste des créances déclarées conformément à l'article L 624-1 du code de commerce.

Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains de Me LUCAS-DABADIE dans le délai de DEUX MOIS de la publication du jugement d'ouverture au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <http://www.crediteurs-services.com>
22EJ23355



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SCP SILVESTRI-BAUJET - MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE SALLE DE SPORT

Situé 69 avenue de l'Aquitaine
33560 SAINTE EULALIE



Dossier n° 13479 sur demande à la
SCP SILVESTRI-BAUJET, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>



BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS



SELARL EKIP' - MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site :

www.ekip.eu

Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42553

Coordonnées de la personne en charge du dossier : anne.lancon@ekip.eu

À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
de brasserie,
restaurant, vente à
emporter

rue des Terres Neuves
A BEGLES (33130)

Dépôt des offres impérativement entre les mains de Monsieur le Juge commissaire près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, place de la Bourse 33000 Bordeaux, alors de son audience qui se déroulera **le 28-09-2022 à 9h**

Aucune offre déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera retenue

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
2 RUE DE CAUDÉRAN, BP 20709
33007 BORDEAUX CEDEX



Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site :

www.ekip.eu

Onglet : «cession d'actif»

Référence : 42552

Coordonnées de la personne en charge du dossier : anne.lancon@ekip.eu

Dépôt des offres impérativement entre les mains de Monsieur le Juge-commissaire près le Tribunal de Commerce de Bordeaux, lors de son audience qui se déroulera le **28-09-2022 à 9h**

Aucune offre déposée auprès de la SELARL EKIP' ne sera acceptée

**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE
DE RESTAURANT BAR
avec exploitation de
licence IV**
16 AVENUE LOUIS DE BROGLIE
A PESSAC (331600)

DESCRIPTIF SUR LE SITE WWW.MJ-SO.COM



SCP SILVESTRI-BAUJET – MANDATAIRES JUDICIAIRES
23 RUE DU CHAI DES FARINES
33000 BORDEAUX



**À VENDRE
FONDS DE COMMERCE DE
RESTAURANT**

Situé 7 rue Judaique
33000 BORDEAUX



Dossier n° **13471** sur demande à la **SCP SILVESTRI-BAUJET**, Mandataires Judiciaires 23 rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux - Fax 05 56 48 85 89

DESCRIPTIF SUR LE SITE : <http://www.mj-so.com>

CERONS (33720)

1 Lieu dit Robert

MAISON À RENOVER

Maison à rénover de 59 m² environ, parcelle 175 m²

1^{ère} offre possible : 59.000 €

Visites sur place et sans rendez-vous :

mercredi 7 septembre 2022 de 11h à 12h30

mardi 13 septembre 2022 de 14h30 à 16h

mercredi 21 septembre 2022 de 14h30 à 16h

Inscription pour participer sur immobilier.notaires.fr
rubrique VENTE IMMO INTERACTIF

Renseignements : ETUDE DE MAITRE CETRE 33200 BORDEAUX
05 56 42 41 85

CUBZAC LES PONTS (33240)

3 rue de l'Eglise

ENSEMBLE IMMOBILIER AVEC MAISON À RENOVER

Ensemble immobilier avec maison à rénover de 100 m² habitables environ, atelier et dépendance en état de ruine, parcelle 746 m²

1^{ère} offre possible : 60.000 €

Visites sur place et sans rendez-vous :

mardi 6 septembre 2022 de 14h30 à 16h30

lundi 12 septembre 2022 de 14h30 à 16h30

vendredi 23 septembre de 10h30 à 12h30

lundi 26 septembre 2022 de 10h30 à 12h30

Inscription pour participer sur immobilier.notaires.fr
rubrique vente IMMO INTERACTIF

Renseignements : ETUDE DE MAITRE CETRE 33200 BORDEAUX
05 56 42 41 85

ACTIVITÉ PARTIELLE POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES

À compter du 1^{er} septembre 2022, le taux de l'allocation d'activité partielle versée à l'employeur pour les personnes vulnérables à la Covid-19 est réduit à 60 % du salaire, le salarié continuant à percevoir 70 % de sa rémunération.

Le taux de l'allocation d'activité partielle passe ainsi de 70 % du salaire à 60 %. Le taux horaire minimal reste toutefois fixé à 8,76 euros. Le taux de l'indemnité versée au salarié demeure fixé à 70 %.

Allocation perçue par l'employeur

| | TAUX | PLANCHER | PLAFOND |
|------------------------------------|------|----------|---------------------------|
| Jusqu'au 31 juillet 2022 | 70 % | 8,59 € | 4,5 Smic × 70 % = 34,18 € |
| Du 1 ^{er} au 31 août 2022 | 70 % | 8,76 € | 4,5 Smic × 70 % = 34,87 € |
| Au 1 ^{er} septembre 2022 | 60 % | 8,76 € | 4,5 Smic × 60 % = 29,89 € |

Le dispositif d'activité partielle en faveur des personnes vulnérables institué dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 a pris fin le 31 juillet 2022. Un nouveau dispositif a été prévu par la loi de finances rectificative pour 2022 qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2022 pour s'appliquer jusqu'au 31 janvier 2023. Dans l'attente, le gouvernement avait prolongé à l'identique le dispositif initial pour le mois d'août 2022, sans baisse de la prise en charge pour l'employeur ou le salarié. Un décret vient cependant de réduire le montant de l'allocation versée à l'employeur. Le taux de l'allocation

des salariés concernés sont les personnes vulnérables présentant un risque de développer une forme grave de la Covid-19. Un prochain décret doit définir les critères de vulnérabilité justifiant le placement en activité partielle. Dans l'immédiat, les critères de vulnérabilité demeurent inchangés et se réfèrent au décret 2021-1162 du 8 septembre 2021. Les certificats médicaux d'isolement établis selon ce décret restent valables.

Références

- Loi 2022-1157 de finances rectificative pour 2022
- Décret 2022-1195 du 30 août 2022

| INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX | | |
|-------------------------------|-----------|-------------------------|
| | EN NIVEAU | ÉVOLUTION ANNUELLE EN % |
| 2020 T4 | 117,79 | - 0,32 % |
| 2021 T1 | 116,73 | + 0,43 % |
| 2021 T2 | 118,41 | + 2,59 % |
| 2021 T3 | 119,7 | + 3,46 % |
| 2021 T4 | 118,59 | + 2,42 % |
| 2022 T1 | 120,61 | + 3,32 % |

source : INSEE
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

| SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL | |
|-------------------------------------|--|
| 2022 : 3 428 € | Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €) |

| BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022 | | | |
|-----------------------------|--|-----------------------|----------------------|
| VOITURES | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| PUISSANCE FISCALE | JUSQU'À 5 000 KM | DE 5 001 À 20 000 KM | AU-DELÀ DE 20 000 KM |
| 3 CV | d x 0,502 | (d x 0,3) + 1 007 € | d x 0,35 |
| 4 CV | d x 0,575 | (d x 0,323) + 1 262 € | d x 0,387 |
| 5 CV | d x 0,603 | (d x 0,339) + 1 320 € | d x 0,405 |
| 6 CV | d x 0,631 | (d x 0,355) + 1 382 € | d x 0,425 |
| 7 CV et plus | d x 0,661 | (d x 0,374) + 1 435 € | d x 0,446 |
| VÉLO-MOTEUR | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| CYLINDRÉE | JUSQU'À 2 000 KM | DE 2 001 À 5 000 KM | AU-DELÀ DE 5 000 KM |
| moins de 50 cm ³ | d x 0,272 | (d x 0,064) + 416 € | d x 0,147 |
| MOTOS | DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL | | |
| PUISSANCE | JUSQU'À 3 000 KM | DE 3 001 À 6 000 KM | AU-DELÀ DE 6 000 KM |
| 1 ou 2 CV | d x 0,341 | (d x 0,085) + 768 € | d x 0,213 |
| 3, 4 ou 5 CV | d x 0,404 | (d x 0,071) + 999 € | d x 0,237 |
| plus de 5 CV | d x 0,523 | (d x 0,068) + 1 365 € | d x 0,295 |

| INDICE DES PRIX | | | |
|--|----------------|----------------|-------------------------|
| (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION | | | |
| | JUIN 2021 | JUIN 2022 | AUGMENTATION SUR UN AN |
| INDICE D'ENSEMBLE | 106,34 | 112,55 | + 5,8 % |
| INDICE HORS TABAC | 105,16 | 111,8 | + 6 % |
| INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL | | | |
| TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE | IRL DES LOYERS | | VARIATION ANNUELLE EN % |
| 3 ^e TRIMESTRE 2021 | 131,67 | | + 0,83 % |
| 4 ^e TRIMESTRE 2021 | 132,62 | | + 1,61 % |
| 1 ^{er} TRIMESTRE 2022 | 133,93 | | + 2,48 % |
| SMIC | | | |
| HORAIRE | | MENSUEL (35 H) | |
| 11,07 € | | 1 678,95 € | |

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital



**ALIENOR
CAPITAL**

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux - Tel : 05 56 81 17 22
www.alienorcapital.com

| INDICES ACTIONS | | | | | | | |
|-----------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|-----------|-------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2022 | | Pays |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| CAC 40 | 6 245,69 | -4,7% | -12,7% | -6,5% | 7 376,37 | 5 794,96 | France |
| SBF 120 | 4 821,53 | -4,9% | -13,1% | -7,7% | 5 706,97 | 4 482,66 | France |
| EURO STOXX 50 | 3 586,18 | -5,0% | -16,6% | -14,4% | 4 392,15 | 3 359,83 | Europe |
| S&P 500 | 3 982,81 | -6,9% | -16,4% | -10,9% | 4 796,56 | 3 666,77 | USA |
| NASDAQ 100 | 12 196,84 | -10,1% | -25,3% | -21,0% | 16 501,77 | 11 127,57 | USA |
| FOOTSIE 100 | 7 385,86 | -1,5% | 0,0% | 4,5% | 7 672,40 | 6 959,48 | Royaume-Uni |
| DAX 30 | 13 188,95 | -4,4% | -17,0% | -16,0% | 16 271,75 | 12 401,20 | Allemagne |
| SMI | 10 891,54 | -2,1% | -15,4% | -9,8% | 12 939,17 | 10 451,31 | Suisse |
| NIKKEI | 28 614,63 | 0,2% | -0,6% | -6,0% | 29 332,16 | 24 717,53 | Japon |
| SSE COMPOSITE | 3 263,80 | -0,4% | -10,3% | -12,2% | 3 639,78 | 2 886,43 | Chine |

| VALEURS RÉGIONALES | | | | | | | |
|---------------------|---------------|------------------|----------|--------|---------------|--------|----------------|
| | Dernier cours | Variation depuis | | | Extrêmes 2022 | | Rendement 2021 |
| | | 1 mois | le 31/12 | 1 an | + haut | + bas | |
| ALIS FARMA | 10,68 | -2,4% | N/A | N/A | 14,02 | 9,90 | - |
| AIR MARINE | 1,07 | 0,0% | -41,2% | -41,2% | 1,99 | 0,69 | - |
| ASHLER ET MANSON | 2,90 | 6,6% | 33,0% | 33,0% | 2,94 | 2,18 | 1,0% |
| BLUE SHARK PS | 3,78 | 0,0% | 0,0% | 0,0% | 3,78 | 3,78 | - |
| CERINNOV GROUP | 1,23 | -1,8% | -8,9% | -27,0% | 1,74 | 1,04 | - |
| CHEOPS TECHNOLOGY | 62,00 | -5,3% | -19,5% | 17,0% | 81,00 | 60,00 | 8,1% |
| DOCK.PETR.AMBES AM | 444,00 | -4,3% | -4,7% | -7,1% | 496,00 | 426,00 | 7,4% |
| EAUX DE ROYAN | 88,50 | 1,7% | -4,3% | -17,3% | 104,00 | 84,00 | 7,2% |
| EUROPLASMA | 0,00 | -45,5% | -99,5% | -99,8% | 0,13 | 0,00 | - |
| FERMENTALG | 2,63 | 4,4% | -15,4% | -7,6% | 3,14 | 2,05 | - |
| GASCOGNE | 3,59 | 2,3% | -4,0% | -25,8% | 3,98 | 2,82 | - |
| GPE BERKEM | 7,96 | -11,5% | -22,0% | N/A | 10,50 | 7,70 | 0,8% |
| GPE PAROT (AUTO) | 1,87 | 2,5% | -28,1% | -27,5% | 2,66 | 1,63 | - |
| HYDROGENE DE FRANCE | 25,80 | -2,1% | -2,5% | -16,5% | 33,00 | 25,20 | - |
| HUNYVERS | 11,00 | -7,0% | N/A | N/A | 12,35 | 10,80 | - |
| I.CERAM | 11,70 | -11,7% | -28,7% | -64,0% | 17,80 | 10,20 | - |
| I2S | 6,35 | 11,4% | 29,6% | 60,4% | 6,40 | 4,60 | 2,2% |
| IMMERSION | 5,80 | 9,4% | -3,3% | 274,2% | 7,08 | 4,30 | - |
| IMPLANET | 0,19 | 14,9% | -36,7% | -68,6% | 0,40 | 0,13 | - |
| KLARSEN DATA | 2,07 | -5,9% | -11,5% | -15,7% | 2,89 | 1,78 | - |
| LECTRA | 31,65 | -12,6% | -24,6% | -14,5% | 44,20 | 31,55 | 1,1% |
| LEGRAND | 74,56 | -7,4% | -27,5% | -23,4% | 103,80 | 68,90 | 2,2% |
| MULTIMICROCLOUD | 0,43 | 0,0% | -21,8% | -10,4% | 0,71 | 0,20 | - |
| O SORBET D'AMOUR | 2,20 | 0,0% | 10,0% | -14,1% | 2,48 | 1,37 | - |
| OENEO | 16,25 | 7,3% | 18,3% | 22,5% | 16,50 | 13,52 | 1,8% |
| POUJOLAT | 93,50 | -3,6% | 87,8% | 98,9% | 101,00 | 49,60 | 1,0% |
| SERMA TECH. | 312,00 | 0,0% | 2,6% | -6,6% | 488,00 | 292,00 | 4,7% |
| UV GERMI | 4,51 | -6,1% | -40,4% | -51,6% | 8,53 | 3,51 | - |
| VALBIOTIS | 5,74 | -5,6% | -16,2% | -15,8% | 7,35 | 4,20 | - |

| MARCHÉ DE L'OR | | | | MARCHÉ DES CHANGES (€/€) | | | |
|--------------------------|---------------|------------|--------------------|--------------------------|---------------|------------|----------------|
| | Dernier cours | Var. 31/12 | Prime sur l'or fin | | Dernier cours | Var. 31/12 | Pays |
| LINGOT 1 KG | 55 670,00 | 11,9% | 1,8% | DOLLAR USD | 1,02 | -10,5% | Etats-Unis |
| NAPOLÉON 20 F 5,81 G | 346,80 | 15,9% | 9,3% | LIVRE GBP | 0,87 | -3,5% | Royaume-Uni |
| PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G | 1 924,00 | 12,5% | 16,8% | FRANC SUISSE CHF | 0,97 | -10,5% | Suisse |
| PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G | 1 070,00 | 25,9% | 29,9% | DOLLAR CAD | 1,32 | -15,6% | Canada |
| PIÈCES 50 PESOS 37,50 G | 2 199,75 | 17,1% | 7,2% | YEN JPY | 144,50 | 14,2% | Japon |
| SOUVERAIN 7,32 G | 429,90 | 11,4% | 7,5% | COURONNE DKK | 7,44 | -0,1% | Danemark |
| PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G | 348,00 | 15,3% | 9,7% | COURONNE SEK | 10,61 | 5,7% | Suède |
| PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G | 358,00 | 15,9% | 8,2% | RAND ZAR | 17,31 | -3,9% | Afrique du Sud |
| PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G | 349,90 | 17,8% | 10,3% | DOLLAR AUD | 1,47 | -7,3% | Australie |
| KRUGERRAND 31,10 G | 1 859,75 | 11,0% | 9,3% | YUAN RMB | 6,98 | -12,2% | Chine |

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Tourny
Meyer.

Conseil en
IMMOBILIER
d'AVENIR

L'IMMOBILIER DEPUIS UN BAIL

Avec Tourny Meyer, misez sur le bon site 🔍

Connaissance du terrain, expertise, trouvez le bien qui vous convient sur [tournymeyer.fr](https://www.tournymeyer.fr).

Bureaux, locaux, entrepôts, commerces, hôtels, mutations urbaines, vos besoins sont multiples, notre offre est dans l'air du temps.

 **JLL**[®]
PARTENAIRE



RENNES | LORIENT/VANNES | NANTES | BORDEAUX | BAYONNE | TOULOUSE | MONTPELLIER | [WWW.TOURNYMEYER.FR](https://www.tournymeyer.fr)